



BEP Expansion économique

BEP Environnement

BEP Crématorium

IDEFIN

RAPPORT ANNUEL

2024



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	2	5. BEP CRÉMATORIUM	126
1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP	3	5.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES	127
1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES	3	5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	127
1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE	4	5.3 DOMAINES D'ACTIONS	127
1.4 LA VISION DU GROUPE BEP	6	6. IDEFIN	130
1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP	7	6.1 MISSION	131
1.6 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BEP	8	6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	131
1.7 L'ANNÉE 2024 MOIS PAR MOIS	10	6.3 DOMAINES D'ACTIONS	131
1.8 L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES	12	7. DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS	136
2. LE BEP	14	7.1 RH	137
2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES	15	7.2 FINANCE	140
2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX	28	7.3 INFORMATIQUE	142
3. BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE	70	7.4 JURIDIQUE	144
3.1 MISSION	71	7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES	146
3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	71	7.6 COMMUNICATION	147
3.3 DOMAINES D'ACTIONS	72	7.7 QUALITÉ	151
4. BEP ENVIRONNEMENT	94	8. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES	152
4.1 MISSION	95	9. LE BEP ET SES RÉSEAUX	154
4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	95		
4.3 L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR	96		
4.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT	97		
4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS	98		
4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS	98		
4.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	99		
4.8 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES	100		
4.9 DOMAINES D'ACTIONS	101		

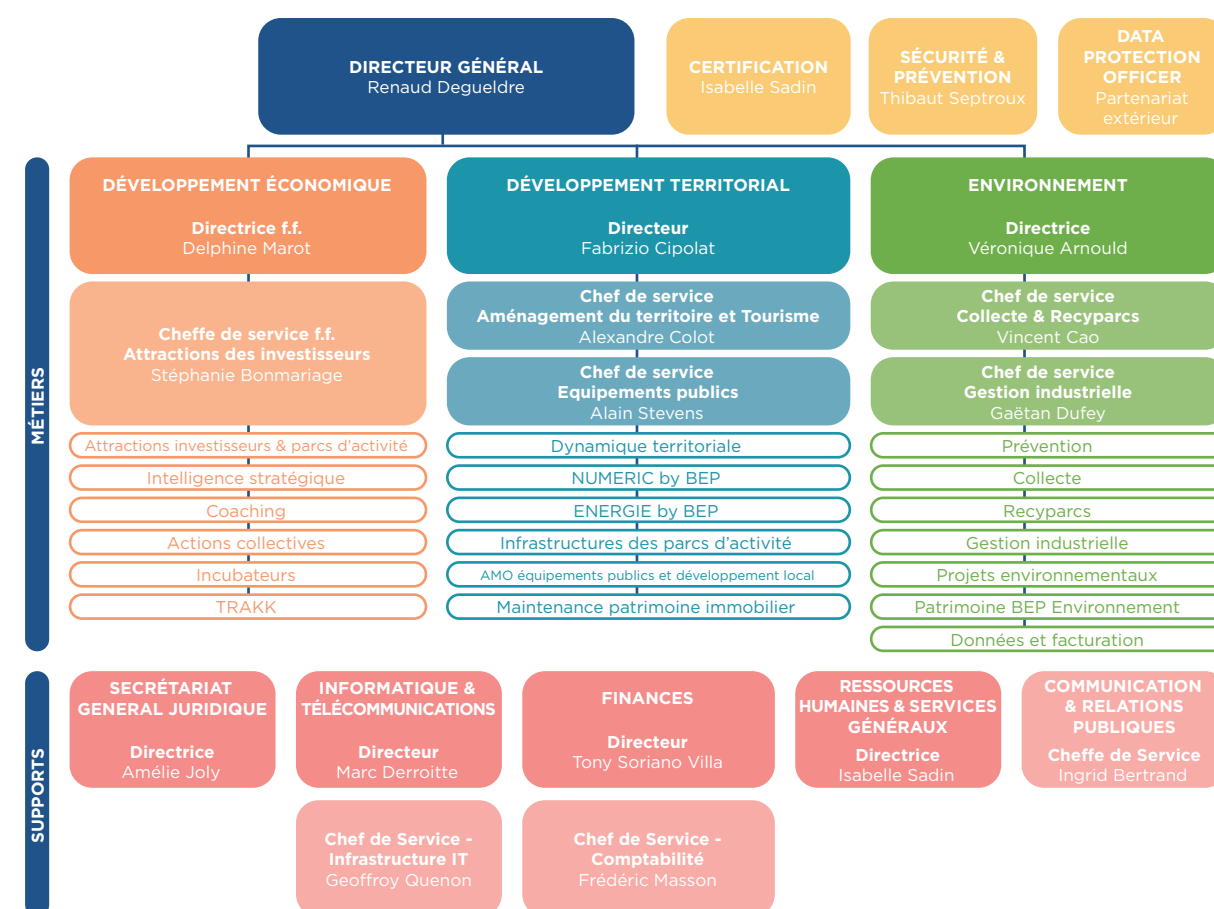
1.

INTRODUCTION

1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP

	BEP ENVIRONNEMENT	• pure à majorité communale • collecte & traitement déchets • propriété sites/équipements
	BEP CRÉMATORIUM	• pure à majorité communale • construction et exploitation d'un crématorium
	BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE	• mixte à majorité communale • infrastructures d'accueil pour entreprises • propriété sites/équipements
	IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE	• pure à majorité communale • gestion des placements énergétiques

1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES



1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE

A. Contexte

Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire.

Territoire à dominante rurale, avec une croissance de population hétérogène, un vieillissement de la population observé et des difficultés inhérentes en termes de mobilité, d'accessibilité aux différents services publics et privés.

Territoire caractérisé par un cadre de vie préservé et en transition environnementale et énergétique.

Territoire pluriel sur le plan de son développement, avec des zones rurales, urbaines et périurbaines diversifiées et présentant des dynamiques socio-économiques variées.

Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) et de citoyens aux **conditions socio-économiques meilleures**, comparées aux autres régions de Wallonie, en particulier dans certaines communes rurales.

Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées.

Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE** faisant vivre un écosystème local avec peu d'entreprises de grande taille.

Territoire avec un **faible passé industriel** et une proportion de parcs d'activité économique plus faible que la Wallonie au regard de la superficie totale de son territoire.

Territoire avec un bon **potentiel d'innovation** et un **taux de diplomation important** dans les domaines de la science et des technologies.

Territoire avec un **écosystème innovant et créatif** très actifs au sein de la Capitale wallonne.



B. Enjeux

Maintenir une dynamique de développement attractive à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le développement endogène et l'attractivité externe structurante pour le territoire.

Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la transition énergétique, à la consommation et au développement durable.

Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une connectivité lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène.

Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte cohésion territoriale, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.

C. Vision

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'**innovation** et la **différenciation**, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- le renforcement de la qualité environnementale du cadre de vie ;
- la valorisation des ressources endogènes et le développement de services de proximité renforçant la création d'un écosystème durable ;
- le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette vision s'inscrit dans une perspective de complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles.

D. Mission

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur** en **support des politiques wallonne et européenne** et en **étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

E. Objectifs stratégiques

Développer l'attractivité résidentielle et économique du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois.

Valoriser les ressources endogènes locales, publiques et privées, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon.

Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique.

Développer des dynamiques supracommunales à l'échelle de bassins de vie, en tenant compte de leurs spécificités et dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.



1.4 LA VISION DU GROUPE BEP

A. Contexte

Intégration des missions et des projets du BEP dans les politiques européenne et wallonne en support aux différents programmes initiés par ces niveaux de pouvoir.

Débat en cours sur les enjeux supracommunaux avec le rôle du BEP en sa qualité d'agence de développement.

Intégration des missions et des actions du BEP dans les objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD).

Diminution des moyens financiers de l'actionnariat du BEP (Province et Communes) et nouvelles charges à son actif.

Exigence accrue des citoyens à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

B. Enjeux

Continuer à bénéficier du soutien financier communal (au travers de l'actionnariat), européen (au travers notamment des politiques de développement régional), régional (au travers des différents plans et appels à projet) et provincial (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux) avec, en perspective, la stabilité financière du BEP.

Veiller à la digitalisation accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement.

Faire face aux défis énergétiques et environnementaux, tant dans la dynamique projets que dans la gestion quotidienne de l'institution.

Faire coexister plusieurs générations de collaborateurs au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le développement des compétences au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de volatilité accrue du marché du travail et de recherche d'une plus grande agilité.

C. Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- un management innovant qui promeut l'autonomie, la responsabilisation et le développement des compétences de ses collaborateurs ;
- une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse, la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

D. Mission

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

E. Objectifs stratégiques

S'affirmer comme centre d'expertise pluridisciplinaire dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action.

Veiller à la bonne santé financière, avec transparence et en visant l'efficacité.

Être un accompagnateur de changement qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire.

Fédérer, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, les acteurs et les partenaires concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois.

Consolider la position d'organisme de référence à l'égard des actionnaires, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP

L'ENGAGEMENT LE PROFESSIONNALISME LA PROXIMITÉ LE PARTENARIAT L'OUVERTURE D'ESPRIT



Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

1.6 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BEP

Le développement durable est un concept holistique qui vise à concilier les progrès économiques et sociaux avec la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. Né dans les années 1970 face aux limites de la croissance économique et aux premiers signaux de dégradation de l'environnement, il s'est lentement mais sûrement imposé comme un enjeu impératif pour l'humanité.

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies a rédigé le **rapport Brundtland**. Ce texte a popularisé la notion de développement durable en la définissant comme un **«mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir»**.



Aujourd'hui, cette notion trouve toute son importance pour plusieurs raisons:

L'urgence environnementale: Le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et la raréfaction des ressources naturelles menacent la planète et ses habitants;

Les inégalités sociales: La croissance économique n'a pas profité à tous de manière égale, et les inégalités sociales se creusent dans de nombreux pays;

La responsabilité intergénérationnelle: Nous avons la responsabilité de préserver la planète pour les générations futures et de leur garantir un avenir viable.

Ces différentes raisons prouvent que le développement durable ne se résume pas à la protection de l'environnement. Il s'agit d'un concept multidimensionnel qui intègre trois piliers indissociables:

Le pilier économique: vise à garantir une croissance économique durable et inclusive, qui profite à tous;

Le pilier social: vise à promouvoir la justice sociale, l'équité et la réduction des inégalités;

Le pilier environnemental: vise à protéger l'environnement et à préserver les ressources naturelles.

À cela s'ajoute deux autres notions, la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** et les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Il s'agit de deux outils qui permettent de mettre en œuvre le développement durable.

La RSE encourage les entreprises à adopter des pratiques responsables et à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités;

Les ODD, adoptés par les Nations Unies en 2015, définissent 17 objectifs universels à atteindre d'ici 2030, tels que la lutte contre la pauvreté, la faim et le changement climatique.

L'intégration du développement durable au sein du BEP revêt une importance cruciale pour notre stabilité et notre crédibilité auprès de nos diverses parties prenantes, y compris les communautés locales, les autorités, ainsi que l'ensemble du personnel. Cette intégration nous permet non seulement de mieux gérer nos risques et d'identifier de nouvelles opportunités, mais aussi de contribuer de manière positive à notre territoire et à notre environnement.

Engagé à être un acteur responsable, le BEP s'aligne sur les principes du développement durable. Sa mission est claire: répondre aux besoins du territoire namurois tout en intégrant les valeurs du développement durable. Chacun des collaborateurs participe déjà activement à cette démarche à travers diverses initiatives telles que le coaching des entreprises en circuits courts, les programmes énergétiques, le réemploi par le biais de la Ressourcerie Namuroise, le recyclage des déchets, le développement continu des compétences, et bien d'autres exemples.

Cependant, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer l'impact du BEP sur l'environnement, la société et le territoire. 2023 a marqué le début d'une démarche durable et 2024 s'est illustré par des actions et efforts essentiels pour atteindre nos objectifs.

Pour structurer notre engagement envers le développement durable, nous avons franchi des **étapes-clés en 2024** afin d'ancrer cette démarche au cœur de notre stratégie. Nous avons réalisé notre **bilan carbone 2023** et identifié nos enjeux prioritaires à travers une **analyse approfondie des impacts, des risques et des opportunités**. Grâce à une **double matérialité rigoureuse**, nous avons défini nos enjeux matériels et structuré notre **rapport de durabilité**, en alignant nos enjeux avec des indicateurs clés de performance (KPI) pertinents.

Dans une volonté de co-construction et de transparence, nous avons également renforcé **le dialogue avec nos parties prenantes**, tant internes qu'externes, à travers des consultations dédiées. La **sensibilisation** a été un axe majeur, avec des actions menées auprès des employés et du Comité de Direction pour intégrer les principes de la durabilité à tous les niveaux. Nous avons également pris part à des échanges enrichissants, notamment au sein du comité d'audit, de la commission EMAS avec la COPIDEC sur les pratiques ESG, et de la table ronde des Objectifs de Développement Durable (ODD) du Port autonome de Namur.

Ces avancées témoignent de notre engagement à structurer et renforcer notre démarche de durabilité. En intégrant ces dimensions dans nos pratiques et en poursuivant nos efforts, nous affirmons notre ambition de contribuer activement à un territoire plus résilient et responsable.



Dans ce rapport annuel, vous trouverez des informations détaillées sur nos actions durables, mises en évidence par des objectifs de développement durable spécifiques à chaque secteur d'activité. Ceux-ci attestent de l'engagement continu du BEP à contribuer à un avenir plus durable pour sa communauté et son environnement.

1.7 L'ANNÉE 2024 MOIS PAR MOIS

JANVIER

Organisation du Conseil des Ministres européens de l'emploi et des affaires sociales à Namur Expo, dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne.



MARS

Participation au parcours artistique « Chambres avec vues », organisé par la Ville de Namur avec 280 visiteurs.



FÉVRIER

Un demi-million d'€ récoltés via la plateforme de crowdfunding CiLo dans le cadre de 76 projets hébergés depuis son lancement en 2018.



AVRIL

Le prix « Smart Region Awards 2024 » est décerné au BEP par Digital Wallonia pour son projet de bot automatisé d'aide à la gestion des plaintes liées à la collecte des déchets.



MAI

Installation de 2 ruches sur le toit du BEP, à l'initiative d'un collaborateur apiculteur et en vue de contribuer à la biodiversité en ville.



JUIN

Lancement d'un nouveau service d'accompagnement aux entreprises namuroises, dans le domaine de la certification ESG (Environnement - Social - Gouvernance).



JUILLET

AOÛT

Démarrage des diagnostics territoriaux des 38 Communes namuroises, dans la perspective de l'élaboration des Schémas de Développement Communaux (SDC).



SEPTEMBRE

Renouvellement de la certification EMAS (pour les centres d'enfouissement technique et le centre de compostage), ISO 14001 (pour les parcs d'activité) et ISO 9001 (pour la qualité des services du BEP et du Crématorium du Coeur de Wallonie).



OCTOBRE

Ouverture du nouveau recy-parc d'Eghezée, qui remplace l'ancien trop exigu et difficilement accessible.



NOVEMBRE

Lancement de 2 projets Interreg dans lesquels le BEP est partenaire: Build Value (dans le domaine de la construction durable) et Ardenne Transition Durable (dans le domaine de la mobilité douce et du tourisme).



DÉCEMBRE

Démarrage des travaux d'équipement du futur parc d'activité urbain, Cit-Ys®, sur l'ancien site militaire de Belgrade (Namur).



1.8 L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ



18,23 ha
de terrains vendus

soit **86,51 millions**
d'investissements

et **637 emplois**



89,9%
de taux d'occupation
des parcs d'activités
(soit **1.656** entreprises et
19.742 emplois)



72 entreprises
et **334** emplois hébergés
dans les incubateurs



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

31
porteurs de projet
accompagnés

131
entreprises
accompagnées

5
créations
d'entreprises

1375
participants aux
séminaires/workshops
à destination
des entreprises
namuroises

88
actions
collectives

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



36 communes
accompagnées dans
leurs projets dont:

15
stratégies
territoriales

47
projets
de bâtiments
publics

14
projets de logements
ou d'espaces publics

16
projets touristiques

8
projets énergie

5
projets en matière
de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



504kg
de déchets collectés
par habitant



77,6%
des déchets
recyclés/compostés/
biométhanisés



41.527
tonnes de déchets
verts valorisés dont
30.205 tonnes
valorisées via le centre
de compostage de
Naninne



14.536
tonnes de déchets
organiques valorisés
en biométhanisation



37.530
tonnes de bois traités
dans l'unité de tri-
broyage de Floreffe



851 stands,
prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation,
formations, conférences, événement, animations
de prévention/tri/sensibilisation du BEP, soit une
sensibilisation directe de **19.002** personnes



9.143
élèves sensibilisés à
la prévention, au tri
des déchets ou à la
propreté publique
dans les écoles
namuroises

1.258.189
visites
dans les recyparcs



NAMUR EXPO

31
manifestations
représentant
140.450
visiteurs



L'ORGANISATION GÉNÉRALE

494
collaborateurs

45 ans
de moyenne d'âge

95%
de taux de bien-être au
travail

2.

LE BEP

2.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise la **création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités, contribuant ainsi au développement économique et social de la Province**, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre d'entreprises créées	5	9
Nombre de créateurs et start-ups accompagnés	15	47
Nombre de projets d'étudiants entrepreneurs accompagnés	40	26
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	65	118
Nombre d'événements de networking	25	41
Nombre de participants aux événements de networking	250	914
Nombre d'ateliers/workshops	25	51
Nombre de participants aux ateliers/workshops	100	473

C. Domaines d'actions



Focus sur l'ODD 8

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

Le BEP s'inscrit plus spécifiquement dans l'axe 8.4 qui vise à « améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière. »

Par ses actions, le BEP encourage les entreprises du territoire à diminuer leur impact sur l'environnement. Il les aide au travers de ses accompagnements tels que les diagnostics et suivis 360° et plus spécifiquement bas-carbone ou ESG, à optimiser la gestion de leurs ressources et adapter leurs processus pour favoriser une croissance respectueuse de l'environnement. Son approche contribue à un développement économique équilibré, qui respecte les limites planétaires et promeut l'équité sociale. Un focus est également porté sur la valorisation des entreprises travaillant en circuits courts dans l'agroalimentaire et l'écoconstruction.

VERS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

LES COHORTES START AND LAB

En 2024, le TRAKK by BEP a déployé deux éditions de son programme **Start and Lab**, une approche en mode cohorte destinée à structurer et valider les idées des porteurs de projets, créateurs, et étudiants entrepreneurs. Chaque cohorte combine ateliers collectifs, échanges entre pairs et accompagnement individuel, offrant aux participants une méthode complète pour construire leur projet entrepreneurial. Les cycles incluent:

- **4 workshops pratiques** pour poser les bases d'un projet solide;
- **2 moments d'échanges avec des start-ups** pour bénéficier de retours d'expérience concrets;
- **Un suivi individuel centré sur le testing**, essentiel pour transformer les idées en actions viables.

Les thématiques abordées:

1. Business model et Objectifs de Développement Durable (ODD)
2. Conception d'un projet innovant et aligné sur des besoins réels
3. De l'idée à une solution concrète
4. Viabilité économique

Grâce à ces deux cohortes, 35 participants et 29 projets ont été accompagnés pour passer de l'idée au projet structuré, consolidant ainsi l'écosystème entrepreneurial local.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du référentiel produits mis en place par Wallonie Entreprendre. Ce référentiel définit, pour l'ensemble des opérateurs wallons, la durée de l'accompagnement subsidié ainsi que le

contenu et le niveau de qualité des livrables attendus. Il se base sur les 8 moteurs de la croissance d'une entreprise.

Dans le cadre du démarrage de son activité, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise peut ainsi bénéficier des services prestés par le TRAKK, tels que des tests produits/marchés ou workshops techniques, ainsi que par les conseillers d'entreprises qui, sur la base d'un diagnostic du projet, proposent un accompagnement répondant à ses enjeux de développement.

Le BEP collabore avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les start-ups. Celles-ci peuvent ainsi compter **sur l'expertise des services de partenaires** tel que le réseau Wallonie Entreprendre, UCM, le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

En 2024, **le BEP a en effet réalisé 35 diagnostics/analyse 360°** pour des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans - livrable de type « 3A »). 16 concernaient des étudiants entrepreneurs (voir infra - Incubateur étudiant LinKube). Le BEP a également réalisé **19 accompagnements en « suivi »** (livrables 4A et 4B)

INCUBATEUR ÉTUDIANTS LINKUBE

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission consiste à accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est financé par la Wallonie, le Fonds Social Européen et le FEDER. Il propose des services tels que:

- Des coachings individuels personnalisés;
- Des ateliers collectifs sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat;
- Des services connexes liés au TRAKK (bureau LinKube, coworking, FabLab, salles de réunion, réseau...);
- De la visibilité sur les projets.

Tout au long de l'année 2024, **LinKube a accompagné 31 projets pour 45 jeunes entrepreneurs**. Le taux de conversion en entreprise dépasse les 50%.

En 2024, les actions ont été les suivantes:

- L'offre d'accompagnement est articulée autour de 3 livrables prestés en faveur des étudiants entrepreneurs. Une première rencontre a lieu afin d'apprécier la **maturité du projet** pour rentrer dans le dispositif et, si besoin, lui communiquer des étapes préalables à entamer (livrable « 2C » tel que défini par Wallonie Entreprendre). 59 livrables « 2C » ont été réalisés soit 89 bénéficiaires. Un **diagnostic** (livrable « 3A ») détaillé du projet est ensuite proposé aux étudiants prêts à entrer dans l'incubateur afin de déterminer un **plan d'actions** précis et un accompagnement sur mesure pour le développement de leur projet. 16 diagnostics ont été réalisés, 21 porteurs en ont bénéficié. La troisième phase consiste en un **suivi de la mise en œuvre du projet** (livrable « 4 »), comprenant des phases d'accompagnements individuels et collectifs; 37 porteurs en ont bénéficié, pour un nombre total de 111,5 jours d'accompagnement;
- **3 comités de sélection** ont été organisés les 19 mars, 21 juin et 8 octobre. Le comité de sélection est un passage obligé pour la validation et l'acceptation d'un projet pour son « suivi business » au sein de l'incubateur étudiant;
- **8 ateliers collectifs** sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat ont été mis sur pied en 2024 pour l'ensemble des étudiants accompagnés, sur les thèmes suivants:
 - 3 ateliers « boost incubation – deviens l'entrepreneur de demain » (9 février, 12 avril et 6 décembre)
 - 1 atelier « échanges entre pairs » sur le « statut à prendre quand on se lance » (18 mars)
 - 1 atelier sur « comment faire d'un pépin une pépite? » (13 septembre)
 - 1 atelier « pitch » (9 octobre)
 - 1 atelier « échanges entre pairs » sur l'Intelligence Artificielle (28 novembre)
 - 1 atelier « Namur Legal Lab » (4 novembre et 12 décembre)
- Des actions de **sensibilisation à l'entrepreneuriat** chez les jeunes ont été menées:
 - Participation à divers événements tels que le Hackathon du CS Lab (UNamur), le festival « Entreprendre Demain » (HEPN), la fête de l'Université;
 - Actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre rassemblant en tout plus de 200 participants des hautes écoles et écoles secondaires namuroises.
- Dans le cadre de ses relations internationales, LinKube a reçu le 15 mars une **délégation d'étudiants québécois** (Cégep Trois-Rivières).
- Un **prix « LinKube »** a été décerné lors des Alfes 2024 au projet « Mystale Games ».



Focus sur... la création de la start-up Click-van.be

Thibault Draye et Christophe Hennin ont soumis leur projet au BEP en mai 2024. Un diagnostic a été réalisé pour vérifier la viabilité et la faisabilité, ainsi que pour définir les étapes clés nécessaires à la création de la start-up. Ce diagnostic a permis de guider les décisions stratégiques et d'affiner la feuille de route.

Le projet Click-van.be évolue avec l'ambition de se positionner comme un acteur innovant dans le secteur des véhicules utilitaires. L'entreprise propose un service intégré d'achat, d'aménagement, de transformation et de financement de véhicules utilitaires légers, neufs ou de stock, avec des livraisons immédiates. Sa mission: simplifier, accélérer et personnaliser l'acquisition de véhicules utilitaires pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client. En septembre 2024, les 2 associés créent une SRL.

Pour soutenir la phase de création, un accompagnement financier et stratégique personnalisé a été assuré par le BEP pour structurer et trouver le financement nécessaire au lancement officiel. En décembre 2024, la start-up obtenait les accords de financement auprès de Namur Invest et de la banque pour soutenir le démarrage de ses activités.

Focus sur... Gobelock

Claire de Gérardon et Bruno de Fauconval sont les fondateurs de Gobelock, une protection anti-intrusion pour gobelet réutilisable, résultat d'une expérience malheureuse vécue par Claire. Gobelock est né sur les bancs de l'Henallux et s'est concrétisé avec l'accompagnement de LinKube. Claire et Bruno ont lancé fin 2023 une campagne de crowdfunding sur CiLo et ont dépassé l'objectif de 15.000€ récoltés. Plusieurs prototypes ont été créés et validés. Ils sont en cours d'usinage.

VERS PLUS DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

WORKSHOPS - WEBINAIRES

Un programme d'ateliers et workshops est proposé aux entreprises de la province. Il comprend essentiellement des actions en présentiel qui permettent une meilleure interaction et offrent du maillage entre les participants, mais certaines actions se font également à distance afin de faciliter l'accès à l'information, peu importe le lieu où se trouve le chef d'entreprise.

VOLET RESILIENCE

SYMBIOSE INDUSTRIELLE

Dans le cadre de la stratégie Circular Wallonia, le BEP continue à jouer un rôle central en tant que facilitateur en symbiose industrielle pour la province de Namur. Les actions menées auprès des entreprises cette année ont permis de renforcer les initiatives existantes et d'amorcer de nouveaux projets en faveur de l'économie circulaire.

ATELIERS SYNERGÉTIQUES POUR LES ENTREPRISES DE LA BASSE-SAMBRE

En 2024, le BEP, en partenariat avec l'Agence de Développement Local de Sambreville, a poursuivi et intensifié ses actions pour promouvoir la symbiose industrielle et favoriser les échanges entre entreprises de la Basse-Sambre. Deux formats complémentaires ont rythmé l'année:

- **Soirées des entreprises:** Ces événements ont permis de renforcer les liens entre entreprises locales et d'explorer des thématiques stratégiques liées à l'économie circulaire. La soirée du 8 février, avec 23 participants, s'est distinguée par des témoignages sur des exemples de mutualisation réussie, comme le partage de personnel et d'espaces. Ces échanges ont mis en lumière des opportunités concrètes de coopération.
- **Ateliers "Mastermind des Talents":** Ces sessions mensuelles ont permis aux chefs d'entreprise de discuter de problématiques spécifiques et de mutualiser leurs ressources pour trouver des solutions. Avec une participation croissante, les thèmes abordés en 2024 ont inclus des défis opérationnels tels que la gestion des devis, l'amélioration des méthodologies de management, et la résolution de conflits internes. Chaque session, rassemblant jusqu'à 15 participants, a contribué à ancrer la démarche d'intelligence collective comme outil efficace pour le développement d'initiatives collaboratives.

ATELIER SYNERGÉTIQUE SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS DE CREALYS® ET ECOLYS®

Le BEP a renforcé la dynamique collaborative sur les parcs d'activités de Crealys® et Ecolys® à travers un atelier synergétique organisé le 16 octobre 2023. Cet événement, qui a rassemblé 23 participants, a permis d'identifier des opportunités concrètes en matière de symbiose industrielle autour de thèmes tels que les communautés d'énergie, la mobilité durable et la mutualisation des flux.



Plusieurs projets ont été identifiés:

- **La mutualisation des flux de carton:**
Un projet de mutualisation des flux de carton a été lancé pour optimiser leur collecte et leur traitement. Le BEP a commencé le travail d'analyse des besoins des entreprises des parcs. À ce jour, les données de 35 entreprises ont été collectées et sont en cours d'analyse. Une solution adaptée sera mise en œuvre en 2025 pour améliorer les filières d'évacuation et réduire les coûts.
- **La création d'un réseau de chaleur:**
Un projet visant à valoriser la chaleur fatale produite par certaines entreprises a été exploré. Les échanges ont permis de valider l'intérêt de développer un réseau de chaleur partagé. Les entreprises concernées étudient actuellement les aspects techniques et réglementaires pour structurer ce projet.
- **La mobilité durable:**
Des pistes concrètes, telles que l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et le lancement d'un programme pilote de vélos partagés, ont été étudiées. Ces initiatives, en collaboration avec la Ville de Gembloux, devraient se concrétiser en 2025 après une phase d'évaluation.
- **Le renforcement des synergies via Idealys:**
Le club d'entreprises des parcs, Idealys, a été mobilisé pour soutenir les initiatives d'achats groupés et de mutualisation de services. L'objectif est de renforcer la collaboration entre les entreprises locales pour des gains d'efficacité et une réduction des coûts.

ATELIER SYNERGÉTIQUE POUR LES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION À FERNELMONT

Organisé le 19 novembre par le BEP, cet atelier a réuni des entreprises du secteur de la construction autour des enjeux de réduction de l'impact environnemental et des opportunités de collaboration. L'initiative a été motivée

par le besoin exprimé par l'entreprise Eecocur, certifiée performance CO₂, de partager des bonnes pratiques et de développer des synergies locales.

Après différentes présentations sur la certification CO₂, la stratégie ESG, et les retours d'expérience d'Eecocur, les participants ont travaillé en groupes pour identifier des pistes concrètes de collaboration:

- La mutualisation des ressources: le partage de conteneurs pour le carton, la gestion groupée des déchets (palettes, bois, frigolite) et l'achats communs d'équipements comme une broyeuse;
- L'économie circulaire: le développement d'une plateforme locale de réemploi des matériaux, en collaboration avec Tradecowall;
- L'optimisation collective: la mutualisation de salles de formation et l'achats groupés de fournitures ou matières premières.

Le BEP analysera la faisabilité des projets détectés et accompagnera individuellement les entreprises intéressées dans leurs démarches environnementales (diagnostics bas-carbone, intégration ESG). Les participants resteront en contact pour poursuivre les échanges et développer des collaborations durables.

VOLET GESTION

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ASSESE? »

Le 25 juin, un atelier à destination des entreprises d'Assesse a été coorganisé avec la Commune. Les thématiques abordées étaient: comment optimiser la consommation d'énergie dans son entreprise, les nouvelles du parc d'activité, la biodiversité sur le parc, les nouveautés présentées par la Commune (changements en matière de marchés publics, facturation électronique, futurs travaux sur le parc). 10 participants étaient présents.

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES DE CINEY ET HAMOIS? »

Le 10 décembre, 16 entreprises étaient réunies à l'Arsia afin d'écouter la conférence relative à l'approche ESG dans l'entreprise, d'en savoir plus sur la gestion efficace des ressources avec la digitalisation et l'IA, les leviers financiers pour la digitalisation avec Namur Invest, le PME Bike Coaching présenté par AKT, les nouvelles des parcs (redynamisation d'Achène, verdurisation de Condrols®, l'extension de Lienne, la zone artisanale de Natoye, la communauté d'énergie renouvelable, l'observatoire des commerces, les actualités du club d'entreprises et de l'ADL et enfin une présentation du Parc Naturel Coeur de Condroz).

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE COUVIN? »

Le 18 juin, 9 entreprises ont répondu à l'invitation de la Commune de Couvin et du BEP. A l'agenda: le suivi du projet d'extension du parc de Mariembourg, une conférence sur l'optimisation de la consommation d'énergie au sein de son entreprise, les atouts du Co-Learning E420 pour les entreprises, les actualités du GECO et les nouveautés au sein de la Commune.

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FERNELMONT? »

Le 10 avril, la salle du Collège de Fernelmont accueillait 8 entreprises pour échanger sur la mobilité douce dans le parc, la symbiose industrielle (comment optimiser les flux de matières dans son entreprise), les communautés d'énergie renouvelable, les actions du CeFer, une présentation du Coworking de Fernelmont et les nouveautés au sein de la Commune.

ATELIER « QUOI DE NEUF POUR LES ENTREPRISES DE GEDINNE ET DU C2P? »

Le 14 juin, 27 participants ont pris part à l'atelier organisé par le BEP avec la Commune et le Club d'entreprises C2P chez Station 16 à Gedinne. Au menu: les nouvelles du parc d'activité, l'optimisation de l'énergie dans mon entreprise, les nouveautés dans la commune et, enfin, l'actualité du club C2P.

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE GEMBOUX? »

Le 15 avril, le BEP et la Commune ont accueilli 14 entreprises. Ont été présentées la charte Wallonie Nature, les communautés d'énergie renouvelable, l'optimisation de la consommation dans son entreprise, le suivi de l'extension du parc Crealys®, les bornes de recharge électrique et enfin les infos du GEG et d'Idealys.

ATELIER « QUOI DE NEUF POUR LES ENTREPRISES DE HAVELANGE? »

Le 23 mai, 15 participants se retrouvaient à Havelange afin de bénéficier d'un atelier sur l'optimisation de ses ventes, suivi d'un échange entre les participants.

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE METTET? »

Le 12 septembre s'est déroulé un atelier au cours duquel ont été abordées les nouvelles du parc d'activité et les actualités du territoire, suivies d'une conférence sur la stratégie d'accélération de croissance et de durabilité de l'entreprise. 9 participants y ont pris part.

ATELIER « QUOI DE NEUF POUR LES ENTREPRISES DE NAMUR? »

Le 14 novembre, au Château d'Arche, 81 entrepreneurs étaient réunis à l'invitation du BEP et du GrepanN4 afin d'échanger sur 2 thématiques: l'accompagnement de leurs projets de transformation digitale d'une part et les solutions financières de Namur Invest d'autre part. Le GrepanN4 et le Bourgmestre de Namur sont intervenus sur les nouveautés à destination des entreprises namuroises. 81 personnes étaient présentes.

ATELIER « QUOI DE NEUF SUR LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE WALCOURT? »

Le 16 mai, 23 participants se sont réunis à Walcourt afin d'en savoir plus sur la symbiose industrielle et l'optimisation des flux de matière dans l'entreprise, l'extension du parcs, l'implémentation d'un ERP et, enfin, les projets de l'ADL et de la Commune.

VOLET COMMUNICATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

CYCLE « CRÉER DU CONTENU PERCUTANT POUR AMÉLIORER MA VISIBILITÉ EN LIGNE »

Cinq ateliers ont été mis sur pied afin d'aider les entreprises à mieux gérer leur image en ligne. Ils avaient pour thème « Charte graphique » (19 septembre) avec 12 participants, « Canva » (17 octobre) avec 11 participants, « Référencement » (5 novembre) avec 9 participants, « Prise de vue » (21 novembre) avec 11 participants et « Montage vidéo » (12 décembre) avec 11 participants également.

CYCLE « BONNES PRATIQUES EN RÉSEAUX SOCIAUX »

Quatre ateliers dédiés au storytelling (26 mars) avec 6 participants, à Linked In (18 avril) avec 9 participants, Instagram (28 mai) avec 8 participants et aux campagnes web (20 juin) avec 5 participants ont été mis sur pied à destination des entreprises.

CYCLE « IA BUSINESS LAB »

Trois ateliers ont été organisés: « Maîtriser l'art des prompts avec l'IA » (le 12 septembre) avec 14 participants, «Les réseaux sociaux et l'IA » (le 10 octobre) avec 10 participants et « L'IA pour challenger son business » (le 14 novembre) à destination de 8 participants.

ATELIERS DIVERS

CYBERSÉCURITÉ:

Un atelier relatif à la cybersécurité a permis à 5 entreprises de se former le 8 février.

DEUX PETITS-DÉJEUNERS AVEC NAMUR INVEST

Le premier petit-déjeuner a eu lieu chez Namur Invest le 10 octobre, avec 14 participants. Il s'intitulait « Les opportunités de l'IA, cas concrets d'implémentation ». Le BEP a présenté quelques accompagnements en IA mis en place au sein d'entreprises namuroises, Namur Invest a mis en avant ses soutiens financiers dédiés et ITM Technologies a témoigné de son vécu positif.

Le second s'est déroulé le 28 novembre, également chez Namur Invest, à destination de 19 entreprises toutes intéressées par la thématique: « L'ESG dans mon entreprise: accélérateur de croissance et de durabilité » avec le témoignage de Stephen Destrée de la Biscuiterie Destrée.

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, STRATÉGIE ESG ET LEVIERS FINANCIERS

Un atelier abordant ces thématiques s'est déroulé le 6 novembre à Philippeville et a rassemblé 24 participants. Le BEP, Namur Invest et le GECO s'étaient réunis afin d'unir leurs forces et compétences au profit des entreprises de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

OPTIMISATION DES VENTES EN CIRCUITS COURTS AGRO-ALIMENTAIRES

Un atelier s'est déroulé à Havelange le 19 juin en suivi d'un premier initié plus tôt dans l'année. Il a permis à 21 petits producteurs de se former plus avant et d'échanger entre eux.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Un atelier pour anticiper la facturation électronique et les législations de 2026 a été organisé le 12 décembre afin d'informer les 9 entreprises présentes quant à ces changements importants, afin de les aider à s'y préparer au mieux.

ATELIERS RELATIFS AUX MARCHÉS PUBLICS

4 ateliers suivis par 12 entreprises ont été mis en œuvre afin d'aider les sociétés à être plus efficaces dans leurs marchés publics. De la sélection qualitative à la procédure négociée sans publicité préalable, en passant par l'utilisation d'e-procurement.

RESEAUTAGE

« BOOSTER MES VENTES, CONVERTIR UNE RENCONTRE EN OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES »

Un atelier sur la thématique du réseautage s'est déroulé le 3 décembre à Sambreville. Il a accueilli 19 participants, heureux de bénéficier d'une présentation et se tester via exercices.

ALFERS 2024

L'édition 2024 des Alfes a vu trois entrepreneurs récompensés: Frédéric Adant de Fagnes Beer (Couvin), Stephen Destrée de la Biscuiterie Destrée (Anhée) et Arthus de Bousies de Bionat (Namur). C'est Mystale Games, entreprise de production de jeux vidéo qui a reçu le prix LinKube. La cérémonie s'est déroulée le 11 avril à l'aérodrome de Namur. Pour cette édition, relayée par les différents opérateurs économiques namurois (UCM et Namur Invest), l'événement était également combiné au Square by NEW, renforçant la participation des entreprises. L'événement a rassemblé 300 participants.

MEET & GREET 2024

Pour la 2^e année consécutive et forts du succès rencontré en 2023, les opérateurs économiques namurois que sont UCM, le BEP et Namur Invest ont à nouveau organisé leur cérémonie des vœux en commun. Celle-ci s'est tenue au Château Bayard (Eghezée). S'est joint à l'organisation Square by NEW, dans l'optique de coordonner les forces vives économiques et de ne pas démultiplier les événements de réseautage. Le Meet & Greet 2024 a de nouveau été couronné de succès avec plus de 400 personnes inscrites.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENTREPRISES

Le référentiel produits définissant l'offre wallonne de services d'accompagnement identifie les types d'accompagnements à prêter, les livrables correspondants et les modalités de subsidiation wallonne et européenne en fonction du nombre de jours prévus pour leur réalisation.

Les catégories 3 (« diagnostic »), 4 (« suivis ») et 8 (« services au sein du TRAKK ») sont concernées par l'accompagnement individuel et sont financées par la Wallonie et le FEDER, en fonction du nombre de livrables réalisés et validés par Wallonie Entreprendre.

Le « parcours client entreprise » se matérialise dans ce contexte comme suit:

- Un **ciblage efficient** des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation;
- Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires;
- La réalisation d'un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux;
- La réalisation d'une **feuille de route de développement** et la formalisation d'une proposition de **plan d'accompagnement personnalisé**, réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de Wallonie Entreprendre);
- La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement sur la base de l'offre de services d'accompagnement;
- **L'auto-évaluation et l'évaluation** du client dans une optique d'amélioration continue.

Focus sur... Peintagone

Peintagone, entreprise belge, installée à Andenne, fondée par Benoît et Baptiste Piessevaux, Nicolas Guilmin et Dennis Willems, se distingue par sa gamme de peintures tendances, durables et respectueuses de l'environnement. Forte de son savoir-faire et de ses valeurs d'innovation, elle a atteint un niveau de croissance stable qu'elle ambitionne de consolider.

Grâce à l'accompagnement du BEP, Peintagone a identifié plusieurs axes stratégiques:

- Améliorer la gestion des stocks via l'automatisation pour optimiser la logistique et la trésorerie;
- Renforcer la cybersécurité;
- Structurer les ressources humaines avec des processus d'évaluation et de développement;
- Approfondir sa démarche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG);
- Préparer un déménagement vers de nouveaux locaux.

Ces initiatives visent à pérenniser ses activités tout en affirmant son engagement en faveur de l'environnement et de la performance.



En 2024, **86 livrables de type diagnostic ont été envoyés à Wallonie Entreprendre** selon la répartition suivante: 55 croissances et 31 bas-carbone. La plupart ont fait l'objet d'un contrôle qualité permettant de faire les ajustements nécessaires pour se conformer au référentiel attendu. Dans la foulée des diagnostics réalisés en 2023 et 2024, 102 contrats ont été suivis pour des accompagnements d'entreprises en phase de croissance soit 88 « croissance » et 14 « bas-carbone » (livrables « 4 – suivi »).



VERS PLUS D’INNOVATION
DES ENTREPRISES

UN PROGRAMME D’ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL
DES ENTREPRISES POUR LEURS PROJETS
D’INNOVATION NUMÉRIQUE

Le BEP propose un accompagnement sur mesure pour aider les entreprises dans leur transformation digitale. L’objectif est d’accompagner les entrepreneurs face aux enjeux technologiques liés aux technologies numériques émergentes. L’accompagnement inno-techno permet d’accélérer la transformation numérique des entreprises à travers notamment l’implémentation de nouveaux systèmes ERP en vue d’une meilleure efficacité opérationnelle de celles-ci mais aussi à travers le support sur de nouveaux projets IA, blockchain... Il permet également d’impulser des dynamiques d’innovation en entreprise grâce au numérique.

UN PROGRAMME D’ACTIONS ET D’ACCOMPAGNEMENT,
COLLECTIF ET/OU INDIVIDUEL, EN LIEN AVEC LE
PROJET D’INNOVATION DES ENTREPRISES

2024 a été placé sous l’angle de la poursuite de la mise en œuvre du « référentiel métier » de Wallonie Entreprendre. Les actions et projets sont dès à présent entièrement pensés sur la base de ces nouvelles balises.

Dans ce cadre, le TRAKK by BEP a consolidé son rôle central au sein du hub de créativité et d’innovation namurois.

Il a orchestré **3 conférences inspirantes, une Pitch Party, 17 workshops et 18 échanges** entre pairs qui ont rassemblé des entrepreneurs passionnés, des start-uppeurs, des chercheurs et porteurs de projets audacieux. De l’agro-alimentaire au numérique, en passant par la construction, le tourisme et l’énergie, tous les secteurs ont été brassés pour stimuler les échanges et booster le développement de projets innovants sur le territoire.

Au total, **568 entreprises et porteurs de projets** différents ont bénéficié des actions (collectives et/ou individuelles du TRAKK).

LE TRAKK, LIEU D’INSPIRATION ET DE CONSTRUCTION
DES FUTURS

En 2024, le TRAKK by BEP a organisé 3 conférences inspirantes conçues pour impulser de nouvelles perspectives aux acteurs namurois. Parmi les thématiques: **l’intelligence artificielle**, la créativité et l’inclusion dans le **jeu vidéo** (avec Ubisoft, Walga.be et la HEAJ) et **l’économie régénérative**. Sans oublier la 4^e édition de la Pitch Party où 6 start-ups ont challengé leurs projets devant un panel d’experts, investisseurs et journalistes, rassemblant 47 participants dont 30 entreprises différentes.

DES ATELIERS TECHNIQUES POUR MONTER
EN COMPÉTENCES

17 workshops techniques ont permis de booster les compétences des participants avec **deux cohortes Start and Test Lab** pour les porteurs de projets (35 participants et 29 projets) et **une cohorte en innovation managériale** (5 participants) destinée aux entreprises établies désireuses d’impulser le management participatif. Ces sessions sur-mesure ont offert un accompagnement ciblé et des outils concrets pour favoriser l’innovation et la collaboration au sein des organisations.

UNE COMMUNAUTÉ EN MOUVEMENT

18 sessions d’échange entre pairs/de networking (impliquant 302 participants différents) ont été organisées, où chaque membre de la communauté a pu échanger, créer des liens solides et partager son expérience avec pour objectifs de renforcer les collaborations et booster l’innovation.

UNE OFFRE DE SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL CENTRÉE SUR LE TESTING

17 tests marché ont été réalisés, permettant aux porteurs de projets de valider, sur le terrain, leurs cibles ainsi que les besoins, attentes et envies de celles-ci. Rencontrer leurs prospects a permis aux porteurs de projets et entreprises de valider ou d’invalider leurs hypothèses, d’ajuster leur proposition de valeur et de tester leur modèle économique. Ce sont également **18 tests usage** qui ont été effectués, permettant aux entreprises et start-ups de tester leur prototype par l’organisation de focus groups et la participation à différents salons (Mind&Market, KIKK Festival). Au total, **21 porteurs** de projets et **8 entreprises** ont bénéficié d’au moins un accompagnement individuel, certains d’entre eux ayant effectué un test usage à la suite de leur test marché.

Focus sur... le jeu vidéo

En 2024, le TRAKK s’est affirmé comme « the place to be » pour les acteurs du gaming avec plus de 360 participants lors de nos activités autour du jeu vidéo ! En partenariat avec la HEAJ et Walga, le TRAKK by BEP a organisé des événements marquants pour booster le secteur: 3 rencontres exclusives, 1 conférence interactive avec Ubisoft, 4 sessions TestPlay, des Game Cafés... Ces moments ont permis à des talents locaux comme Brume Studio et Mystale Games de briller, en renforçant l’écosystème namurois du jeu vidéo.

LE REPOSITIONNEMENT DU TRAKK: CAP VERS
L’ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

Cette année a marqué un tournant pour le TRAKK avec le lancement de son nouveau positionnement autour de l’économie régénérative: créer de la valeur tout en réparant et renforçant les écosystèmes et les communautés.

Une conférence inspirante était organisée le 18 novembre (avec plus de 38 participants), où des entreprises comme Eggo, Nonet, D’ici, la Ressourcerie Namuroise,... ont partagé des témoignages concrets sur les défis des transitions écologiques, sociales, numériques, économiques... S’y sont ajoutés un atelier participatif et des rencontres stratégiques avec des partenaires pour renforcer les liens avec le territoire (53 participants).

Le TRAKK tend ainsi à se positionner comme le laboratoire vivant où l’on explore, teste, et développe des modèles économiques régénératifs.

VERS PLUS DE DURABILITÉ
DES ENTREPRISES

L’ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS
L’ÉVOLUTION DE LEUR BUSINESS MODEL VERS LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

Le BEP accompagne les entreprises pour une transformation durable de leur modèle économique.

Cet accompagnement prend plusieurs formes:

- Une **analyse stratégique ESG** qui, via la matrice de double matérialité, identifie les enjeux prioritaires de l’entreprise sur les questions de durabilité.
- Un **accompagnement opérationnel bas-carbone**. Cet accompagnement individuel se déroule en plusieurs phases:
 - La réalisation d’un diagnostic qui entend faire un état des lieux des impacts de l’entreprise;
 - La rédaction d’un plan d’actions qui recense l’ensemble des opportunités de l’entreprise pour réduire son impact environnemental et climatique tout en améliorant sa robustesse;

— Une aide dans la mise en œuvre des actions prioritaires;

— La recherche des solutions de financement des projets bas-carbone et la rédaction du dossier d’investissement.

- Un accompagnement spécifique permettant de détecter des opportunités de **symbioses industrielles** au sein de groupes d’entreprises et d’en assurer la mise en place. Comme expliqué au point « symbiose industrielle» (cfr. supra « Vers plus de croissance des entreprises »), les actions collectives permettent de détecter des projets de synergies ou mutualisations entre entreprises. Cette détection de synergie peut également se faire à l’échelle individuelle d’une entreprise si elle recherche ou si elle cherche à se défaire d’un flux particulier. Une analyse des synergies ou mutualisation potentielles est alors activée, il s’agit alors de synergie entre deux entreprises.



Domaine de Ronchinne

Focus sur... l'accompagnement bas-carbone du Domaine de Ronchinne

Le Domaine de Ronchinne est un lieu d'hôtellerie et de loisirs situé en pleine nature, offrant une expérience unique alliant détente, aventure et bien-être. L'établissement propose un hébergement varié, allant du château aux cabanes insolites, ainsi qu'une restauration mettant en avant des produits locaux. L'établissement développe une approche éco-responsable et veille à préserver son environnement naturel.

Dans cette optique, le Domaine de Ronchinne a souhaité challenger ses projets durables dans le cadre de l'accompagnement bas-carbone proposé par le BEP.

Le diagnostic a soulevé plusieurs opportunités pour l'établissement, dont l'importance de mieux comprendre et maîtriser ses consommations énergétiques, mais aussi l'intérêt d'intégrer des solutions d'énergies renouvelables ainsi que de se conformer à la réglementation sur la gestion des biodéchets.

Le BEP a accompagné la mise en œuvre de ces actions prioritaires. Concrètement, un outil de monitoring énergétique a été mis en place, comprenant le placement de décompteurs pour ventiler les consommations d'électricité entre les différents bâtiments.

Un carport solaire a été installé, comprenant 222 panneaux photovoltaïques permettant de couvrir 40% des consommations d'électricité de l'établissement. Cette installation a été complétée de 9 bornes de recharge de véhicules électriques.

Le BEP a accompagné l'entreprise dans la recherche d'une solution de gestion des biodéchets provenant du restaurant. Une étude de faisabilité technico-financière a permis de valider l'intégration d'une micro-unité de biométhanisation permettant de traiter les biodéchets tout en produisant du biogaz. Ce gaz sera ensuite valorisé via une chaudière spécifique pour l'eau chaude sanitaire des cuisines.

En 2024, ce travail a débouché sur des actions dans 3 domaines :

- L'ESG :
 - 5 actions de sensibilisation collective sur l'ESG et les directives européennes en matière de durabilité, impactant plus de 100 chefs d'entreprise ;
 - 4 accompagnements lancés pour l'élaboration d'une matrice de double matérialité et d'un plan d'action au sein d'entreprises namuroises.
- Le bas-carbone :
 - 5 actions de sensibilisation collective sur la gestion de l'énergie avec le référent bas-carbone, qui ont touché >100 chefs d'entreprises ;
 - 3 animations de sensibilisation à l'économie circulaire via le business game « Risk & Race » qui ont touché 19 entreprises ;
 - 31 diagnostics bas-carbone au sein d'entreprises namuroises ;
 - 14 accompagnements pour la mise en œuvre des opportunités prioritaires du plan d'action bas-carbone.
- La symbiose industrielle :
 - Au-delà des actions de sensibilisation, 4 entreprises ont créé des synergies individuelles avec d'autres pour un échange de flux ;
 - 2 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement sur leur besoin en diversification de matière première et recherche de contact pour échanges de bonnes pratiques.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS ET DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Dans le but de renforcer l'autonomie alimentaire locale, le BEP a poursuivi ses actions de structuration de l'offre et de la demande de produits locaux. L'objectif est de rapprocher l'offre locale de la demande locale, en soutenant le développement des circuits courts et en améliorant la compétitivité des acteurs du territoire.

Ainsi, **11 diagnostics** ont été réalisés pour évaluer les besoins des **entreprises du secteur agroalimentaire local**. À la suite de ces diagnostics, plusieurs conventions d'accompagnement ont été signées avec des transformateurs et artisans, comprenant des plans financiers, des stratégies de commercialisation et du coaching personnalisé. Ces actions visent à renforcer la compétitivité et la pérennité des entreprises locales, tout en enrichissant l'offre alimentaire du territoire.

Parallèlement, le BEP a travaillé à l'**identification de nouveaux débouchés pour les produits locaux**, notamment dans la restauration collective publique. Cette démarche a pour objectif de faire de la restauration collective un levier de transition vers une alimentation durable, en alignant les besoins des collectivités avec la production locale.

Le BEP a ainsi mis en place **une offre de services pour accompagner les collectivités** dans leur transition alimentaire. En collaboration avec la Fondation Cyrus, cinq diagnostics ont été réalisés pour les Communes de Hastière, Onhaye, Yvoir, Houyet et Dinant, afin d'identifier les actions à mener pour intégrer davantage de produits locaux dans les menus de la restauration publique. Une proposition de suivi est en cours, portant sur la faisabilité d'une cuisine centrale partagée et un accompagnement sur les marchés publics durables.





VERS PLUS DE NETWORKING

AU NIVEAU LOCAL PAR L'ANIMATION DES CLUBS D'ENTREPRISES

Depuis de nombreuses années, le BEP a à cœur d'aider les clubs d'entreprises. Il a participé à la création de plusieurs d'entre eux. Ce soutien prend différentes formes: échange, écoute de leurs souhaits, questions, mise à disposition d'un atelier organisé par le BEP à destination de leurs membres, invitation à des événements clés tels le Meet & Greet, les Alfes... Mais le BEP travaille également à leurs côtés à la mise sur pied d'événements au profit de leur communauté. En 2024, on peut noter une nette tendance au rapprochement entre clubs, à l'échange entre eux et aux invitations croisées à des événements de l'un ou l'autre club, ce qui permet à chacune de leur communauté de membres de réseauter de manière élargie.

C2P - Club des 2 Provinces

Divers événements ont été organisés sur la zone de Gedinne, Bièvre, Vresse et Beauraing: une Garden Party à Rienne, un atelier avec le BEP et la Commune de Gedinne chez Station 16 et un « Zoning en Fête » à Bièvre, avec la collaboration de la commune de Bièvre, son ADL et du BEP. Le C2P a également pris part à des actions d'autres clubs, tel le dîner tournant du GEG. Une délégation était également présente au Meet & Greet.

CeFer - Club des entreprises de Fernelmont

2024 fut une année de transition l'ancien et le nouveau président. Le CeFer en a profité pour étendre son rayon d'action à Andenne. Outre un atelier organisé par le BEP avec le CeFer et la Commune, le repas de fin d'année a également été l'occasion d'étendre la communauté du club. Celui-ci a également pris part au Meet & Run organisé par le GrepanN4.

Club de Ciney-Hamois

Le club d'entreprises a revu son planning habituel d'événements, se recentrant sur quelques actions phares et en participant aussi à l'inauguration de V3Manupal. Son souper annuel était l'occasion d'organiser un teambuilding entre les membres du club, tout en fêtant ses 15 ans.

CeWal - Club des entrepreneurs de Walcourt

Bien qu'ayant décidé en 2023 d'arrêter le club d'entreprises, force est de constater que ses forces vives sont toujours bien actives. En effet, elles ont décidé de se remettre autour de la table et d'organiser, avec le soutien de la Commune, du BEP et de l'ADL, un « Zoning en fête » les 12 et 13 octobre, qui fut un beau succès. En parallèle, un atelier « Quoi de neuf pour les entreprises de Walcourt? » a été organisé avec leur collaboration également.

GEG - Groupement des entreprises de Gembloux

Le Groupement des Entreprises de Gembloux a mis sur pied de nombreuses manifestations pour dynamiser le tissu gembloutois. Le GEG a aussi collaboré en tant qu'orateur et participant à l'atelier « Quoi de neuf pour les entreprises des parcs de Gembloux ? ». Il a participé à une conférence organisée par Ideals et organisé un dîner tournant à Lonzée qui a remporté un beau succès. La fin d'année a également vu le changement de présidence.

GeRoch - Groupement des entreprises de Rochefort

Le GeRoch a rencontré des difficultés qui ont mené à son essoufflement. Le BEP a ainsi participé au gala de clôture du club en fin d'année. Les membres de la communauté ont été invités à se joindre à celle du C2P, proche géographiquement. Le GeRoch et le C2P avaient déjà participé ensemble à des événements de l'un et/ou de l'autre club, parmi lesquels le FIRR (Festival International du Rire de Rochefort), le dîner tournant du C2P... Une proximité existe donc déjà.

GrepanN4 - Groupement des entreprises/commerces du parc de Naninne et de la N4

Le GrepanN4 a organisé des actions de réseautage et de rapprochement entre ses membres. Citons le « Meet & Run », les vœux du club... En 2024, un atelier en commun, mis sur pied par la Ville de Namur, GrepanN4 et le BEP, a été organisé au château d'Arche, sous le format « Quoi de neuf pour les entreprises de Namur - Connexions ». Le Meet & Run, qui allie course relais et mise en réseau des entreprises a connu un succès encore plus grand. Enfin, notons également un changement de présidence en fin d'année.

Ideals - Club des entreprises de Crealys® et Ecolys® et Florefe

Ideals a participé à un appel à projet « biodiversité » portant sur le parc Crealys®. Le barbecue de la rentrée et le jogging ELA ont rencontré un beau succès. Comme en 2023, Ideals a poursuivi sa volonté de mettre du contenu inspirant et macro-économique à la disposition de ses membres et de ceux des autres clubs également (GEG, Ideals). A titre d'exemple, citons la conférence « Robustesse ou spécialisation: comment nos entreprises vont-elles s'adapter à un monde globalisé en mutation? » d'Olivier Hamant, auteur, biologiste et directeur de recherche à l'INRAE. Enfin, un atelier « Quoi de neuf pour les entreprises de Gembloux? » a été coorganisé avec Ideals, le GEG, la Commune et le BEP.

AU NIVEAU RÉGIONAL AVEC LES CEI ET WALLONIE ENTREPRENDRE

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe l'ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEI) et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises.

En 2024, les échanges ont porté sur l'opérationnalisation de la nouvelle période de programmation FEDER 2021-2027 impliquant un financement des opérateurs sur la base des livrables réalisés et non plus des ressources affectées à la réalisation des livrables concernés.

AU NIVEAU TRANSFRONTALIER DANS LE CADRE D'INTERREG

Le BEP s'est associé en 2023 à un nouveau projet déposé dans le cadre de la nouvelle période de programmation, en lien avec les circuits courts et l'écoconstruction.

Le projet Interreg **Build-Value** vise à accélérer l'intégration des éco matériaux dans la construction et la rénovation en levant les freins techniques, économiques et organisationnels qui limitent leur adoption. Il s'inscrit dans une dynamique transfrontalière et repose sur trois axes majeurs: la caractérisation et l'évaluation des matériaux naturels,

la sensibilisation et la formation des acteurs du secteur et, enfin, l'accompagnement des entreprises et des pouvoirs publics vers un changement durable des pratiques constructives.

C'est dans ce dernier axe que le BEP joue un rôle central en tant qu'acteur local facilitateur. Grâce à son positionnement à l'intersection des entreprises et des pouvoirs publics, le BEP œuvre à renforcer les synergies entre ces deux secteurs, en facilitant l'échange d'informations et en favorisant la mise en relation des acteurs économiques et institutionnels. En 2024, le BEP a préparé et planifié les actions dont il est responsable: l'organisation de rencontre des entreprises avec les pouvoirs publics et avec les étudiants, la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt qui permettra de promouvoir les innovations du secteur en permettant aux acteurs innovants d'augmenter en visibilité (stand sur des salons d'acteurs publics, vidéo promotionnel et rencontres organisées avec partenaires et investisseurs).

Un micro-projet Interreg « **Entreprendre en Silver Economie** » a reçu l'aval des autorités européennes fin 2024, ce qui permettra son développement en 2025. Celui-ci porte sur une période d'un an. Il s'agira au travers de 3 jours intensifs d'accompagnement, d'ateliers et d'échanges, de permettre à des porteurs de projet et à des entreprises qui voudraient développer un produit/service dans le « bien vieillir », d'être soutenues, boostées de façon à gagner du temps et faciliter sa mise sur pied en vue commercialisation future.



2.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

A. Mission

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les Communes dans **leurs projets de développement local et supra-local** en mettant à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025		Résultats 2024	
	Total	Suppl./an	Total	Suppl./an
Nombre de communes accompagnées	38		36	
Taux de fidélisation des communes	90%		100%	
Nombre de projets communaux accompagnés	100	10	98	25
Nombre de projets non communaux accompagnés	5	3	17	3
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	5	2	15	6
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	10	2	47	11
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	5	2	14	3
Nombre de projets touristiques accompagnés	10	2	16	1
Nombre de projets Smart City accompagnés	5	2	5	3
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	3	2	3	/
Nombre de projets en efficience énergétique accompagnés	5	2	8	2
Montant des investissements publics accompagnés et attribués en marché de travaux	10 millions d'€	10 millions d'€	15 millions d'€	
Nombre de projets organisationnels/en assurances accompagnés	2	2	5	3

C. Domaines d'actions



Focus sur l'ODD 11

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛR, RÉSILIENTS ET DURABLE

Rendre les villes durables en Province de Namur c'est avant tout concrétiser les projets d'équipement et de développement, en particulier des villes et des villages qui structurent le territoire.

VERS PLUS DE SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX

En matière de sensibilisation aux enjeux supracommunaux, c'est notamment la thématique de la réforme du bail à ferme qui a été abordée.

Dans ce cadre, le BEP a organisé un séminaire le 29 avril à la Ferme Beguin (Suarlée) destiné aux Communes et CPAS, pour les aider à appliquer la réforme du bail à ferme en vigueur en Wallonie depuis le 1^{er} janvier 2020. Près d'une cinquantaine d'agents et de mandataires communaux ont participé, témoignant de l'importance de la thématique. Le séminaire a abordé divers points clés :

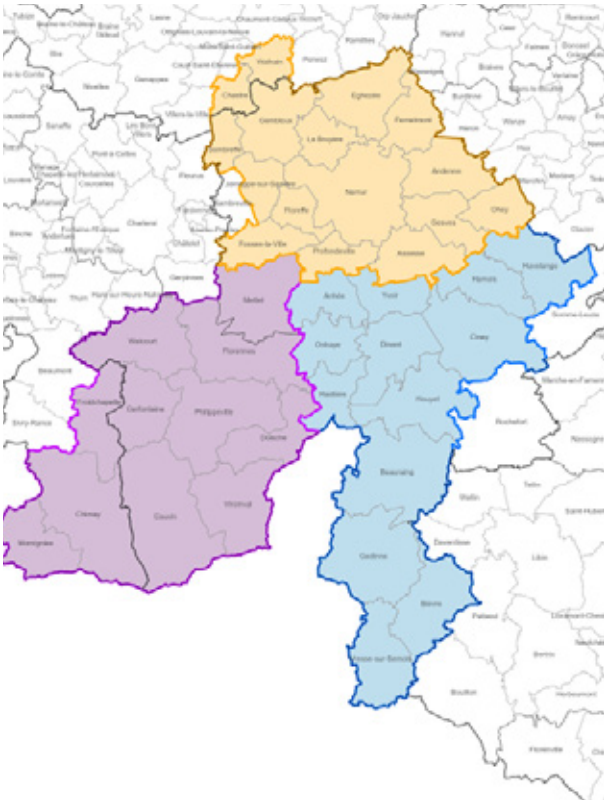
- La cartographie : présentation des solutions du BEP pour identifier les parcelles publiques sur le territoire communal ;
- Le rappel législatif : explication des nouvelles règles introduites par la réforme du bail à ferme ;
- Une boîte à outils : mise à disposition d'outils spécialement conçus pour les communes et CPAS concernés par les baux à ferme ;
- L'accompagnement individuel : proposition d'un service d'accompagnement personnalisé via un partenaire externe pour répondre aux besoins spécifiques des administrations.

Cet évènement s'inscrit dans une démarche supracommunale du BEP, visant à animer des dynamiques entre les communes namuroises pour concrétiser des projets communs adaptés aux spécificités locales de chaque bassin de vie. Les participants ont ainsi pu découvrir comment ces ressources peuvent simplifier les démarches et optimiser la gestion des baux à ferme dans le respect de la nouvelle législation.



VERS PLUS DE SUPRACOMMUNALITÉ ET DE STRATÉGIE TERRITORIALE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
BEP – supracommunalité et cartographie dynamique	Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.	Les diagnostics communaux initiés en 2024 reprennent les différents indicateurs en rapport avec le Schéma de Développement Territorial.
BEP – appel à projets wallon « soutien aux projets supracommunaux »	Appel à projets lancé début 2021 à l'ensemble des Communes visant à rencontrer les objectifs propres à la supracommunalité, à savoir assurer l'animation d'un territoire, fédérer les élus et identifier des projets mutualisés.	Le BEP, en tant qu'acteur historique de la supra/intercommunalité, a poursuivi l'animation des 3 bassins cohérents : • Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et hennuyère (Essaimage), • l'arrondissement de Dinant et le bassin de vie de Namur Capitale. En complément de l'animation des trois Conférences des Bourgmestres au premier semestre, le BEP a organisé des ateliers thématiques ouverts aux membres des Administrations et des Collèges communaux (notamment sur la réforme du bail à ferme, sur l'énergie...).
BEP – implémentation de la Stratégie Ardenne Transfrontalière (SArT)	Coordination au sein de l'équipe technique, pilotage d'actions notamment en matière de mobilité/développement économique et relais d'actions de santé et de formation/enseignement.	Au-delà de son travail d'animation et de coordination au sein de l'équipe technique (notamment pour l'organisation des Comités stratégiques et pour le suivi opérationnel), le BEP a notamment piloté le groupe de travail sur la mobilité, débouchant sur un partage de données/stratégies et sur la réalisation d'un schéma directeur cyclable transfrontalier. Ce schéma pourra alimenter utilement les acteurs dans la mise en œuvre de tronçons via des financements européens (projet Interreg AITIMI) ou régionaux (droit de tirage PIMACI).



VERS PLUS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Anhee, Florennes, Mettet, Onhaye - Parc Naturel de la Molignée	Accompagnement en vue de la création d'un Parc Naturel de la Molignée.	Le BEP a coordonné la réalisation du dossier de candidature pour la création du Parc Naturel de la Molignée pour les 4 Communes. Deux bureaux d'études ont été désignés pour réaliser d'une part un rapport de diagnostic territorial détaillé et d'autre part le plan de gestion du futur parc. La réalisation du plan de gestion a été accompagnée de nombreux ateliers participatifs organisés dans les 4 communes. Le BEP a également fourni les éléments juridiques nécessaires à la création du parc et s'assure de la bonne coordination du projet avec les instances régionales compétentes.
Ciney - dossier d'expropriation pour piste cyclable	Réalisation d'un dossier d'expropriation afin de permettre à la Ville l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation d'une piste de mobilité douce.	Les plans de projet et de division ont été réalisés ainsi qu'une esquisse du projet avec estimation financière. La constitution du dossier avec les argumentaires nécessaires a été finalisée début 2024.
Andenne - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a assisté la Commune dans la désignation d'un auteur de projet pour réaliser le SDC et il accompagne la Commune dans le suivi de la réalisation de celui-ci.
Walcourt - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a assisté la Commune dans la désignation d'un auteur de projet pour réaliser le SDC et il accompagne la Commune dans le suivi de la réalisation de celui-ci.
Sambreville - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a assisté la Commune dans la désignation d'un auteur de projet pour réaliser le SDC et il accompagne la Commune dans le suivi de la réalisation de celui-ci.
Couvain - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	Le BEP a assisté la Commune dans la désignation d'un auteur de projet pour réaliser le SDC et il accompagne la Commune dans le suivi de la réalisation de celui-ci.



Parc Naturel de la Molignée



Parc Naturel de la Molignée – atelier participatif

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Hastière - SDC	Accompagnement dans le cadre du schéma de développement communal (SDC).	La convention pour désigner un auteur de projet a été validée en décembre 2024.
Jemeppe-Sur-Sambre – valorisation de terrains à Spy	Définition de la programmation urbanistique et de la méthode de valorisation de terrains communaux à Spy.	Le BEP a réalisé l'analyse contextuelle du site et soumis une préprogrammation.
Gesves – réaménagement du centre	Réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves.	Le BEP a finalisé l'étude urbanistique et a réalisé un masterplan permettant de visualiser l'ensemble des propositions d'aménagement retenues. Le projet a été présenté en CLDR (Commission Locale de Développement Rural).
Dinant/Houyet – réaménagement Gendron Gare	Réalisation d'un masterplan au niveau de la zone de Gendron Gare (Dinant/Houyet).	Le BEP a coordonné la réalisation d'un masterplan pour l'aménagement de la zone de Gendron gare, en coordination avec les différents acteurs publics impliqués.



Gesves – réaménagement du centre

VERS UNE CONCRÉTISATION ACCRUE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX



Somme-Leuze – ferme Laboulle



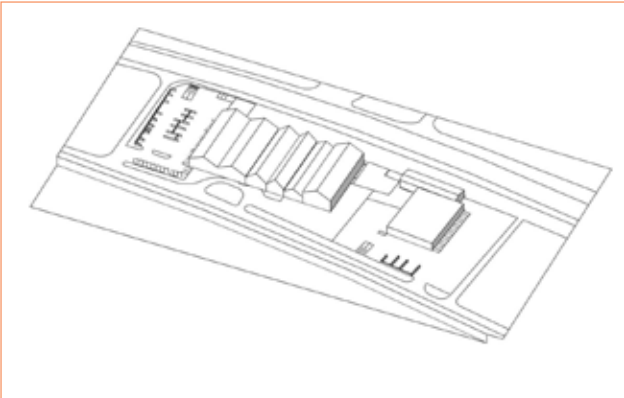
Walcourt – Administration communale

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Somme-Leuze – Ferme Laboulle	Rénovation/transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager pour y accueillir l'Administration communale, la crèche et une maison rurale polyvalente.	Le marché de travaux a été lancé et attribué. Les travaux ont commencé en septembre 2024.
Walcourt – extension et rénovation de l'Administration communale et de l'ancienne Justice de Paix	Réorganisation des locaux de l'Administration communale existante pour répondre aux aspects fonctionnels et de confort. Rénovation de l'ancienne Justice de Paix pour y intégrer certains services communaux.	Le BEP a rédigé un cahier des charges pour le lancement d'un marché de travaux accompagné d'un bureau d'architecture. Le marché de travaux a été lancé fin 2024.
Hastière - Maison communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale.	La réception provisoire des travaux a été accordée en octobre 2024.
Gembloux - redéploiement site du CPAS	Réalisation d'un inventaire architectural succinct et d'une note sur le redéploiement des infrastructures du CPAS sur le site de la rue Chapelle Marion.	Le BEP a réalisé un cadastre succinct d'un ensemble de 6 bâtiments. Des travaux d'entretien ont été menés avec 5 personnes clés au sein du CPAS. Le BEP a présenté le rapport final de l'étude au Conseil de l'Action Sociale.
Sombreffe – rénovation de l'Administration communale	Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et aménagement d'une antenne de Police.	Le BEP a accompagné Sombreffe pour définir la programmation des travaux à effectuer. Un marché de conception et réalisation a été lancé, mais n'a pas rencontré d'intérêt. Afin de sauvegarder le subside, le BEP assurera le rôle d'auteur de projet pour relancer un marché de travaux destiné à être publié début 2025.
Andenne- programmation travaux	Réorganisation des 5 services travaux au sein du hall du Port Autonome.	Le BEP a réalisé une étude programmatique avec l'aide de son sous-traitant en programmation. Celle-ci comprend 3 volets: le schéma directeur, le programme général et le programme détaillé.
Florennes – maison de repos Degrange	Rénovation et mise aux normes de l'ancienne maison de repos Degrange en vue d'y héberger provisoirement les services du CPAS et de l'antenne locale de la zone de Police Flowal.	La BEP a réalisé une programmation détaillée du projet pour répondre aux besoins de l'ensemble des services du CPAS et d'un commissariat de Police de proximité regroupant 20 personnes. Un estimatif des travaux accompagne cette programmation.



Gembloux – CPAS



Andenne – hall des travaux



TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Philippeville – rénovation de la Maison communale	Réalisation d'une étude de faisabilité de la rénovation et de l'extension de l'Administration communale.	La convention a été signée et la réunion de démarrage de la mission a été organisée ainsi que les premières analyses.
Province - étude de reconversion du site des Trieux	Définition de la stratégie de valorisation des bâtiments de la Province situés sur le site des Trieux à Namur (examen de l'état et du statut des bâtiments, étude des servitudes et impétrants, estimation financière).	L'analyse a porté sur la définition des contraintes urbanistiques et techniques du site. Une expertise immobilière a permis de définir la valeur vénale de chaque bâtiment et un tableau de synthèse comparant les différents scénarii de reconversion du site a été réalisé.

ÉCOLES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction d'une nouvelle implantation scolaire liée à l'école de l'Envol sur le site de Mozet.	Le BEP a assisté la Commune dans le lancement d'un appel d'offres pour la conception et la réalisation des travaux, tout en veillant à respecter les contraintes financières et légales en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commune. L'entreprise a été notifiée sur base du rapport d'analyse des offres rédigé par le BEP. Le BEP a accompagné la Commune et l'auteur du projet dans la préparation du dossier de demande de permis. Le permis ayant été octroyé en juin 2024, les travaux ont débuté dès septembre 2024.
Viroinval - aménagement de classes et de sanitaires	Aménagement de classes et création d'une toilette PMR dans l'école d'Olloy-sur-Viroin.	Les travaux d'aménagements ont débuté en octobre 2023 et ont été réceptionnés en mars 2024.



Gesves – école de l'Envol



Viroinval – école d'Olloy

BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISONS ASSOCIATIVES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Sambreville – pôle culturel de Tamines	Assistance du BEP en vue d'installer la bibliothèque, l'académie et le conservatoire sur le site de l'ancien CPAS de Tamines.	Le BEP a assisté la Commune et suivi l'auteur de projet dans l'élaboration du marché de travaux. Ce dernier a été attribué fin 2024 sur base d'une proposition d'attribution du BEP.
Namur – complexe aquatique	Montage du projet du futur centre aquatique de la Ville de Namur.	Le site pour accueillir le projet a été identifié, il s'agit du Parking P+R de Bouge.
Profondeville – salle de gymnastique	Rénovation et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	L'avant-projet a été déposé sur la plateforme début 2024 pour approbation par le SPW Mobilité et Infrastructures (Infrasports). Un accord de principe a été donné en avril 2024. Ensuite, le BEP accompagnera la Commune dans la finalisation du dossier au stade «projet» en vue de le soumettre pour notification. Une fois le projet notifié, le BEP finalisera le cahier des charges pour lancer un marché global de travaux en conception et réalisation.
Sambreville - aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S	Mission d'auteur de projet pour la rénovation de l'ancienne gare d'Auvelais en vue de l'aménagement du Centre Culturel Régional de Sambreville (CRAC'S).	L'entreprise a poursuivi les travaux commencés en 2022. Le BEP a assuré le suivi de leur exécution.
Walcourt – restauration du patrimoine Solbreux	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de concrétiser le projet de création d'une maison des associations communales.	Le BEP a accompagné la Commune et l'auteur de projet dans la constitution de l'avant-projet et a participé aux réunions avec l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine) et la Commission des Monuments et Sites. Après obtention de l'accord de ces dernières, le BEP a également accompagné la Commune pour la finalisation de la demande de permis et pour le marché de sécurisation du site.

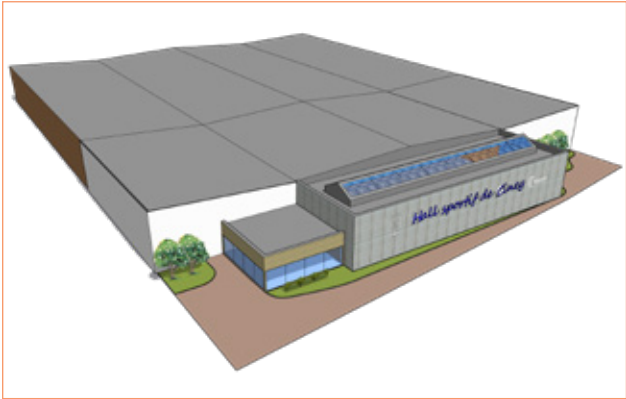


Tamines – pôle culturel (© Goffart Polomé Architectes)



Auvelais – CRAC'S

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Mettet – hall des sports – rénovation énergétique	Accompagnement de la régie communale autonome (RCA) des sports de Mettet en vue de la rénovation du centre sportif Maurice Dantine dans le cadre de l'appel à projets « rénovation énergétique des infrastructures sportives ».	Le BEP a accompagné la RCA en tant qu'auteur de projet pour la demande de permis (obtenu en juin 2024), ainsi que pour lancer les marchés de travaux. Suite au désistement de l'unique adjudicataire du lot de travaux de gros œuvre, le BEP a assisté la régie pour la relance d'un marché en décembre 2024, avec une ouverture des offres prévue en février 2025.
Gembloux – construction d'une piscine	Création d'une nouvelle piscine.	Le BEP a aidé la Commune de Gembloux à réaliser les pièces permettant de déposer une demande de subside Infrasports dans le cadre des projets supracommunaux. La ville a obtenu un accord favorable sur la demande de recevabilité du projet.
Ciney/Régie des sports – extension du hall sportif	Aide à la mise en œuvre de l'extension du hall sportif de Ciney au vu des subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projets «hall sportif partagé».	Le BEP a procédé au suivi de l'auteur de projet dans le cadre de l'avant-projet et du permis d'urbanisme.
Florennes – centre culturel	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'un espace libre dans le centre culturel, en vue d'y implanter l'académie de musique.	Ce projet a été retenu en vue de l'obtention d'un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour sa rénovation énergétique. Le BEP assure une mission d'auteur de projet avec l'assistance de tiers pour l'élaboration des études d'architecture, d'ingénierie et de PEB. Le marché de travaux a été attribué en juillet 2024, les travaux ont débuté en septembre 2024, avec un délai de 240 jours ouvrables. Le BEP suit ces travaux tout en veillant à permettre l'occupation en toute sécurité du foyer culturel et de la bibliothèque.
Mettet - rénovation énergétique de la bibliothèque	Mission d'auteur de projet en vue de procéder à la rénovation énergétique de la bibliothèque de Mettet.	Le dossier d'exécution a été réalisé par une mise en concurrence et l'analyse des offres finalisée fin 2024.
Florennes – rénovation énergétique du club de football	Rénovation de l'enveloppe du bâtiment du RSC Florennois et réalisation des techniques spéciales (chauffage, ventilation, éclairage, photovoltaïque).	En 2024, le BEP a élaboré le cahier des charges des travaux avec la collaboration de bureaux d'étude tiers. Un marché de travaux a été lancé début 2024 et attribué en mai 2024. Le début des travaux est prévu en janvier 2025, avec un délai de 180 jours calendrier pour sa réalisation. Le projet bénéficie d'un subside dans le cadre du Plan de Relance (subside Infrasport).
Mettet – 3 salles de village	Construction de trois salles polyvalentes, à Saint-Gérard, Maison-Saint-Gérard et Furnaux.	Le BEP a déterminé une programmation pour chacune des trois salles à construire, et estimé leur coût de construction. Un dossier de permis d'urbanisme pour la démolition de la salle de Maison-Saint-Gérard a été déposé et le permis obtenu. Un cahier des charges pour un marché de travaux de démolition a été rédigé et sera publié en 2025.
Houyet- analyse stabilité des 2 églises	Analyse d'une problématique de stabilité de deux églises.	Le BEP avec l'aide de son sous-traitant en stabilité, a réalisé les deux rapports d'analyse en stabilité.



Ciney – extension du hall sportif



Florennes – centre culturel



Mettet – bibliothèque



Hamois – cadastre des églises

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Hamois - cadastre des églises	Réalisation du cadastre des 8 églises de la commune qui comprend la réalisation d'un levé des bâtiments, d'un reportage photographique par drone et de l'inventaire de la stabilité et des techniques spéciales des bâtiments.	Le BEP avec l'aide de ses sous-traitants spécialisés a réalisé le relevé drone des églises (photos de la toiture et des façades) et le scannage complet de l'enveloppe des bâtiments pour obtenir les plans.
La Bruyère - complexe footballistique	Accompagnement pour la désignation d'un auteur de projet et d'une entreprise pour la construction d'un complexe footballistique intégrant un bâtiment (buvette, vestiaires, locaux techniques) et un terrain de football synthétique.	Le BEP a rédigé le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet.
Hamois – mur de soutènement	Accompagnement pour la désignation d'un ingénieur en stabilité et d'un coordinateur sécurité en vue de rénover des murs de soutènement autour de la Chapelle Notre-Dame de Schaltin.	La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée en décembre 2024.

BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Zone de police SAMSOM - nouveau commissariat	Construction d'un nouvel Hôtel de Police situé à Sambreville.	Le BEP a assuré le suivi administratif et financier du chantier. Le BEP a également procédé à la réception provisoire du bâtiment en 2024.
Zone de police Flowal - hôtel de police	Réalisation d'un nouveau commissariat pour le compte de la Zone Flowal.	Le BEP a procédé au suivi de l'auteur de projet dans l'esquisse et l'avant-projet. Une visite du bâtiment SAMSOM a également été réalisée afin d'intégrer les bonnes pratiques.
Zone de police de l'Entre-Sambre-et-Meuse	Aide à la désignation d'un auteur de projet pour permettre la construction d'un nouveau pôle proximité sur la commune de Mettet et la transformation d'une maison en pôle de proximité sur la commune de Floreffe.	La mission a été initiée en 2024 par la programmation.
Zone de police DINAPHI - aménagement de la caserne des pompiers de Chastrès (parc d'activité économique de Walcourt)	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagements d'un bâtiment hall-re-lais existant en vue d'y accueillir le futur arsenal des pompiers de la zone DINAPHI.	Le projet prévoit des travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs: création de places de parking et aménagement d'une dalle de lavage avec récupération et traitement des eaux, travaux d'électricité et de mise en conformité du réseau incendie, travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures. Le BEP assiste la zone, sur base de la définition des nouveaux besoins définis par cette dernière. Une esquisse a été réalisée dans ce cadre.



Zone de police – SAMSOM



Zone de police – Flowal

BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Anhée - création d'un centre multi-services intergénérationnel	Création d'un centre intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	Le BEP a procédé à la mise en adjudication du marché de création d'une voirie interne et de l'aménagement des abords et désignation de l'entreprise. Les travaux débiteront en mars 2025.
Couvin - nouvelle crèche	Démolition du bâtiment RTG existant et construction d'une crèche de 21 places située dans le site du Bercet à Couvin.	Le permis de démolition/désamiantage du bâtiment existant a été octroyé en juin 2024. Le marché en conception et réalisation a été attribué. L'avant-projet a été validé par le pouvoir subsidiant SPW-IAS (Infracrèches). Le permis d'urbanisme pour la construction de la nouvelle crèche a été introduit début décembre 2024.
Fosses-la-Ville - extension de la crèche	Création de 18 places supplémentaires à la crèche Le Chabo'T.	Le marché en conception et réalisation a été attribué. L'avant-projet a été validé par le pouvoir subsidiant SPW-IAS (Infracrèches). Le permis d'urbanisme pour la construction de l'extension de la crèche existante a été introduit début décembre 2024.
Province - Maison de la santé	Réalisation de l'étude de faisabilité en 2 étapes visant à préciser l'occupation du site pour l'implantation de la nouvelle Maison de la santé sur le site provincial à Salzinnes.	L'étude de faisabilité finalisée a été présentée en juin 2024. Une convention pour la concrétisation du projet a été transmise à la Province.



Anhée – centre multigénérationnel



Fosses-la-Ville – crèche Le Chabo'T

HALL DES TRAVAUX

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Sambreville - hall des travaux de la Feutrerie	Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du redéploiement et de la modernisation des différents bâtiments présents sur le site de la Feutrerie à Auvelais qui héberge le service communal des travaux.	Le BEP a lancé, pour le compte de la Commune, un marché pour la première phase des travaux, visant à désigner une entreprise générale pour l'exécution des travaux.

AUTRES BÂTIMENTS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
CARE-NAM - construction d'un centre de stérilisation	Construction d'une plateforme de stérilisation commune pour les hôpitaux CHU et Saint-Luc Bouge.	Le BEP a accompagné le maître d'ouvrage pour le suivi des travaux qui ont débuté en février 2023. La réception provisoire des travaux sera réalisée durant le 1 ^{er} trimestre 2025.
Walcourt – Trésor de la Basilique	Désignation d'un auteur de projet pour reprendre et finaliser le projet de valorisation du Trésor de la Basilique Saint-Materne de Walcourt.	Le BEP a réalisé les études techniques manquantes en ce qui concerne le chauffage, la ventilation, l'électricité, l'éclairage et la sécurisation, en vue d'obtenir la validation de l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine) sur la complétude du dossier.
Viroinval - démolition de bâtiments	Démolition de 2 bâtiments inoccupés et délabrés, représentant un danger.	Les travaux de démolition ont été réalisés et réceptionnés en avril 2024.
Eghezée - hall technique	Programmation d'un site abritant des bureaux, stockages, garages et locaux sociaux des ouvriers communaux.	Le BEP a organisé une série de réunions avec le service technique, destinées à cerner ses besoins actuels et futurs. Des visites des installations de Ciney et Villers-la-Ville ont également eu lieu. Le rapport de programmation sera déposé début 2025.
Hamois – démolition de bâtiments	Démolition de bâtiments de type RTG et réhabilitation du site des 4 vents à Natoye.	Le BEP a procédé au relevé des bâtiments, à la réalisation d'un avant-projet, à l'estimation des travaux de démolition et à l'assainissement du site.
Gesves - démolition d'un bâtiment	Démolition d'un ancien bâtiment scolaire de type RTG et assainissement du site.	Le BEP a procédé au relevé du bâtiment, a introduit la demande de permis de démolition, préparé le cahier des charges des travaux, mis en concurrence et désigné l'entreprise de démolition.
Namur – Pôle Emploi Rogier – Digital Factory et Cités des métiers	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe en vue d'accueillir la Cité des Métiers de Namur et les locaux de la Digital Factory.	Une révision de la programmation du projet a été réalisée par le BEP pour intégrer la Digital Factory et l'ASBL Steamuli dans la Cité des Métiers. Le marché de travaux a été lancé sur base du cahier des charges rédigé par le BEP en conception et réalisation en 2023. Le BEP a analysé et proposé une attribution détaillée au Collège de la Ville de Namur et au FOREM, maîtres d'ouvrages conjoints. En parallèle, le BEP a accompagné la Commune dans le cadre d'une campagne d'essais et analyses du sol, de réalisation d'un rapport de qualité des terres. Le BEP a également assisté les maîtres d'ouvrages et l'équipe attributaire, lors de la phase de rédaction du permis et pour la préparation du dossier de demande de permis unique. Il a provoqué l'ensemble des rencontres avec les administrations. Le chantier débutera début 2025.



CARE-NAM



Walcourt – Basilique Saint-Materne



Eghezée – hall technique



Namur – pôle Rogier

Focus sur... la rénovation énergétique de l'espace culturel de Florennes

Les travaux de rénovation énergétique de l'espace culturel de Florennes ont débuté en septembre 2024. Le BEP a travaillé avec des bureaux d'études tiers pour mettre au point un projet répondant aux objectifs fixés par le Plan de Relance, en respectant les principes du DNSH (Do Not Significant Harm). La démarche qui a sous-tendu le développement du projet a été d'adopter des solutions techniques implémentables sur le long terme: des systèmes simples, demandant peu de maintenance et ne requérant pas d'être un ingénieur chevronné pour les piloter. En résumé: privilégier l'ergonomie des systèmes plutôt que leur sophistication, et ainsi garantir leur efficacité à long terme. La réflexion DNSH initiale s'est poursuivie. Par exemple, suite au démontage de certains matériaux, il a été jugé que leur état permettait leur réutilisation future. Bien que cela n'ait pas été prévu à l'origine, ils ont été reconditionnés et confiés au maître d'ouvrage.

VERS LE DÉVELOPPEMENT
DE PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS

QUARTIER D'HABITAT

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Sambreville - opérationnalisation de Ville+Sambre+Ville	Mise en œuvre du développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre.	Le BEP a débuté la rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une passerelle cyclo-piétonne afin de relier les deux rives de la Sambre.
Andenne - SOL d'Anton	Réalisation d'un schéma d'orientation local (SOL) visant à définir le développement de l'ensemble de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) d'Anton (49 hectares dont presque la totalité appartient à la Ville d'Andenne) et à concevoir une urbanisation multifonctionnelle autour d'un vaste parc central dont une moitié serait destinée à accueillir une zone d'activité économique dédiée à l'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée tandis que l'autre moitié accueillerait du logement ainsi que des équipements communautaires et de services publics.	Le projet du schéma d'orientation local d'Anton a été adopté au Conseil communal. Il a ensuite été soumis à enquête publique.
Assesse - développement de la ZACC de la gendarmerie	Le projet consiste en l'urbanisation de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie située derrière la Maison communale.	Le BEP a finalisé la mission et a présenté les résultats au Collège communal aboutissant à la vente des propriétés communales et privées.
Profondeville - SOL du carrefour des Six Bras	Réalisation d'un schéma d'occupation du sol (SOL) en vue de cadrer l'urbanisation de cette réserve foncière à proximité du centre de Bois-de-Villers et de l'axe commercial du carrefour des Six Bras.	Sur base de l'analyse contextuelle du site, le BEP a réalisé la justification du choix de la zone et des affectations envisagées, ainsi que la rédaction des objectifs d'aménagement et la spatialisation de ceux-ci. L'avant-projet de SOL accompagné de la carte d'orientation ont été finalisés. Compte-tenu de l'entrée en vigueur du CoDT le 1 ^{er} avril, l'adoption par le Conseil communal a été reportée.
CPAS Eghezée - rénovation UREBA logements	Rénovation énergétique de logements d'accueil d'urgence.	Un marché de conception-réalisation a été lancé en 2024. Après analyse de l'unique offre reçue, le BEP a conseillé d'abandonner le projet, ce dernier se révélant trop coûteux.
Eghezée - SOL de Frocourt	Développement d'un nouveau quartier (logements, espace vert public, bureaux et équipements communautaires) sur des terrains appartenant à la Commune et à la Joie du Foyer au centre d'Eghezée.	Le Conseil communal a adopté l'avant-projet du schéma d'orientation local Frocourt. Ensuite, la réalisation du rapport sur les incidences environnementales a pu débuter par un bureau d'étude agréé.
Sambreville - logements groupés Velaine	Définition d'une programmation urbanistique et architecturale pour un projet de logements groupés éco-responsables sur un terrain communal et désignation d'un auteur de projet	L'analyse du site a été réalisée.



Sambreville - Ville+Sambre+Ville



Andenne - Anton



Assesse - ZACC de la gendarmerie



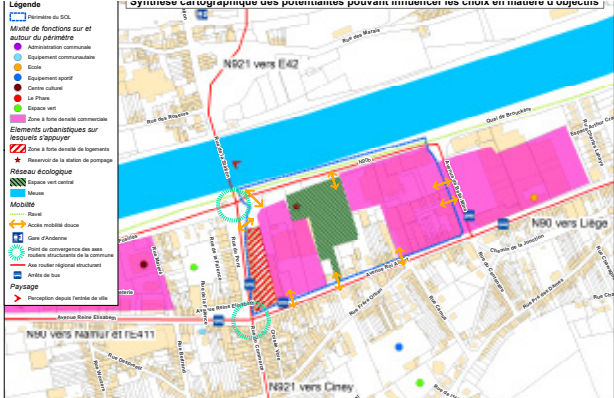
Eghezée - SOL de Frocourt

ESPACES PUBLICS

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Dinant – Mont-Fat	Etude technique et urbanistique visant à définir le meilleur mode de liaison entre le plateau Mont-Fat et le centre-ville de Dinant.	L'étude, finalisée en 2024, apporte une réponse précise sur la manière de réaliser une liaison verticale entre le plateau Mont-Fat (projet de P+R) et le centre-ville de Dinant. Le rapport final comprend une analyse détaillée des aspects techniques, environnementaux, urbanistiques, juridiques et financiers.
Sambreville – site Samera	Réalisation d'un dossier de reconnaissance d'un périmètre SAR (site à réaménager) et d'une étude de pollution de sol en vue de la valorisation des terrains du site Samera par une vente conditionnée.	L'Arrêté ministériel approuvant le SAR a été reçu. Une analyse détaillée de la possibilité d'implanter un parking sur le site a été réalisée ainsi qu'une analyse juridique sur le type de marché public à lancer pour réaliser celui-ci et développer le site.
Andenne – SOL du site Cobegge	Réalisation d'un SOL (schéma d'orientation locale) sur le site Cobegge à Andenne.	L'analyse contextuelle du site a été réalisée et présentée à l'Administration régionale.
Florennes – mise en œuvre du parc des Ducs	Aménagement du parc des Ducs.	Le dossier de projet a été validé par les deux pouvoirs subsidiaires (subvention PCDR et subvention appel à projets « Cœur de Village »). Le marché a été attribué en août 2024. Les travaux ont démarré en septembre pour un délai de 200 jours ouvrables.



Dinant – Mont-Fat



Andenne – site Cobegge



Florennes – parc des Ducs



Dinant – square Lion



Houyet – cœur de village



Eghezée – quartier de la gare

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Dinant – square Lion	Réaménagement de l'espace public du square Joseph Lion à Dinant.	Le BEP a assisté la Commune lors des présentations devant le jury chargé du suivi la subvention. Un auteur de projet a été désigné et a établi les plans de projet et les documents de permis, déposés en automne 2024 auprès du Fonctionnaire délégué.
Hastière –Promenoir du Verger	Concrétisation du projet de valorisation du Promenoir du Verger à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP a réceptionné et analysé les offres suite au lancement du marché de travaux. L'entreprise pour la réalisation des travaux a été désignée.
Houyet –Cœur de l'Hileau	Concrétisation du projet de valorisation du Cœur de l'Hileau à la suite de l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP a réceptionné et analysé les offres suite au lancement du marché de travaux. L'entreprise pour la réalisation des travaux a été désignée. Les travaux ont commencé.
Eghezée – réaménagement rue de la Gare	Réaménagement de la rue de la Gare et de ses abords au centre d'Eghezée (projet FEDER).	Le BEP a rédigé le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet.
Rochefort – réaménagement de la rue des Grottes	Travaux d'aménagement de la rue des Grottes à Han-sur-Lesse.	Le BEP a aidé la Commune de Rochefort à désigner un auteur de projet. Le marché a été attribué en décembre 2024 et sera exécuté dès 2025.
Havelange – site Symphorine	Suite au schéma directeur, accompagnement de la Commune pour la réhabilitation du site de l'ancienne école Symphorine.	Le BEP a permis de formaliser la collaboration entre la Commune et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour permettre la réhabilitation du site et a également réalisé une analyse de faisabilité économique du projet immobilier envisagé.
Havelange - maillage vert et bleu	Création du parc rural dans le centre de Havelange dans le cadre de l'appel à projets « maillage vert et bleu en milieu rural ».	Le BEP a réalisé l'attribution du marché d'auteur de projet et assure un suivi de la mission de celui-ci avec la Commune.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Sambreville -coordination PDU	Le projet consiste à coordonner les différents aménagements envisagés dans la PDU (Perspective de Développement Urbain) concernant la redynamisation du centre de Tamines.	Deux projets issus de la PDU ont été retenus par le Ministre et bénéficient de subsides (réaménagement des places Saint-Martin et du Jumelage à Tamines). Le BEP a coordonné le travail des auteurs de projet concernant le réaménagement de ces places.
Gembloux – ancienne briqueterie de Grand-Manil	Accompagnement pour désigner un auteur de projet pour le réaménagement du site naturel de l'ancienne briqueterie de Grand Manil.	Le BEP a procédé à la rédaction du cahier des charges pour le lancement de la mission d'auteur de projet et de suivi de chantier. L'auteur de projet a été désigné, le projet validé et le dossier de permis déposé en décembre. La procédure de désignation de l'entreprise pour les travaux et le démarrage des travaux suivront en 2025.
Beauraing – parc des Aubépines	Réalisation d'un aménagement d'un espace public en entrée d'agglomération de Beauraing.	Le BEP a désigné un auteur de projet qui a établi une esquisse et un métré que le BEP et la Commune ont défendu devant le comité de suivi du développement urbain (jury SPW) en septembre 2024.

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Doische – parc d'activité	Révision du plan de secteur en vue de la création d'une petite zone d'activité économique d'intérêt local.	La redéfinition du périmètre et du projet économique a été menée en concertation avec la Commune afin de proposer un dossier répondant mieux aux objectifs communaux et régionaux, notamment la préservation d'espaces d'intérêt Natura 2000.
Hamois - micro-zone de Natoye	Création des 2 lots via division pour la mise en œuvre de la micro-zone d'activité économique et accompagnement de la Commune pour la vente des parcelles économiques créées.	Les plans de division et d'élargissement de la voirie ont été réalisés, en concertation avec le Service technique provincial. La charte urbanistique et environnementale permettant de cadrer la future urbanisation a été élaborée avec le service d'urbanisme.
Fosses-la-Ville - révision du plan de secteur	Révision au plan de secteur en vue de l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique d'intérêt local.	Le dossier est en cours d'analyse au niveau communal.

VERS UNE ATTENTION ACCRUE
AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Mobilité électrique	Identification des sites pour le rechargement des véhicules électriques.	 Dans le cadre d'un projet d'équipement de la Wallonie en bornes de recharge électrique semi-rapides (objectif de 2.000 points de chargement), le BEP a été mandaté par le Gouvernement wallon, au même titre que les autres agences de développement territorial, en vue d'identifier les sites pertinents sur le domaine public où implanter ce type de bornes, de manière homogène à l'échelle de son territoire. Cette démarche, en concertation avec les Communes et les gestionnaires de réseau de distribution, s'est basée sur l'établissement d'une cartographie interne visant à déterminer les portions du territoire les plus attractives en tenant compte des pôles d'attractivité (écoles, hôpitaux, parcs d'activité économique, centres sportifs, culturels ou commerciaux, HORECA...) et de l'infrastructure électrique existante. Les sites retenus ont ensuite été validés sur le terrain en compagnie des agents communaux. Un cahier des charges a ensuite été rédigé en concertation avec l'ensemble des Agences de Développement territorial en vue de désigner plusieurs opérateurs de charge à l'échelle de la Wallonie. Ce document reste à valider par le Gouvernement wallon.
CHU-UCL Namur – étude de mobilité	Etude de mobilité visant à déterminer le meilleur site pour implanter un nouvel hôpital en tenant compte de tous les modes de transport et des contraintes urbanistiques et environnementales.	Le BEP a coordonné des études de mobilité approfondies sur les sites potentiels afin d'aider à la décision quant à l'identification du meilleur site.
Profondeville - pont de Lustin	Réalisation d'une étude de mobilité concernant l'accessibilité à la gare de Lustin par les modes actifs.	Le BEP a procédé au diagnostic du cheminement cyclable et a réalisé une analyse multicritère de 3 scénarios d'aménagement.
Province – Réseau cyclable structurant namurois	Réalisation d'une étude régionale d'un réseau cyclable structurant en Province de Namur.	Le BEP a été le relais vers les acteurs du territoire et a apporté son expertise aux côtés des Communes namuroises afin de concevoir le meilleur réseau.
Interreg - Ardenne ITInérance Mobilité et Infrastructures (AITIMI)	Amélioration durable du réseau cyclable en Ardenne Transfrontalière.	Dans la continuité d'Ardenne Cyclo, le projet Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructures a pour objectif d'optimiser durablement la mobilité active en Ardenne et de faciliter l'utilisation des transports bas-carbone par une amélioration de la qualité des infrastructures et de la sécurité. Le BEP est chef de file pour ce projet Interreg qui regroupe une vingtaine de partenaires belges et français. Le projet a été validé en juin 2024 par les instances Interreg et a débuté le 1 ^{er} juillet. Les premières actions sont lancées.



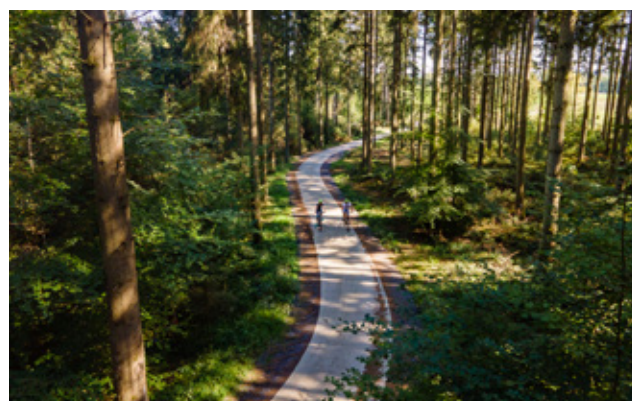
 Eurocyclo



 Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructure – AITIMI



 Ardenne Cyclo



 Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructure – AITIMI

Focus sur... Le projet Ardenne ITinérance Mobilité Infrastructures (AITIMI)

Dans le cadre de la programmation européenne Interreg France Wallonie Vlaanderen, le BEP est chef de file du projet « Ardenne ITinérance Mobilité et Infrastructures » qui vise à améliorer durablement le réseau cyclable en Ardenne transfrontalière.

Le BEP collabore avec une vingtaine d'autres partenaires wallons et français - Communes, intercommunalités, Parcs naturels et services départementaux, provinciaux et régionaux pour mener à bien ce projet d'aménagement d'infrastructures et d'équipements qui développe et renforce le réseau d'itinérance douce sur le territoire de l'Ardenne transfrontalière, et principalement le cyclotourisme.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet Interreg V Ardenne Cyclo, ayant permis de développer deux nouvelles véloroutes transfrontalières connectées aux réseaux cyclables structurants.

En lien avec le portefeuille Ardenne Transition Durable, le projet AITIMI développe et promeut une mobilité cyclable inclusive et efficiente en Ardenne, tant pour les touristes que pour les habitants.

Concrètement, ce projet prévoit les actions suivantes :

- Résorption des lieux problématiques sur les itinéraires cyclables existants (finalisation de tronçons, sécurisation et amélioration sur les véloroutes existantes) ;
- Aménagement d'aires d'arrêt vélo ;
- Restauration des corridors écologiques le long des itinéraires cyclables ;
- Développement transfrontalier du réseau points-nœuds ;
- Études de liaisons cyclables manquantes au départ de Beauraing, Bouillon et Bertrix (côté belge) et Charleville-Mézières, Sedan et Vouziers (côté français) afin de se connecter efficacement aux zones limitrophes.

Ce projet validé en juin 2024 est cofinancé par l'Europe (FEDER) et la Wallonie et concerne un budget de plus de 9.6 millions d'€. Les actions de ce projet doivent être concrétiser dans les 4 années à venir.



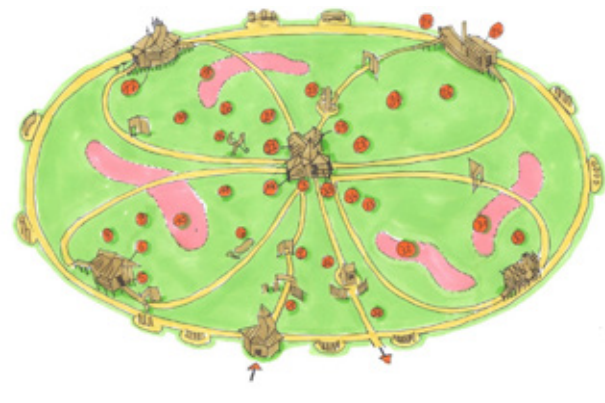
VERS UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE DURABLE ET DES PRODUITS ISSUS DES CIRCUITS COURTS DANS LES PROJETS LOCAUX

Le BEP est membre de Wasabi 2.0, dont la finalité est de permettre à tous de reprendre notre destin alimentaire en main localement, en circuit court et à petite échelle. Cela signifie donc aussi bien qualitativement que durablement. Il s'agit plus précisément de développer une nouvelle filière agro-alimentaire horticole innovante, résiliente, diversifiée, dans les milieux ruraux et (péri)-urbain, en privilégiant la production, la transformation et la distribution des fruits et légumes au niveau local.

Wasabi 2.0. réunit quinze laboratoires issus des universités (ULiège, UCLouvain et ULB), de la Haute Ecole Condorcet et du CELABOR; quatre aménageurs territoriaux (BEP, SPI, IGRETEC, IDELUX) et 6 villes (Gembloux, Namur, La Louvière, Charleroi, Herstal, Verviers).

VERS TOUJOURS PLUS DE VALORISATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Bièvre - projet touristique dans le Bois de Graide	Création d'un parc de loisirs comprenant la réalisation d'un parcours dédié à la découverte ludique et pédagogique de la nature et la création de 6 hébergements insolites.	Le BEP a procédé à la réception et à l'analyse des offres suite à la publication de la concession de services afin de désigner un exploitant. La réalisation des travaux est en cours.
Houyet - création d'une aire de motor-homes	Concrétisation du projet de création d'une aire de motor-homes suite à l'obtention de subsides dans le cadre de l'appel à projets « Aires de motor-homes » du Plan de Relance de la Wallonie.	Le BEP a rédigé les cahiers des charges de travaux pour la réalisation de l'aire de motor-homes, et de services pour les équipements et la gestion de l'aire. Suite à la réception et à l'analyse des offres, l'entreprise de travaux et le prestataire de services ont été désignés. Les travaux ont été réalisés.
Dinant - création d'une aire de motor-homes	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motor-homes à Bouvignes.	L'auteur de projet désigné a établi le cahier des charges qui a été validé par l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine). La convention d'occupation du terrain des Voies Hydrauliques est en cours de validation.



Bièvre – bois de Graide



Houyet – aire de motor-homes



Namur, Province au fil de l'eau



Chemin de fer du Bocq

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Namur, Province au fil de l'eau (NAFL)	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Tous les permis d'urbanisme concernant les aménagements paysagers et la signalétique ont été octroyés par le Fonctionnaire délégué. Les marchés de travaux pour réaliser les aménagements à Andenne, Tamines, Yvoir - Godinne et Ham-sur-Sambre ont été attribués.
Val de Lesse - itinéraire emblématique	Création d'un itinéraire de randonnée emblématique du Val de Lesse.	A la suite du plan de gestion pour un tourisme durable en Val de Lesse, un nouvel itinéraire de randonnée phare a été identifié pour le Val de Lesse. Le tracé a été validé par les deux Collèges communaux et permet l'itinérance à pied sur plusieurs jours ou à la journée au travers des paysages et hameaux de la région.
Sambreville - création d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial	Implantation d'une aire de motor-homes et d'un relais fluvial à Auvélais.	La demande de permis a été obtenue. Une demande de subvention auprès du CGT a été introduite. Ces documents ont été réalisés par le BEP.
ASBL du Chemin de Fer du Bocq - développement de la ligne	Développement de la ligne du Chemin de Fer du Bocq.	Les permis nécessaires à la réalisation des travaux ont été obtenus. le cahier des charges de travaux a été rédigé et publié. Les offres ont été analysées.



Sambreville - aire de motor-home



Spontin - développement touristique

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Yvoir - Spontin 2030	Réalisation d'une étude pour le développement touristique de Spontin.	Un plan d'actions à moyen et long termes a été présenté pour le développement touristique de Spontin. Des esquisses et estimatifs ont ensuite été réalisés pour les abords de la gare et du château.
Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse - marketing territorial	Financement et lancement d'une étude visant à la réalisation d'un diagnostic de type profil identitaire et élaboration d'une stratégie de marketing territorial afin d'augmenter l'attractivité du territoire du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse en valorisant ces atouts auprès de différents publics.	Après réception et analyse des offres, un bureau d'études a été désigné et la première étape de l'étude portant sur le diagnostic de l'identité du territoire a été réalisée.
Viroinval - Les Tanneries	Réalisation d'un dossier de SAR (site à réaménager) sur le site des anciennes tanneries à Dourbes visant l'implantation d'un projet touristique.	Le BEP a réalisé un dossier de SAR pour la société Astacus, propriétaire du site.
Couvvin - Maison de la Forêt	Accompagnement pour la passation et l'attribution des marchés publics nécessaires à la bonne réalisation du projet de la Maison de la Forêt (travaux et scénographie).	Le BEP a accompagné la rédaction des cahiers des charges et la passation des marchés publics nécessaires à la mise en œuvre du projet.
Houyet - rénovation bâtiment Charlemagne	Rénovation du bâtiment d'accueil HORE-CA « Le Charlemagne » du camping de la Lesse, en zone inondable, dans le but d'y relancer une activité commerciale.	Le BEP a procédé à la rédaction du cahier des charges de services pour désigner un auteur de projet. Suite à la réception et à l'analyse des offres, l'auteur de projet a été désigné. La réunion de démarrage est à programmer.
Province - extension du Musée Rops	Réalisation d'une étude de faisabilité technique et urbanistique de rénovation et d'extension du Musée Félicien Rops à Namur.	La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec la Fondation Roi Baudouin. La première étape de la mission a été menée, à savoir la rencontre avec les autorités compétentes en urbanisme afin de collecter les avis préalables relatifs aux principes d'extension du musée et ce, sur base de simulations de rendu.



Couvvin - Maison de la Forêt



Namur - Musée Rops

VERS PLUS D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Coordination territoriale de la « Convention des Maires »	Organisation d'ateliers d'(in)formations et suivi de la mise en œuvre du Plan Supra-communal Energie Climat (2025-2030).	Les Communes ont bénéficié d'ateliers de travail et de (in)formation (stratégie immobilière, communauté d'énergie, mobilité...) ainsi qu'un support mutualisé afin de mettre en œuvre leurs actions prioritaires en matière d'énergie et d'adaptation aux changements climatiques.
Anhée/Dinant/Hastière/Houyet/ Onhaye/ Yvoir -opération Rénov'Energie	Accompagnement des 6 Communes soutenues par la Fondation Cyrys dans le programme de rénovation énergétique de logements privés.	Le projet de plateforme de rénovation sur le territoire des communes soutenues par Cyrys s'est poursuivi en 2024 avec une attention sur les projets de rénovations de citoyens en situation précaire. Le BEP est notamment impliqué dans le comité de pilotage du projet, au côté des 6 Communes concernées.
Gembloux - étude réseau de chaleur urbain public	Etude d'opportunité et de faisabilité technico-juridique d'implantation d'un réseau de chaleur à Gembloux (quartier de la gare et équipements publics).	Le BEP a rédigé le cahier des charges afin que la Commune puisse désigner un prestataire de services pour réaliser l'étude technico-juridique visant la mise en place d'un ou de plusieurs réseau(x) de chaleur à Gembloux. Ensuite, le BEP a joué son rôle d'encadrement de la mission afin de veiller à ce que celle-ci réponde aux attentes et besoins de la Commune, ainsi que l'interface entre les experts techniques du bureau d'études et les représentants de la Commune. Une fois l'étude clôturée, le BEP a synthétisé à destination du Collège les principaux résultats et identifié les étapes ultérieures nécessaires à faire aboutir ce projet d'envergure.
Houyet/ Beauraing - éoliennes	Etude portant sur l'octroi d'un droit de superficie à un opérateur pour installer et exploiter des éoliennes sur des parcelles communales.	Le BEP a réalisé l'étude de droit et de fait sur les parcelles concernées, au regard de la réglementation et des contraintes d'implantation des projets éoliens. Ce travail cartographique d'identification des parcelles à priori exemptées de contraintes s'est poursuivi en 2024, notamment suite à l'annonce de l'entrée en vigueur prochaine du nouveau cadre de référence éolien. Le BEP a analysé les marchés similaires attribués par d'autres Communes afin de proposer à Houyet et Beauraing un cahier des charges adapté à leurs attentes et besoins spécifiques.
Houyet - biométhanisation	Évaluation de la pertinence d'un projet de biométhanisation sur la commune de Houyet.	Le BEP a accompagné la Commune dans la désignation d'un bureau d'études pour réaliser une étude de pré faisabilité ainsi que dans l'appropriation des résultats présentés fin 2024.



Carte du potentiel éolien



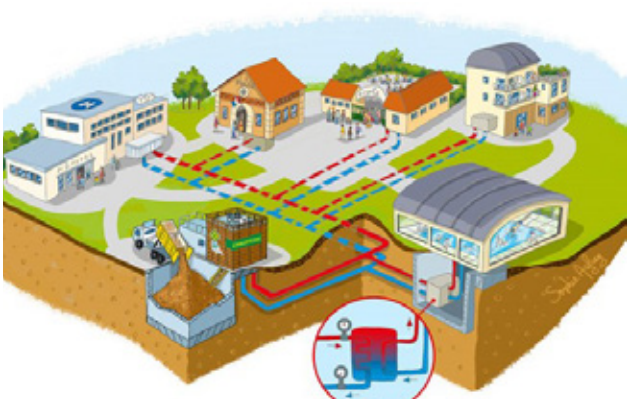
Gembloux - réseau d'énergie thermique



Equipe Energie by BEP



Mecalys® - communauté d'énergie renouvelable



TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Stratégie immobilière Pollec	Accompagnement de 5 communes (Eghezée, Fernelmont, Havelange, Somme Leuze, Florennes) dans la mise en place d'une stratégie immobilière.	L'accompagnement du BEP prévoit la réalisation d'audits de 15 bâtiments prioritaires par commune, la réalisation d'une comptabilité énergétique par le biais d'un monitoring des bâtiments et, enfin, un rapport d'une stratégie immobilière spécifique par bâtiment. Deux marchés publics seront mis en œuvre, l'un portant sur la réalisation d'audits et de rapports en stratégie immobilière, l'autre portant sur du monitoring et de la comptabilité énergétique. Le rapport final de stratégie immobilière sera livré en décembre 2025.
Province de Namur - biométhanisation agricole à l'EPASC	Etude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).	En 2024, le BEP a accompagné la Province dans les phases de négociation de cette procédure concurrentielle avec négociations pour la conception et la réalisation d'une unité de biométhanisation. Ces négociations devraient aboutir à la remise d'une offre finale au 1 ^{er} trimestre 2025.
Province - réseau d'énergie thermique à l'EPASC	Valorisation de la chaleur issue de la future unité de biométhanisation implantée sur le site de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).	Pour ce projet, le BEP est chargé de désigner un auteur de projet et de mettre en œuvre le marché de travaux. Le BEP a proposé à la Province une méthodologie de travail impliquant au préalable une étude de faisabilité complète de la part de l'auteur de projet qui sera désigné. Cette étude permettra à la Province de décider en connaissance de causes de la suite à donner et des implications (techniques, économiques) de son projet de réseau de chaleur. Le marché d'auteur de projet sera attribué début 2025.
Communautés d'énergie renouvelable - outil de pré-faisabilité	Accompagnement des Communes désireuses de mettre en place sur leur territoire un projet de communautés d'énergie.	Poursuivant son accompagnement débuté dès 2023, le BEP a développé un outil d'évaluation destiné aux Communes désireuses de mettre en place une communauté d'énergie sur leur territoire. Cet outil numérique leur permet d'évaluer la pertinence technique et économique de leur projet. L'outil est mis gratuitement à disposition des communes namuroises.
Communauté d'énergie renouvelable - Mecalys®	Etude de faisabilité à la création d'une communauté d'énergie dans le parc d'activité Mecalys®.	Ce projet pilote permettant d'initier et structurer une méthodologie de partage d'énergie dans un parc d'activités, en partenariat avec Trans&Wall et Wesmart. Le BEP a organisé et orchestré les réunions de préparation à l'étude et la séance d'information aux entreprises. En mars 2025, les entreprises participantes recevront un rapport de cette étude de faisabilité afin d'initier la création d'une communauté d'énergie.
Outil cartographique d'identification du potentiel « énergie renouvelable » pour la province de Namur	Développement d'un outil cartographique dynamique pour identifier le potentiel du territoire en matière de photovoltaïque, d'éolien et de stockage d'énergie.	Le BEP a développé une méthodologie d'identification et de récolte de toutes les données techniques, urbanistiques et environnementales à intégrer dans l'outil.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Plateforme EMS -Energy Management System	Mise en place d'un système EMS (Energy Management System) pour permettre au BEP mais également aux Communes d'améliorer leur gestion de l'énergie, d'avoir une vision globale de chacun de leurs bâtiments et de mieux maîtriser leurs coûts énergétiques.	Le BEP a procédé à l'analyse des performances et fonctionnalités des EMS sur le marché en fonction de critères spécifiques à nos métiers. Le marché a été lancé en septembre 2024.
Solutions photovoltaïques sur des terrains du BEP	Appel à manifestation d'intérêt pour le développement de solutions photovoltaïques sur des terrains du BEP.	Un lot de 3 terrains a été identifié: Ciney (parc d'activité) - Andenne (zone d'aménagement communal concerté) - Florennes (centre d'enfouissement technique). L'analyse et la conclusion de cet appel a démontré que seul le terrain dans le parc d'activité de Ciney a été l'objet d'un intérêt par 4 opérateurs. Le projet sera relancé individuellement en mars 2025.
Photovoltaïque sur les toitures communales	Réalisation d'une étude technico-économique, outil d'aide à la décision pour les Communes.	Cette étude prévoit la récolte d'information, la visite technique de chaque bâtiment et la rédaction d'un rapport technique et d'une analyse complète de faisabilité économique. Une campagne de recensement du potentiel de production photovoltaïque a débuté en septembre 2024. En 2025, est prévue la présentation des résultats et des moyens de développement.
Zone de police SAMSOM - solution renouvelable	Accompagnement de la zone de police SAMSOM à l'identification du potentiel de solutions renouvelables sur le site, l'analyse et l'accompagnement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit et construction d'un carport solaire.	La réunion de positionnement et d'identification des besoins a eu lieu, ainsi que la consultation des opérateurs économiques.



Namur Expo - installation de panneaux photovoltaïques



POLLEC - réunion des conseillers en énergie



Namur Expo - rénovation énergétique du bâtiment



Energie by BEP - séance d'information

Focus sur... les audits énergétiques de bâtiments communaux

Ces audits visent à identifier les solutions les plus efficaces pour réduire la consommation énergétique des bâtiments. Ils portent notamment sur l'enveloppe des bâtiments, les systèmes de production d'énergie thermique, l'éclairage... Par ailleurs, ces audits s'inscrivent dans une stratégie immobilière globale, permettant la mise en œuvre d'un plan d'actions destiné à atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2040.

Grâce au soutien de la Wallonie dans le cadre de l'appel à projets Pollec 2021, des actions menées pour les Communes d'Eghezée, Fernelmont, Florennes, Havelange et Somme-Leuze permettront d'élaborer une vision opérationnelle claire pour atteindre ces objectifs.

Le BEP adopte une stratégie similaire pour son propre patrimoine. Cela inclut notamment les bâtiments administratifs situés à Salzinnes, Floreffe, Biron, Vodecée et Malvoisin, ainsi que les centres d'entreprises et les halls-relais des parcs d'activité économique.

L'objectif final est de transformer le patrimoine public concerné en un modèle neutre en carbone d'ici 2040. Ces engagements sont en parfaite adéquation avec la Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme (SWRLT), qui vise spécifiquement les écoles et bureaux publics.

VERS UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DIGITAUX
AU TRAVERS DU CONCEPT DE SMART CITY

SMART CITY, UN LEVIER POUR NOS TERRITOIRES

Depuis 2021, le BEP est reconnu, au travers d'une convention avec Digital Wallonia, comme « référent opérationnel SmartRégion ». Dans le cadre de cette convention, le référent joue un rôle d'animateur du territoire et de courroie de transmission entre le niveau régional et le niveau local sur toutes les matières en lien avec la Smart City. Cette reconnaissance offre la capacité au BEP d'accompagner les Communes dans leurs démarches de transition numérique et de renforcer leur résilience par des solutions collaboratives et adaptées aux enjeux locaux.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Appel à projets - SmartRegion 2023	Accompagnement de trois projets lauréats de l'appel à projets « Territoire Intelligent ».	Les trois projets sont : - La réalisation d'une Web App de destination pour la Vallée de la Molinee pour le compte de la Commune d'Anhée; - Le projet qualité de l'air pour la Commune de Gembloux; - Le projet « Dynamique commerciale » pour les Communes de Gembloux et Ciney. L'accompagnement consiste à assister les Communes dans la mise en œuvre de leurs projets, la rédaction des cahiers des charges, l'analyse des offres et la réalisation du dossier comptable afin de justifier les dépenses auprès du pouvoir subsidiant.
CiLo	Dynamisation de la plateforme de crowdfunding destinée au financement de projets sur le territoire de la Province de Namur.	7 nouveaux projets ont été financés sur la plateforme CiLo au cours de l'année 2024. De nombreux porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement au financement participatif. Le cap symbolique des 500.000€ d'argent collectés au bénéfice de projets namurois a été atteint et largement dépassé au cours de l'année.



CiLo – plateforme de crowdfunding



PIX – formation au numérique

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
PIX - montée en compétence numérique des agents	Offre de service permettant aux Communes de réaliser un bilan de compétence de leurs agents en matière de numérique.	Après élaboration et planification du projet, celui-ci a reçu un subside européen via le programme Erasmus+. Le projet-pilote a été finalisé avec le concours de 4 Communes (Ciney, La Bruyère, Sambreville, et Sombreffe) qui ont testé la plateforme. Sur base des résultats, une offre de formation sur-mesure (adaptée tant en termes de niveau que de réalité professionnelle) a été proposée à chacun des employés ayant des besoins en matière de numérique. Ces formations ont été dispensées au TRAKK par Technobel en 17 sessions différentes.
Observatoire provincial de la cybersécurité sur le territoire de la province de Namur	Visualisation du niveau de sécurité des infrastructures informatiques et numériques de la Province et de chacune des Communes du territoire.	Ce projet qui a pour but de conscientiser l'ensemble des collectivités locales à l'importance de la sécurité de leurs infrastructures informatiques et numériques se compose de deux outils : - Un outil de cotation de la sécurisation des infrastructures IT et numériques des Communes qui intègre également un relevé des actions nécessaires à l'amélioration de la note et de la sécurité; - Un outil de veille des principales failles exploitées dans le secteur et l'environnement des collectivités locales namuroises. Ces deux outils ont été complétés en 2024 par une centrale de marchés dans laquelle les Communes peuvent puiser des compétences techniques de la Société NSI afin que celle-ci puisse prendre en main leurs rapports individualisés et apporter les modifications et les actions nécessaires pour améliorer leur sécurité.
Gembloux - qualité de l'air	Amélioration de la qualité de l'air singulièrement aux abords des écoles du territoire en favorisant et encourageant la mobilité active.	Dans cette optique le BEP accompagne la mise en œuvre du projet et développe un outil de visualisation des données relatives au projet. Le marché, destiné à désigner la structure qui va accompagner scientifiquement le projet d'une part et fournir l'ensemble des capteurs d'autre part, a été lancé. La plateforme de visualisation des données a été développée par les équipes du BEP. Elle sera alimentée par les premières données dès le premier trimestre 2025.

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Anhée - accompagnement territoire intelligent	Accompagnement de l'ADL d'Anhée dans la mise en œuvre d'une «Web App de destination» destiné à valoriser les ressources touristiques de la Molinee pour les Communes d'Anhée, Onhaye, Florennes et Mettet.	Réalisation du marché, analyse des offres et désignation de la société en charge de la création de la Web App.
Web observatoire commercial Ciney-Gembloux	Développement d'un outil de visualisation et de gestion des données liées à la vitalité commerciale des centres-villes de Ciney et Gembloux.	Le marché destiné à désigner la structure qui accompagne scientifiquement le projet a été lancé. Le marché a été attribué à Up-city qui a entamé sa mission. Le marché « base de données » a également été lancé afin de désigner l'entreprise en charge de la fourniture des données essentielles pour alimenter l'outil. La plateforme de visualisation des données a été développée par les équipes du BEP. Elle sera alimentée par les premières données dès le premier trimestre 2025. Fort de cette première thématique, l'objectif final est la construction d'un outil de visualisation de data, capable de traiter différentes thématiques, à destination du BEP et des Communes.

Focus sur... le renforcement des compétences numériques des agents communaux

Dans un contexte de transformation numérique rapide, les administrations communales doivent sans cesse s'adapter aux nouveaux défis posés par la digitalisation des services et l'inclusion numérique. Conscient de ces enjeux, le BEP, en partenariat avec Ocalia et Technobel, a mis en place un projet-pilote visant à évaluer et renforcer les compétences numériques des agents communaux. Ce programme, soutenu par le dispositif Erasmus+, a été testé sur une base volontaire dans plusieurs Communes namuroises ainsi qu'au sein de la communauté d'agglomération de Bastia.

L'initiative repose sur l'utilisation de la plateforme Pix, un outil ludique et intuitif permettant de diagnostiquer précisément les niveaux de compétence des agents. Une fois les résultats analysés, des formations ciblées ont été mises en place au TRAKK pour répondre aux besoins spécifiques des participants. Les modules de formation ont couvert des thématiques essentielles telles que la cybersécurité, la collaboration numérique et l'utilisation des outils bureautiques.

Les premiers retours sont très encourageants : les agents ont non seulement acquis de nouvelles compétences, mais ils ont aussi gagné en autonomie dans l'usage des outils numériques, améliorant ainsi l'efficacité du service public.

Fort de cette première expérience réussie, le BEP élargit cette initiative à l'ensemble des communes et agents du territoire namurois dès 2025.

VERS UN SOUTIEN À LA GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Somme-Leuze - centre de regroupement de terres	Réalisation de la demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un centre de regroupement de terres pour la Commune de Somme-Leuze.	Le permis a été obtenu début 2024.
Droit de tirage « inondation »	Accompagnement des Communes dans l'élaboration de fiches à soumettre au SPW afin de valoriser concrètement les montants perçus par droit de tirage faisant suite aux inondations de 2021.	Les Communes de Hamois et de Sambre-ville ont pu déposer des fiches-projets suite à une étude hydrologique identifiant et dimensionnant les ouvrages de gestion des eaux pluviales adaptés au contexte local.

VERS PLUS DE SYNERGIES AVEC L'INASEP



- L'INASEP et le BEP collaborent dans le cadre :
- Du bon fonctionnement de la station d'épuration de Happe-Chapois ;
 - Pour les campagnes d'analyses des eaux à réaliser sur les centres d'enfouissement technique et des eaux usées industrielles du centre de transfert de Ciney-Biron et du site de Floreffe ;
 - Pour les analyses des jus du bassin du centre de compostage de Naninne ;
 - Dans l'échange de bonnes pratiques dans le cadre EMAS ;
 - Dans l'équipement des parcs d'activité économique ;
 - Sur la coordination des services en matière d'énergie et de bâtiment ;
 - Dans l'organisation de rencontres pour échanges de bonnes pratiques ;
 - Dans la réflexion pour le lancement de marchés conjoints ;
 - De l'adhésion de l'INASEP aux centrales de marchés lancés par le BEP ;
 - Dans la transmission de cahier des charges.

VERS UN SOUTIEN ACCRU À L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE ET LA GOUVERNANCE

TITRE DU PROJET	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2024
Mission d'assistance en assurances - nouvelles Communes accompagnées	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	Deux missions menées ont abouti à l'attribution d'un marché public d'assurances pour les Communes de Sambreville et d'Ohey.
Mission d'assistance en assurances - suite de l'accompagnement entpris	Accompagnement pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille).	Les rapports d'analyse ont été présentés à plusieurs Communes et la mise en œuvre des recommandations est en cours (Profondeville, Gembloux, Viroinval).

2.3 DES POLITIQUES DECENTRALISEES PAR BASSIN DE VIE

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des politiques particulières sur certains bassins de vie de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

C. Domaines d'actions



Focus sur l'ODD 11

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

La supracommunalité telle que le BEP l'envisage s'inscrit pleinement dans l'objectif 11 et, plus singulièrement 11a « Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale. »

Dans une optique d'animation du territoire en vue de faire émerger des projets concrets qui transcendent les frontières communales et font sens à l'échelle d'un territoire plus large, le BEP développe une offre de service qui permet de répondre aux besoins et problématiques rencontrés par les communes, tout en leur permettant d'accéder à des solutions mutualisées à moindre coût. Les centrales d'achat développée dans le domaine IT, Smart City, énergétique.... en sont une illustration concrète.



VERS UNE POLARITÉ URBAINE VAL DE SAMBRE ENTRE NAMUR ET CHARLEROI

Porté par la vision générale du développement du territoire initiée par l'étude de Paola Vigano en 2019, le BEP poursuit la concrétisation des projets structurants notamment sur le territoire de Sambreville.

Cela se traduit d'une part par un accompagnement des projets urbains (Ville+Sambre+Ville) mais également dans la définition de sa « Perspective de Développement Urbain » (PDU).

A cela s'ajoute une vision du développement économique coordonnée avec le Port Autonome de Namur ainsi qu'une mise en évidence des sites à réaménager porteurs d'un potentiel de développement économique

VERS UNE POLARITÉ RURALE TRANSPROVINCIALE ET TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

ANIMATION TERRITORIALE

La dynamique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dénommée « Essaimage » a pris une forme nouvelle en 2021 avec la reconnaissance de la dynamique supracommunale par le Gouvernement wallon. De manière collégiale, la Conférence des élus de ces 11 Communes a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire (notamment territoire intelligent, énergie...).

Focus sur... l'implication du BEP dans la coalition du Parc National de l'Entre- Sambre-et-Meuse

Le BEP fait partie de la coalition cœur (comité de pilotage) de ce projet, aux côtés de plusieurs acteurs dont 2 partenaires communaux namurois (Couvin et Viroinval). Son rôle consiste à ce stade à suivre le développement du projet et à l'accompagner sous forme de conseils (aménagement, retombées pour le territoire...), en faisant profiter de son réseau et de son expérience, notamment via la dynamique territoriale du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse Essaimage.



VERS UN TERRITOIRE « NAMUR-CAPITALE » ATTRACTIF DE TALENTS NOUVEAUX

La dynamique «Communauté Namur-Capitale» a poursuivi son action autour de quatre thématiques supracommunales prioritaires. L'alimentation durable/circuit court, la mobilité, l'avenir du patrimoine du culte (et la gestion des fabriques d'église) ainsi que l'énergie ont été au cœur des préoccupations. Dans une logique de coopération renforcée et de mutualisation accrue des moyens, les 16 Communes ont en effet souhaité travailler pour plus d'efficacité dans l'action publique au service des habitants et des acteurs du territoire.



Focus sur... la contribution du BEP à la candidature Namur Capitale européenne de la Culture

Le BEP est membre-fondateur de l'ASBL Namur 2030, mise en place à la suite de la sélection de Namur parmi les 3 villes belges retenues pour le second tour de la candidature au statut de Capitale européenne de la Culture en 2030. L'ASBL est composée, outre le BEP, de la Ville, de la Province, du Gouverneur et présidée par la rectrice de l'UNamur.

Dans ce cadre, le BEP a été sollicité en raison de sa connaissance approfondie du territoire et des acteurs de celui-ci et a collaboré avec un bureau de programmation urbaine (Métamorphoses urbaines) afin d'alimenter le dossier de candidature avec une introduction stratégique sur la planification écologique et durable, vectrice de l'attractivité territoriale de la Province de Namur.

VERS UNE POLARITÉ SUD-NAMUROISE « DINANT-MEUSE-CONDROZ » PERMETTANT UN REDÉPLOIEMENT ENDOGÈNE

La dynamique supracommunale « Dinant - Meuse - Condroz » impliquant 13 Communes du territoire dinantais a été initiée en 2021 et s'est poursuivie. De manière collégiale, la Conférence des élus a identifié plusieurs thématiques prioritaires porteuses pour le territoire dont l'avenir du patrimoine du culte et le développement territorial.

VERS UN TERRITOIRE INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE

PROJETS FEDER POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorité d'investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1: une Europe plus intelligente,
- Objectif stratégique 2: une Europe plus verte et à zéro émission carbone,
- Objectif stratégique 3: une Europe plus connectée,
- Objectif stratégique 4: une Europe plus sociale,
- Objectif stratégique 5: une Europe plus proche du citoyen.

Le budget FEDER réservé à la Wallonie est passé de 672 millions d'€ pour la période 2014-2020 à 513 millions d'€ pour la programmation 2021-2027, soit une diminution de 24%.

La Wallonie a établi son programme opérationnel et lancé l'appel à projets en mars 2022 pour un dépôt en mai 2022.

Projets « BEP »

Au terme d'une préparation de près de 2 ans (avec la réalisation d'une analyse statistique du territoire, l'animation des équipes pour faire émerger des projets innovants, la participation aux groupes de travail de Wallonie Entreprendre), le BEP et ses partenaires ont déposé deux portefeuilles de projets :

- Un portefeuille de 6 projets pour le **volet animation économique**, élaboré sous la houlette de Wallonie Entreprendre d'un montant de **6 millions d'€** pour 3 ans et demi en vue de financer **15 emplois au BEP** ;
- Un portefeuille commun BEP-Ville de Namur-SPW, appelé « **Namur Green City Lab** » (dans la continuité du portefeuille « Namur Innovative City Lab », déposé pour la période de programmation 2014-2020 par les mêmes acteurs) qui rassemble 6 projets des intercommunales du BEP, 2 projets de la Ville de Namur et 2 du SPW d'un montant d'un peu moins de **49 millions d'€**.

Le Gouvernement wallon a statué le 20 avril 2023 sur les projets. Finalement, **11 projets parmi les 14 portés par le BEP (dans deux portefeuilles différents)** seront financés, pour un montant total de **25,5 millions d'€ sur la période**.

Namur Green City Lab

Deux projets portés par le BEP sont prêts à être opérationnalisés et attendent encore leurs Arrêtés de financement. Il s'agit de :

- o « Namur Expo 2.Vert », la rénovation énergétique de Namur Expo (budget total retenu: 6.921.144€ soit 100% du budget demandé) ;
- o La création d'un centre d'économie circulaire et sociale dans le parc d'activité Ecolys* (budget total retenu: 7.268.971€ soit 90,9% du budget demandé).

A noter que le réseau de parkings de covoiturage sur le territoire provincial (budget total retenu: 2.709.989€ soit 100% du budget demandé) a reçu son Arrêté de financement fin 2024 et sera mis en œuvre par l SOFICO.

- Animation économique

Le FEDER permet également de bénéficier de moyens pour l'accompagnement des entreprises du territoire namurois. Dans ce cadre, et dans les balises fixées par Wallonie Entreprendre, les projets suivants ont été retenus :

- o L'accompagnement inno-techno des porteurs de projets et PME en sciences de l'ingénieur et numérique en Wallonie (un projet en zone transition, un projet en zone plus développée et un projet en zone moins développée) ;
- o L'accompagnement à la création d'entreprises en Province de Namur ;
- o L'animation du TRAKK par le BEP ;
- o L'accompagnement au développement et à la croissance d'entreprises en Province de Namur ;
- o L'accompagnement bas-carbone/économie circulaire d'entreprises.

Ces projets permettront de poursuivre la mission de LinKube, l'incubateur étudiant lancé et géré par le BEP depuis 2016 ; accompagner les entreprises en phase de création ou de croissance ; leur proposer un soutien spécifique en matière d'innovation technologique et dans leur transition bas-carbone ; animer la communauté des start-ups du TRAKK, hub créatif namurois.

Le BEP a obtenu un budget de 4.514.480€ (soit 91,3% du budget sollicité) pour assurer sa mission d'animation économique du territoire. Celui-ci permet le financement de 15 coachs d'entreprise.

Les fiches projets-projets définitives et les Arrêtés d'exécutions ont été approuvés par le Gouvernement wallon le 25 octobre 2023. Cette enveloppe budgétaire couvre la 1^{ère} partie de la période de programmation soit de 2023 à 2025.



Projets de l'objectif 5 « Une Europe plus proche des citoyens »

Dans le cadre de l'objectif stratégique 5 « une Europe plus proche des citoyens » et plus particulièrement sa mesure 15 « Développement urbain », l'entité infrarégionale (EIR) du territoire namurois, AXUD a été désignée par le Gouvernement wallon pour procéder à l'analyse et la sélection des projets namurois déposés dans cet axe. Le BEP a assuré le rôle de secrétariat de l'EIR durant tout le processus.

En 2022, au terme de l'appel à projets, l'EIR a analysé et classé les 5 portefeuilles suivants (représentant 14 projets) :

- Ville de Ciney – Aménagement d'un Boulevard urbain
- Ville d'Eghezée – Aménagement de la rue de la gare
- Ville de Namur – Namur, ville apaisée, végétalisée et conviviale
- Ville de Rochefort – Développement du centre urbain et touristique
- Ville de Sambreville – Ville+Sambre+Ville

Au terme de l'audition et de l'analyse des dossiers, la Task Force FEDER AXUD a décidé de retenir 11 des 14 projets déposés pour un montant total de 17.182.415,71€, soit 99,97% de l'enveloppe globale FEDER (part Europe, part Wallonie et part communale additionnées) dévolue à l'EIR AXUD. Le Gouvernement wallon a pris acte de la sélection de projets opérées par la Task Force FEDER AXUD en date du 9 février 2023.

Les Communes ont reçu leurs Arrêtés de subvention à la fin de l'année 2024 : elles vont pouvoir entamer leurs travaux à partir de 2025 afin de boucler ceux-ci d'ici 2029.

COMITÉ DE CONCERTATION AXUD

Compte-tenu du calendrier électoral de l'année 2024 avec un scrutin fédéral et régional en juin et des élections communales, provinciales et européennes en octobre, il a été décidé de ne tenir qu'une seule réunion du Comité de Concertation AXUD au cours de l'année. Celui-ci s'est réuni le 8 mars et a permis au Gouverneur de présenter les initiatives, actions, projets et perspectives dans le domaine de la gestion des risques et des situations d'urgence ainsi que dans celles de certaines crises. Le Comité s'est également penché sur le suivi des dossiers FEDER sur lesquels AXUD s'est penché en tant qu'Entité Infrarégionale (EIR), pour constater que ceux-ci étaient, en mars, toujours en attente de leurs Arrêtés d'exécution (ceux seront finalement pris fin 2024 – voire (ci-dessus - « Projets de l'objectif 5 « Une Europe plus proche du citoyen »)).

2.4
UNE VITRINE
AU CŒUR DE NAMUR

A. Mission

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à les **intégrer de manière harmonieuse dans son quartier**.

B. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de manifestations expo	40	31
Nombre de visiteurs	200.000	140.450
Nombre de m² par jour de manifestation	1.350.000	1.515.675
Nombre de places de parkings	400	400
Nombre de nouvelles places de parking	256	0
Nombre de plaintes du quartier	1	1
Indices énergétiques du bâtiment	En gaz : inférieur à 447.573 Kwh	En gaz : 568.047,75 kWh
	En électricité : inférieur à 376.000 Kwh	En électricité : 294.185,40 kWh



C. Domaines d'actions

7

Énergie propre et efficace

Focus sur l'ODD 7

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES, MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

Le BEP a déposé un projet de rénovation énergétique de Namur Expo dans le cadre du programme FEDER 2021-2027. Il a été retenu par la Wallonie et bénéficiera d'un financement exceptionnel de 6.921.144€ (dont 10% à charge du BEP). L'enjeu climatique et environnemental est au cœur de ce projet de rénovation, afin de s'inscrire dans les engagements du secteur événementiel d'atteindre le « zéro émission » à l'horizon 2050.

A terme, la consommation énergétique passera de 1,4 GWh à 1,3 GWh tandis que la production de CO₂ diminuera de 314 tonnes à 246 tonnes par an.

Une étude est également en cours (hors FEDER) pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques.

La rénovation énergétique de Namur Expo s'inscrit pleinement dans la stratégie ESG et la volonté de notre concessionnaire Easyfairs de réduire l'emprunte carbone de ses activités, « défi énergétique et économique majeur » avec un plan de 200 actions nommé « Net Zero Roadmap 2030 », visant à atteindre le « zéro émission » carbone à l'horizon 2050.

VERS UN NAMUR EXPO BIEN POSITIONNÉ RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Dans le cadre du programme FEDER 2021-2027, le BEP a déposé un projet de rénovation énergétique de Namur Expo, qui a été retenu par la Wallonie et bénéficiera d'un financement exceptionnel de 6.921.144€, dont 10% à charge du BEP. Cette rénovation est essentielle pour moderniser l'infrastructure, répondre aux attentes des organisateurs de foires et salons et renforcer l'attractivité de Namur Expo, en cohérence avec le statut de Ville Capitale de Namur.

Les fonds européens permettront une **rénovation complète du bâtiment** afin d'améliorer sa fonctionnalité tout en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les interventions prévues figurent :

- La révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 afin d'optimiser son efficacité énergétique,
- L'isolation des façades et des toitures des halls 1 et 2,
- Le remplacement de la couverture du hall 2 par des matériaux durables,
- L'installation de ventilations mécaniques et d'un nouveau système de chauffage,
- Le remplacement de l'éclairage actuel par des LED,
- La rénovation de la dalle de sol du hall 2.

Le BEP est encore en attente de l'Arrêté de subvention et de la répartition des postes éligibles, les délais imposés par la programmation européenne incitent à l'anticipation. Un **auteur de projet a déjà été désigné et l'avant-projet est en cours de finalisation**. Ce projet a été présenté à notre concessionnaire ainsi qu'aux représentants de la Ville de Namur, à l'ASBL « Salzinnes Demain » et au Fonctionnaire délégué. Une enquête de mobilité a également été réalisée pour soutenir la demande de permis, qui devrait être déposée fin février.

Le planning des travaux prévoit une première phase d'intervention fin 2025, suivie d'une seconde phase plus conséquente, nécessitant l'interruption totale des activités du palais des expositions pendant cinq mois, à partir d'avril 2026, afin de réaliser les aménagements intérieurs.

En outre, vu le contexte actuel des marchés de l'énergie et les incertitudes sur les prix, il est plus que jamais important de minimiser les achats d'énergie. Pour ce faire, le BEP travaille sur la diminution de sa consommation énergétique mais a également souhaité **pouvoir produire une partie de l'énergie qu'il utilise**. Eu égard à l'importance de la superficie de toiture de Namur Expo, actuellement non utilisée, **l'implantation d'une installation photovoltaïque a été envisagée**.

De plus, avec l'évolution du cadre législatif, est apparu la possibilité de partager l'énergie électrique produite avec d'autres intervenants. Nous avons alors sollicité WattElse afin de réaliser une étude de pré faisabilité permettant d'identifier l'installation la plus pertinente.



Cette étude a permis de conclure qu'en fonction des futurs autoconsommations (du BEP et du concessionnaire qui exploite Namur Expo), de l'installation électrique du site, de la puissance du raccordement du BEP au réseau électrique et de l'analyse de rentabilité, l'optimum serait une installation de 275 kWc (220 kVA).

Sur base de ce dimensionnement, un marché a été lancé en juin 2024 et les panneaux sont en cours d'installation fin 2024.

Enfin, une analyse est actuellement en cours pour mettre en place **une communauté d'énergie dite « Citoyenne »**, conformément au décret du 12 avril 2001, modifié par celui du 5 mai 2022 pour partager l'énergie produite par les différents panneaux photovoltaïques installés sur les différents bâtiments du BEP et du BEP Environnement.

L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL EXPO PARK

En complément de cette rénovation énergétique, le BEP a également déposé un projet de création d'un parking pour les exposants à l'arrière de Namur Expo. Si ce dossier n'a pas été retenu pour un financement FEDER, le BEP a décidé de mener ce projet sur fonds propres afin de répondre aux besoins des exposants.

Ce parking comptera 250 places, incluant des box pour vélos, des bornes de recharge pour véhicules électriques et un espace vert. Un marché pour désigner un auteur de projet a été attribué en décembre 2023, la demande de permis devrait être déposée fin février 2025 et les travaux devront débuter en septembre 2025.

Ce nouveau parking sera prioritairement dédié à l'accueil des exposants durant les périodes de salons. Néanmoins, des discussions ont eu lieu avec le concessionnaire actuel quant aux modalités de gestion de ce parking qui lui serait confié et plus particulièrement quant à sa participation financière dans les investissements.

UNE CONCERTATION CONTINUE POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPTIMISÉE

Dans l'attente de la décision de sélection des subsides, des réunions complémentaires du comité de suivi ont été organisées avec Easyfairs afin d'anticiper au mieux la rédaction des documents de marché, le planning des travaux et leur cohérence avec le maintien des activités du palais des expositions en pleine saison.

En ce qui concerne le projet de rénovation des halls, après acceptation par le Gouvernement wallon, des remarques ont été émises par l'Administration fonctionnelle régionale sur une éventuelle requalification de la subvention en aides d'État. Une analyse juridique a été menée pour défendre le maintien d'un taux de subvention de 90%, et de nombreux échanges ont eu lieu avec l'Administration. Bien qu'une interprétation favorable semble se dessiner, le BEP reste en attente de la position définitive du Gouvernement wallon.

3.

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

3.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées à leurs besoins évolutifs** en vue d'assurer leur développement et en vue d'**en attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.



3.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de parcs d'activité économique	35	36
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique	1.540 ha	1.619 ha
Nombre de parcs à la commercialisation	17 (152 ha)	19 (184 ha)
Nombre d'incubateurs	25 bâtiments (10.385 m2 de halls-relais et 3.800 m2 de bureaux)	24 (bâtiments 9.950 m2 halls-relais et 3.800 m2 de bureaux)
Nombre de m² à commercialiser	1.500 m2 de halls-relais et 900 m2 de bureaux	/
Nombre d'actions environnementales	17	26
Au niveau de l'accueil des entreprises		
Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique	1.600	1.656
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique	19.000	19.742
Nombre d'emplois à l'ha vendu	20	34,8
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes/revente/locations)	60/an (dont 10 extérieures à la Province)	89 (dont 16 + 4 locataires de nos incubateurs extérieurs à la Province)
Nombre d'entreprises dans les incubateurs	90	72
Taux de remplissage des halls-relais	90%	88%
Taux de remplissage des bureaux	90%	76%

3.3

DOMAINES D’ACTIONS



Focus sur l’ODD 8

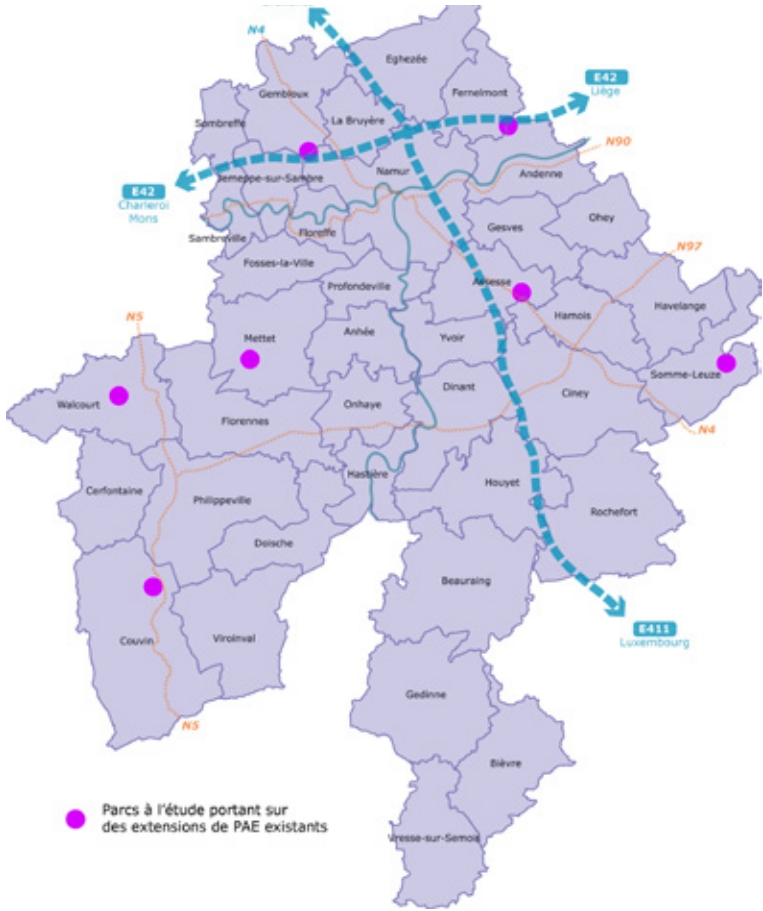
PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

L’ODD 8 vise à encourager une croissance économique soutenue en tirant la productivité vers le haut et en innovant sur le plan technologique. À ce titre, pour permettre un accès à l’emploi partout sur le territoire namurois, la stratégie du BEP vise depuis de nombreuses années à différencier les projets de développement et les inscrire dans leur contexte local.

On retrouve donc deux projets bien complémentaires en chantier actuellement sur le territoire namurois à Namur, le parc thématisé sur la santé : Care-Ys® au cœur de la capitale wallonne et de ses dynamiques de recherche et d’innovation et, plus au sud, au cœur du Condroz, le parc Condrolys®, notamment axé sur la thématique agro-alimentaire.

A. Vers le développement d’une offre immobilière adaptée en matière de parcs d’activité économique

LES PARCS À L’ÉTUDE POUR UNE COMMERCIALISATION PROCHAINE



APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE PROCÉDURE, 3 PROJETS DE PARCS D’ACTIVITÉ ONT DÉPASSÉ LE STADE DE L’AMÉNAGEMENT POUR ENTRER DANS LA PHASE D’ÉQUIPEMENT EN 2024.

Couvin-Mariembourg

Le projet vise l’extension du parc industriel de Mariembourg sur 28,5 ha en zone industrielle et 8,6 ha en zone d’activité économique mixte. Le projet s’inscrit pleinement dans les objectifs de relance économique du territoire de référence par la mise à disposition d’une offre en terrains adaptés à l’activité économique, compte-tenu de la saturation actuelle des parcs d’activité dans l’arrondissement de Philippeville, et plus particulièrement le manque d’offre dans la partie sud de l’axe N5. **Le Gouvernement wallon a adopté définitivement le projet de révision du plan de secteur en mai 2024.** En 2024, les études techniques se sont poursuivies en collaboration avec l’INASEP et le bureau GEOLYS afin de préciser les équipements et aménagements nécessaires pour viabiliser les extensions du parc d’activité et affiner la manière de gérer les eaux de pluie et usées. Ces études complétées par le bilan financier du projet, sa justification économique ainsi que les levés de géomètres précisant les parcelles à mobiliser ont permis de rédiger le dossier de reconnaissance économique qui a été déposé en septembre 2024.

précisant les parcelles à mobiliser ont permis de rédiger le dossier de reconnaissance économique qui a été déposé fin 2024.



Walcourt

Le projet de plan communal d’aménagement vise l’extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 7,5 ha en zone d’activité économique mixte et 6,1 ha en zone d’activité économique industrielle. Le projet s’inscrit dans le contexte de la saturation actuelle des parcs d’activité dans l’arrondissement de Philippeville, et plus particulièrement le manque d’offre dans la partie ouest.

Sur base des conclusions du complément d’étude d’incidences environnementales analysant le projet de plan et de l’enquête publique de septembre 2023, le Conseil communal a adopté définitivement le projet d’extension du parc d’activité vers l’est en mars 2024. Compte-tenu d’une irrégularité lors de l’enquête publique, celle-ci a dû être relancée courant 2024, ainsi que les demandes d’avis aux instances compétentes. Le projet a pu être adopté définitivement par le Conseil communal en septembre 2024 **et l’Arrêté ministériel validant cette décision sera notifié début 2025.** En 2024, les études techniques portant sur le dédoublement de la conduite d’égouttage à la sortie du parc ont été affinées. Les levés de terrains nécessaires à la définition des emprises concernées ont été réalisés en collaboration avec l’INASEP et serviront dans l’élaboration du projet de reconnaissance économique début 2025.



Mettet

Le projet vise l’extension du parc industriel de Mettet, sur 15 ha de zone d’activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale. Ces nouveaux espaces destinés aux entreprises viendront compléter le parc industriel actuellement saturé. **L’Arrêté ministériel approuvant le projet est obtenu en septembre 2024.** En parallèle, les études techniques ont été poursuivies en collaboration avec l’INASEP et le bureau GEOLYS afin de préciser les équipements et aménagements nécessaires pour viabiliser l’extension du parc d’activité et affiner la manière de gérer les eaux de pluie et usées. Ces études complétées par le bilan financier du projet, sa justification économique ainsi que les levés de géomètres précisant les parcelles à mobiliser ont permis de rédiger le dossier de reconnaissance économique qui a été déposé en septembre 2024.

Crealy®

Le projet vise l’extension, vers l’est et l’ouest, du parc scientifique de Crealy® à Gembloux (les Isnes) sur une superficie de 51,8 ha au total. Ces nouvelles réserves foncières pourront accueillir des entreprises plus généralistes, même si un haut niveau de spécialisation sera encore attendu au regard des synergies mises en place au sein du parc scientifique. **L’Arrêté ministériel approuvant le projet est obtenu en juin 2024.** Les études techniques approfondies et complétées par le bilan financier du projet, sa justification économique ainsi que les levés de géomètres

Somme-Leuze

Le projet vise l'extension parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha au nord du parc actuel. Ce projet est élaboré en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, propriétaires des terrains visés. **En 2024, suite à l'Arrêté du Gouvernement wallon adoptant le projet de révision du plan de secteur** sur le périmètre défini, l'étude d'incidences sur l'environnement a pu être lancée et a mis en évidence la nécessité d'étudier des alternatives plausibles au projet. Cette étude sera approfondie et poursuivie courant 2025.



Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur environ 20 ha de zone d'activité économique mixte à l'est de la zone d'activité existante.

Un premier dossier de demande de révision du plan de secteur a été élaboré en collaboration avec la Commune, notamment en ce qui concerne les compensations proposées par la Commune. Cependant, ce projet doit être revu à la baisse à la demande du Conseil communal qui reste favorable au projet d'extension du parc d'activité. La réorientation du projet a été étudiée courant 2024 sous l'angle des besoins économiques au regard d'un projet financièrement tenable. Ce projet sera soumis au Collège communal début 2025 et étudié plus en profondeur pour un dépôt fin 2025.

Mecalys®

Le BEP et la SPI ont initié en 2020 une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 ha sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

Sur base du dossier de base de 2020 et des compléments apportés en 2021 et 2022, le Ministre a validé les besoins économiques justifiant le projet d'extension du parc. Il a cependant souhaité que le BEP étudie un nouveau dossier d'extension du parc d'activité revoyant la superficie et le périmètre du projet pour être en phase avec les attentes du Schéma de Développement Territorial.



L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Par équipements des parcs d'activité, il faut entendre:

- Les voiries, l'égouttage, la gestion des eaux pluviales, la distribution d'eau (équipements regroupés au sein d'une même étude technique);
- L'équipement en impétrants électriques (basse tension, moyenne tension, éclairage public) et, éventuellement, le gaz;
- La pose de fibres optiques;
- Les aménagements verts;
- Les rénovations et améliorations de voiries (revêtement routier, accotement, trottoirs, signalisation, cheminement...).

ETUDES TECHNIQUES PRÉPARATOIRES AUX TRAVAUX

Les études suivantes d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées/sont en cours sur les parcs d'activité à:

- **Mariembourg** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 39 ha;
- **Mettet** en vue de l'extension du parc existant sur une surface supplémentaire de 15 ha;
- **Condrolys® - 1ère phase d'extension** et plus particulièrement la création des espaces verts en faveur de la biodiversité, l'intégration paysagère et d'espaces de promenade et de détente pour les usagers du parc.

MARCHÉS DE TRAVAUX

D'autres projets ont passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, comme:

- **Fernelmont** en vue d'y développer un équipement en faveur de la mobilité douce;
- **Mettet, Assesse, Namur-Ouest, Achêne** en vue d'une opération de redynamisation, c'est-à-dire une amélioration de l'équipement portant essentiellement sur la pose de la fibre optique voire sur le remplacement ou le complément de pose en câbles et conduites, ainsi qu'une rénovation des voiries et abords (revêtement routier, filets d'eau, accotements, trottoirs...).

CHANTIERS EN COURS

Citons enfin les chantiers ayant démarré ou se poursuivant en 2024:

- La construction de la 3^e et dernière phase de voirie (650 mètres desservant une zone de 7,4 ha) du parc de **Beauraing**;
- La première phase de l'extension du parc de **Condrolys®** desservant une zone de 28,3 ha sur les Communes de Ciney et de Hamois;
- La redynamisation du parc de **Sombrefe** avec la rénovation de voiries existantes, la pose de la fibre optique et des aménagements verts;
- L'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** pour permettre une surface disponible supplémentaire de 1,5 ha; ce projet a dû faire l'objet d'une nouvelle procédure de marché suite à la faillite de l'entrepreneur initialement notifié en 2022;
- L'adduction en eau sur la partie nord de l'extension de **Condrolys®** pour le compte de l'AIEC, intercommunale de production-distribution d'eau potable notamment sur la Commune de Hamois;
- L'amélioration des infrastructures et équipements existants à **Belgrade - Cit'Ys®** (Namur) où le BEP a acquis en 2021 une partie de l'ancien domaine militaire pour y développer un parc d'activité urbain.;
- La construction à **Rochefort** d'un complément de 300 mètres de voirie permettant de desservir, d'une part, 9 petites parcelles au sein d'une zone actuellement inoccupée et, d'autre part, une future infrastructure footballistique sur un terrain communal au sud du parc;
- La création à **Care-Ys® (Bouge)** d'espaces verts en faveur de la biodiversité, de l'intégration paysagère et d'espaces de promenade et de détente pour les usagers du parc, dont le chantier a démarré au début de l'hiver 2024.



Focus sur... la réaffectation du site de Belgrade

S'agissant d'un ancien site militaire classé comme SAR (site à réaménager), le BEP l'a acquis en 2021 pour y développer un parc d'activité urbain. Cet espace de 15 hectares se compose de 6 hangars de +/- 2.000 m2 et d'un site vierge positionné en bordure d'une voirie existante.

Ce site est remarquable à plusieurs égards. Il s'agit tout d'abord d'une opération de réaffectation de friche en zone d'activité s'intégrant pleinement dans les objectifs de développement durable. Ensuite, le site est localisé idéalement en entrée de Ville de Namur et à proximité des axes routiers structurants que sont la N4 et de la E42. Il constitue enfin un espace vert et arboré qui lui confère une ambiance reposante et champêtre alors qu'il est positionné en pleine ville. A cet égard, sur les 15 ha du site, 5 d'entre eux seront exempts de toute urbanisation afin d'y favoriser le développement de la biodiversité.

Le chantier en cours vise à améliorer les infrastructures et équipements existants pour permettre l'accueil d'entreprises tout en conservant les voiries en béton existantes et en limitant au strict minimum les évacuations de terres.

Une fois les travaux terminés, ce sont deux projets de haute qualité architecturale et dont les fonctions seront complémentaires qui verront le jour: un centre de formation initié par le FOREM et l'IFAPME et un village PME en lieu et place des hangars et du bâti existant.

LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Le renouvellement des panneaux d'accueil de l'ensemble des parcs d'activité économique a été réalisé. Ceux-ci ont été équipés de supports à sécurité passive prévus pour réduire les conséquences d'un choc contre un obstacle fixe.



LA COMMERCIALISATION DES PARCS

PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PROVINCE DE NAMUR: SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

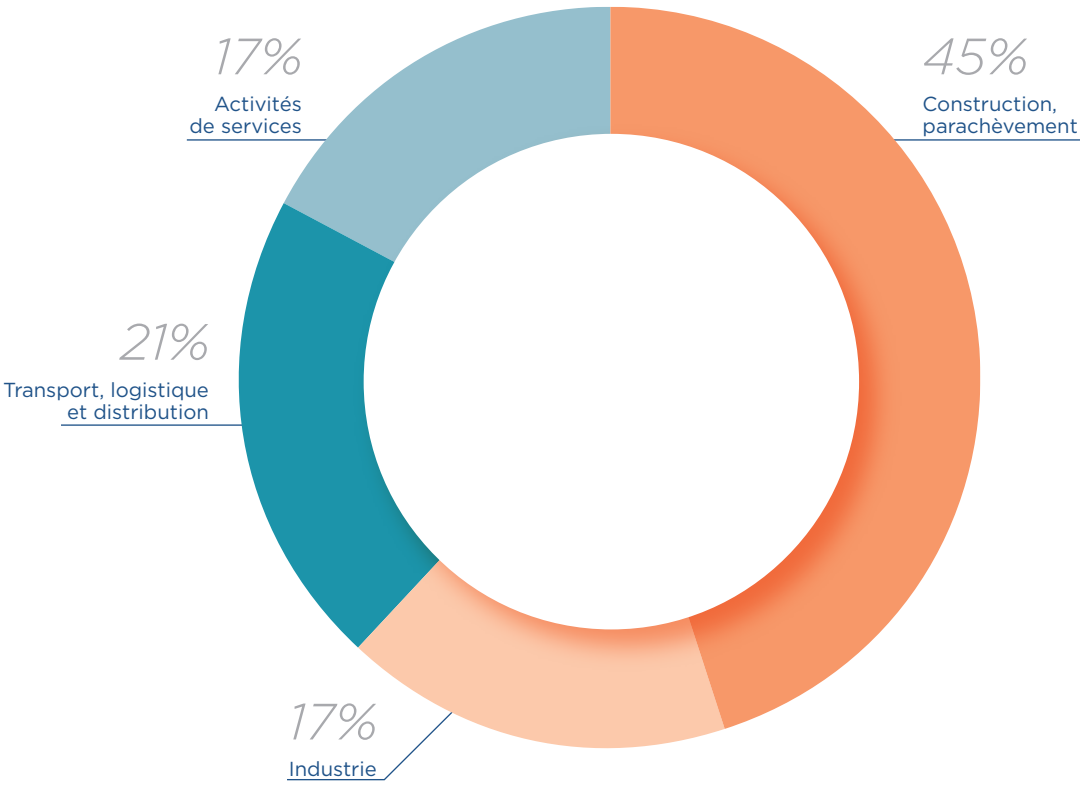
Parcs d'activité	Taux d'occupation avec options	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
DINANT		412	3 061
Achène (Ciney)	100%	72	573
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	88%	34	232
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	10	280
Beauraing	18%	12	95
Condrolys* (Ciney-Hamois)	69%	117	988
Gedinne	40%	5	33
Havelange	60%	17	62
Rocalys* (Rochefort)	88%	95	587
Sorinnes (Dinant)	88%	46	189
Spontin (Yvoir)	24%	4	22
NAMUR		1 119	15 879
Anton (Andenne)	100%	26	131
Assesse	100%	61	496
Auvelais (Sambreville)	98%	5	32
Care-Ys*	51%	1	35
Cit-Ys*	95%	2	250
Crealys* (Gembloux)	72%	125	2 153
Ecolys * (Namur)	100%	100	1 180
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	100%	129	1 971
Floreffe 10	100%	22	109
Floreffe 17	100%	2	563
Gembloux-Sauvenière	100%	176	1 330
La Houssaie (Andenne)	80%	13	151
Mecalys* (Andenne-Fernelmont)	77%	52	557
Mettet	100%	41	498
Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	100%	61	727
Namur-Nord-Rhisnes	100%	56	1 550
Namur-Ouest-Floreffe	100%	34	707
Namur-Sud-Naninne	100%	131	2 154
Sainte-Eugénie (Sambreville)	40%	12	51
Seilles (Andenne)	100%	12	513
Sombreffe	100%	41	601
Tamines (Sambreville)	86%	14	66
PHILIPPEVILLE		125	802
Chastrès (Walcourt)	100%	73	290
Frasnes (Couvain)	100%	4	18
Mariembourg (Couvain)	100%	48	494

Parcs d'activité	Taux d'occupation avec options	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
TOTAUX	89,80%	1 656	19 742

VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2024

	Nombre projets	Superficie (a)	Nombre d'emplois (unités)	Investissement (K€)
Arrondissement de Dinant	9	230	35	4.895
Arrondissement de Namur	19	1.501	577	80.862
Arrondissement de Philippeville	1	92	25	750
TOTAL PROVINCE	29	1.823	637	86.507

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Focus sur...
quelques nouveaux investisseurs

PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE SORINNES

La société S.C.I.D (pour Société de Construction et d'Isolation Dinantaise) a vu le jour en 1990 et assurait, à l'origine, la fabrication de quelques châssis en bois, mais travaillait déjà essentiellement dans la pose de toutes menuiseries tant extérieures qu'intérieures, comme des châssis (PVC, alu, bois), portes, escaliers, vérandas et tentes solaires.



La production a été abandonnée depuis lors. En 2009, la société acquiert une première parcelle dans le périmètre du parc d'activité de Sorinnes. Quelques années plus tard, à l'étroit dans ses premières installations, un deuxième terrain est acquis, pour la construction d'un nouvel entrepôt couplée au transfert des bureaux sur le même site. Depuis son installation, l'emploi a bien évolué, passant de 15 salariés au double en 2024, avec encore de belles perspectives d'engagements dans les prochains mois. Cette nouvelle transaction immobilière devrait lui permettre d'y renforcer leur pôle logistique.

Se sont également installées à Sorinnes en 2024 la société **Mauro Angelo & Fils**, entreprise d'électricité générale, d'études, de placements et de maintenance de toute installation électrique, ainsi que la firme **MS Travaux**, active dans la construction, rénovation, transformation ry aménagement de biens immeubles.



PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE BEAURAING

Deux entreprises ont fait le choix de s'y installer en 2024.

Le premier projet est porté par la **Srl Sablage Rhainotte**, spécialisée dans le sablage et le rejointoyage et, de manière générale, tous travaux relevant de l'entreprise de nettoyage et de restauration de bâtiments. Elle emploie à ce jour 5 personnes.



Le second investissement concerne la **Srl Rhainotte Location** active dans la location de machines et équipements de matériel pour la construction. Elle propose à sa clientèle une très large gamme de matériel depuis les minipelles, des remorques avec compresseurs, des nacelles, de nombreux échafaudages, des grues télescopiques, des groupes électrogènes et bien d'autres.

Ces deux projets sont d'ores et déjà en phase de travaux et devraient être pleinement opérationnelles dès la mi-année 2025.



PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE GEMBOUX-SAUVENIÈRE

Degré 12 a vu le jour en 1996 et est spécialisée, à l'origine, dans la vente de vin. Quelques années plus tard, à la demande de ses clients, l'entreprise se lance dans une activité d'agencements de caves à vin. Tous les composants des armoires, caves et espaces vins sont fabriqués sur-mesure et assemblés dans l'entreprise. Aujourd'hui, Degré 12 a acquis une belle notoriété dans son secteur d'activité et travaille à l'exportation avec, par exemple le Royaume-Uni, la Suisse ou dans des contrées un peu plus lointaines comme à Dubaï, aux USA.... Par l'acquisition récente d'un nouveau terrain dimensionné aux besoins immobiliers évolutifs de la société pour faire face à la croissance de ses activités, Degré 12 conforte son ancrage gembloutois.



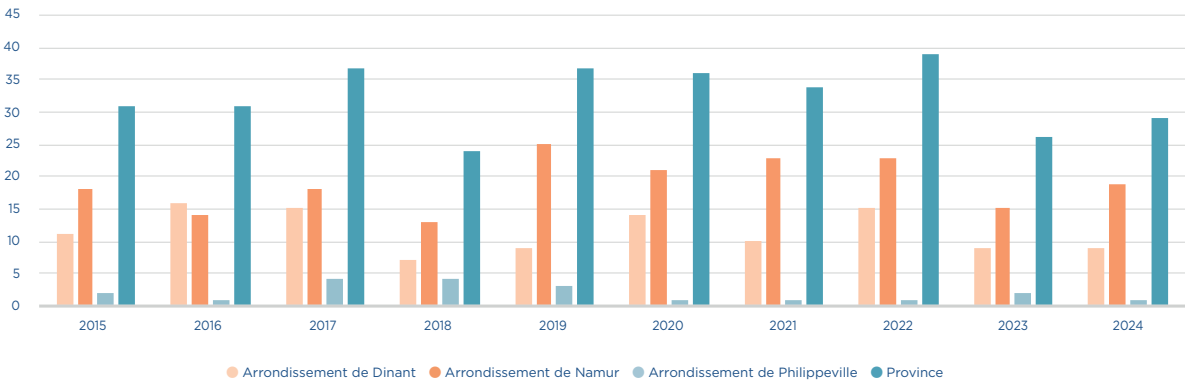
PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE CHASTRES

Terramax, entreprise créée en 2018 et spécialisée dans les travaux de terrassement, l'élégage et l'abattage d'arbres, les travaux d'égouttage ou encore l'aménagement et l'entretien de terrains. Au fil du temps, Terramax travaille plus régulièrement en sous-traitance pour des donneurs d'ordre actifs dans le secteur de la construction et du génie civil comme Wanty, Socogetra ou Belleflamme.



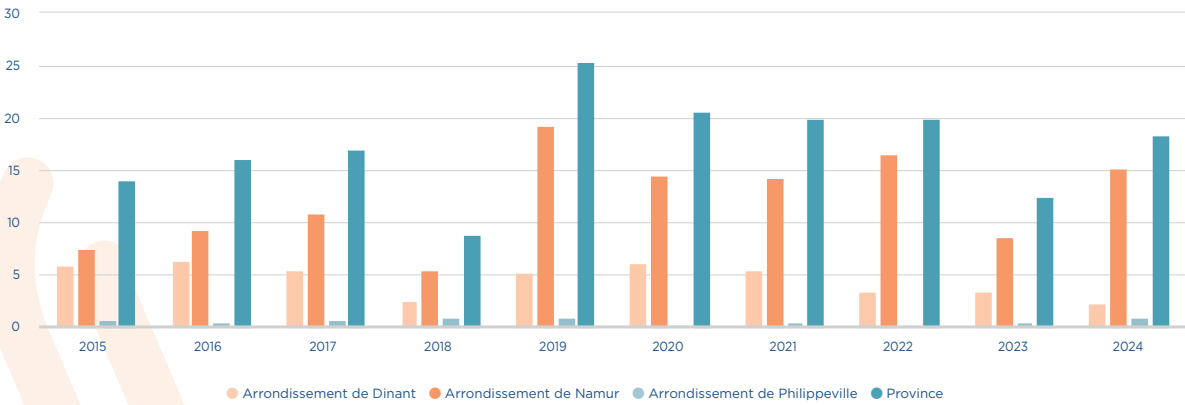
STATISTIQUES 2015-2024

Evolution du nombre d'actes signés par arrondissement



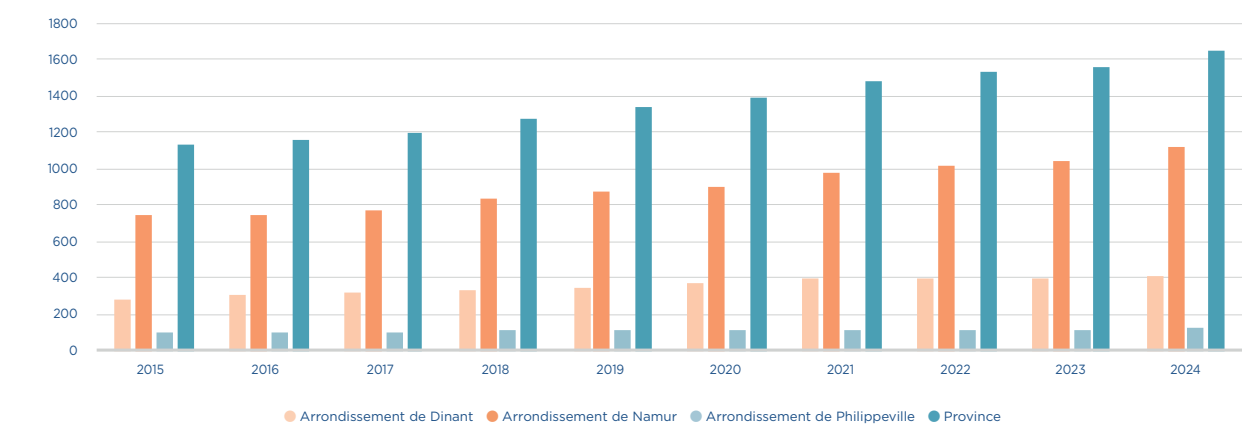
En 2024 : 29 actes signés

Evolution de la superficie vendue par arrondissement (ha)



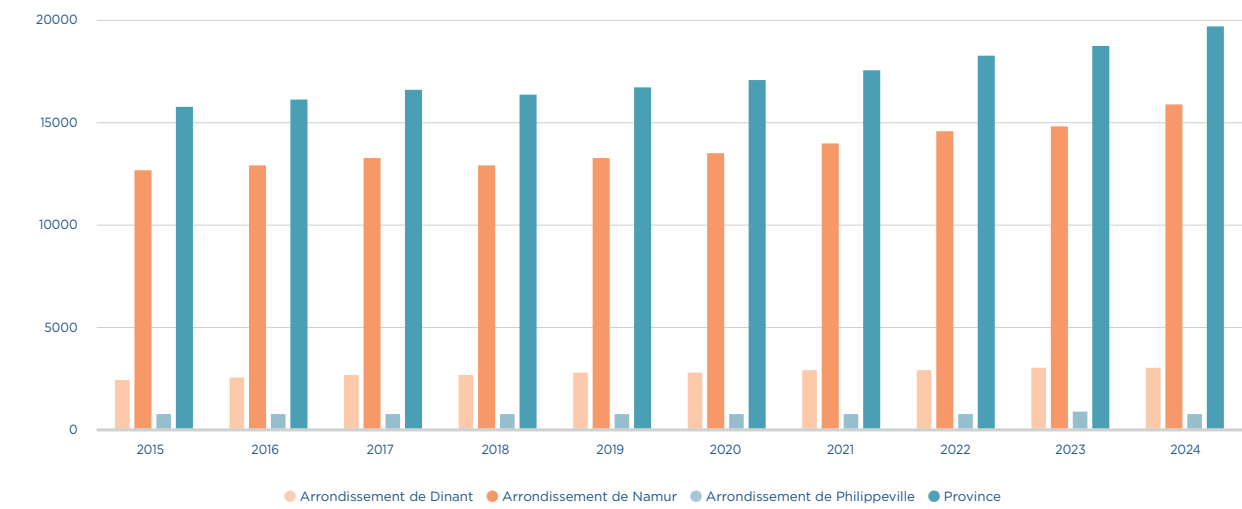
En 2024 : 18,23 ha vendus

Evolution du nombres d'entreprises dans les PAE et incubateurs



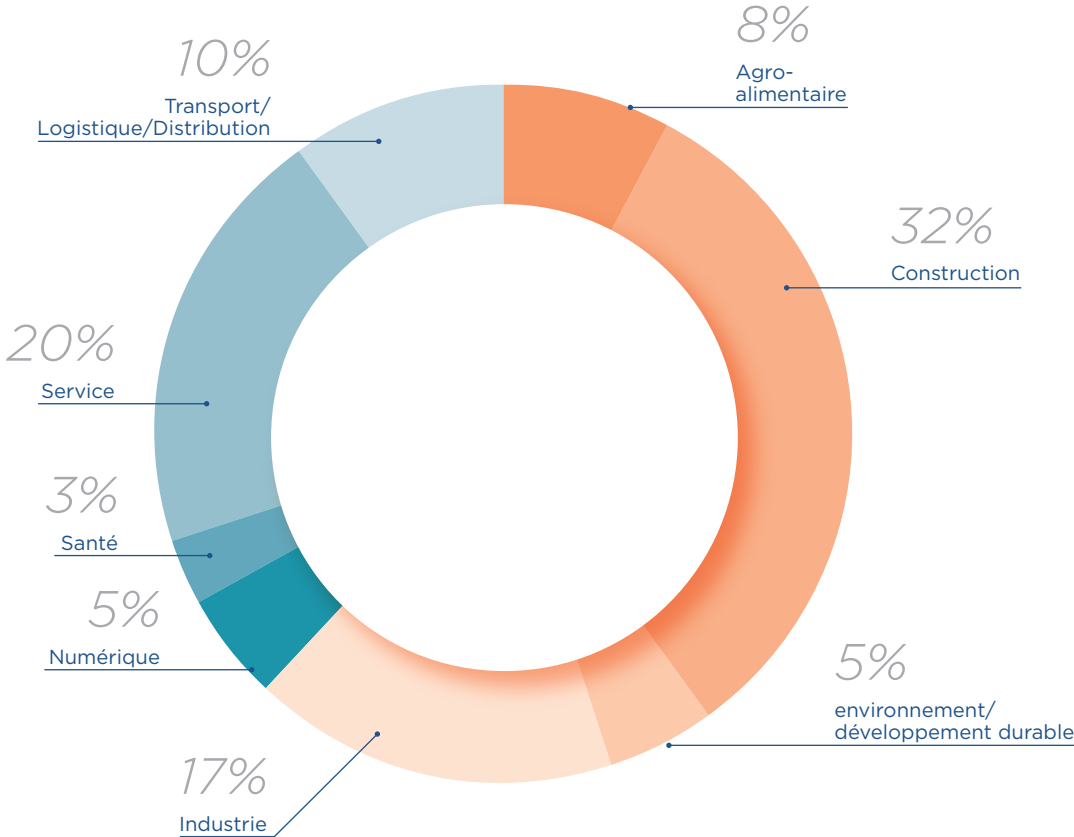
En 2024 : 1.656 entreprises dans les parcs et incubateurs

Evolution du nombres d'emplois dans les PAE et incubateurs



En 2024 : 19.742 emplois dans les parcs d'activité

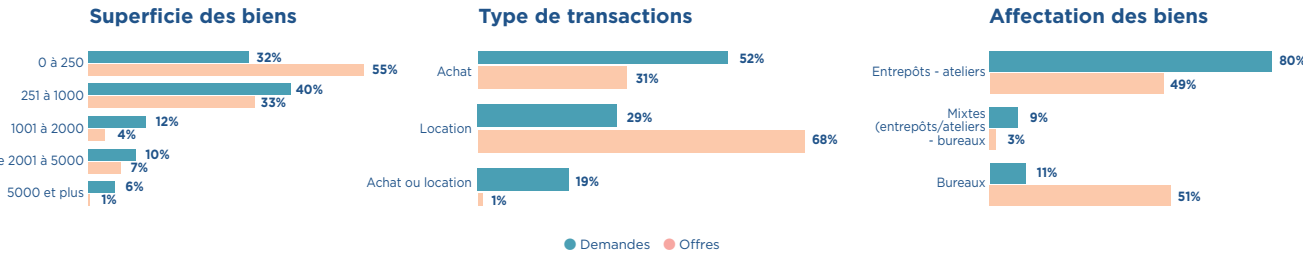
SECTEURS D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX :
(CHIFFRES GLOBAUX POUR LES PARCS D'ACTIVITÉ)



LE MARCHÉ SECONDAIRE

Aux données relatives à la vente de parcelles s'ajoute le marché secondaire, via lequel les entreprises sont de plus en plus nombreuses à trouver un bâtiment existant dans un parc d'activité économique ou ailleurs sur le territoire provincial.

Ainsi, en 2024, sur les **182 nouveaux dossiers traités**, **880 propositions de biens** ont été envoyées aux entrepreneurs, qui recherchent majoritairement des biens à l'acquisition.



Fin 2024, on dénombre **97 entreprises supplémentaires dans le périmètre des parcs d'activité économique** en province de Namur par rapport à l'année précédente et une croissance de l'emploi de l'ordre de **993 postes de travail**.

Le BEP a comptabilisé **16 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la province et 4 ont trouvé des locaux dans les halls-relais**.

L'exercice 2024 s'est clôturé sur des résultats en matière

d'implantations d'entreprises en hausse de quelques 12% par rapport à 2023. Les sociétés qui s'installeront prochainement dans les parcs d'activité représentent un millier d'emplois supplémentaires. Eu égard au contexte de plus en plus criant de raréfaction de terrains encore disponibles, ces résultats sont très positifs et l'année 2025 s'annonce tout autant prometteuse.

Focus sur...
quelques investisseurs
à Crealys®

Le chantier de longue durée de **Full Life Technology Europe** bat son plein pour créer son installation de production dédiée aux radiopharmaceutiques à des fins thérapeutiques (cancers). L'entreprise emploie déjà une vingtaine de personnes à Gembloux.

Le hub logistique de **GSK, Yusen pharma et MG Real Estate** (Pinus Peuce) est entré en activité dans ses 40.000 nouveaux m² d'entrepôt.



Tout comme **Termeca Choquenot** (bureau d'engineering), **Signs and Design** (bureau d'études, usinage, modélisme, enseignes) et enfin, le bureau d'architecture **QBrik** qui a transformé l'ancienne conciergerie de BEP Expansion Economique en bureaux.



Focus sur...
de nouveaux investisseurs
à Ecolys®



Thitem, société active dans le secteur de la construction générale installée à l'origine dans le Brabant Wallon est spécialisée dans le secteur de l'isolation de l'enveloppe extérieure de bâtiments - isolation, bardage (en bois, plaques en fibre ciment...) et crépi. L'entreprise intervient aussi bien pour des travaux de rénovation que dans le cadre de constructions neuves. La clientèle se compose de particuliers mais aussi de sociétés générales de construction pour de la sous-traitance. Thitem a déjà assuré plusieurs centaines de chantiers depuis son lancement en 2020 et son carnet de commandes est toujours bien rempli. Actuellement, l'entreprise travaille surtout pour une clientèle de particuliers qui ont des projets de rénovation de leur bâtiment. Elle travaille aussi pour des collectivités (ex. maison de repos, écoles...) ou des entreprises (ex. UCB, musée Hergé, Waco). Depuis quelque temps, elle répond de plus en plus à des demandes d'entreprises générales de construction

Quelques entreprises sont quant à elles entrées dans une phase opérationnelle en 2024 : **Bionat/Bister, la menuiserie Respectable, Maison Passion, ATFJ, ainsi que le nouveau complexe du groupe BVI**. Sont en chantier ou le seront bientôt : **la Sowaer, Intfra, Plum'Art , Certinerie et Lecomte Technicolor**.

Focus sur...
un nouvel investissement
à Mecalys



Accès Habitat est une entreprise de promotion immobilière résidentielle axée sur la construction et la vente d'appartements en zone d'habitat ou dans des lotissements. Elle propose de réaliser des projets esthétiques, soucieux de l'environnement, fonctionnels et dans des budgets raisonnables, tout en répondant aux normes du durabilité les plus actuelles et de qualité, économes en énergie et écologiques. Accès Habitat ne réalise que des projets neufs, en n'axe pas ses prestations sur les travaux de rénovation. Elle prend en charge toute la coordination chantier. Elle collabore et fait appel à un réseau d'entrepreneurs locaux auquel elle sous-traite toute la partie production et construction des biens immobiliers. Sur la parcelle acquise dans le périmètre du parc Mecalys®, la société y a aménagé une installation d'accueil clientèle et d'entreposage de matériel à l'image de son savoir-faire.

Focus sur...
le parc urbain Cit’Ys®
à Belgrade

Les installations actuelles de l'IFAPME et du FOREM ne répondent, en grande partie, plus aux besoins qui sont les leurs et qui ont fortement évolué ces dernières années. Complexes trop exigus, parfois d'accès difficiles, en centre-ville, générateurs de troubles potentiels pour le voisinage... Une relocalisation s'imposait pour ces deux organismes de formations, avec la volonté d'installer leurs sièges d'exploitation dans le périmètre du nouveau parc d'activité Cit'Ys® à Belgrade et d'y développer un véritable pôle partenarial de formations appelé Eco-centre.



Les travaux ont démarré en 2024 sur une parcelle de 3,9 ha acquise dans ce nouveau parc urbain à l'entrée de Namur, très facilement accessible.

Les formations qui y trouveront place portent notamment sur :

- La construction et les métiers de l'industrie et de la logistique ;
- Le développement durable, l'économie circulaire, les performances énergétiques et métiers verts ;
- Le secteur tertiaire et les formations dans le numérique ;
- Les métiers de l'automobile et de la mécanique ;
- Les métiers de la bouche et de l'HORECA ;
- L'aide et le soin aux personnes ;
- Les « compétences d'avenir » ;
- L'accompagnement des apprenants en alternance et d'aide à l'insertion professionnelle ;
- Les services à la création et à la transmission d'entreprises.

Ce nouveau centre de formation cible les jeunes à partir de 15 ans, les demandeurs d'emplois, les candidats à la création/reprise d'entreprises, les adultes en reconversion professionnelle pour des formations continues et formations en alternance.

Ce centre, d'une surface bâtie avoisinant les 16.500 m² composé de classes de cours et d'espaces de formations, sera pleinement opérationnel fin du premier semestre 2026. Le nombre d'agents occupés sur le site devrait avoisiner les 40 personnes pour l'IFAPME et les 60 personnes pour le FOREM sans compter 150 formateurs environ.

LA PROMOTION DES PARCS

LA PROMOTION DES BÂTIMENTS D'ACCUEIL

En 2024, le BEP a accentué la commercialisation des halls-relais et des espaces disponibles dans ses bâtiments en diffusant des annonces sur ses sites web et réseaux sociaux et par le placement de bannières près des locaux disponibles.

LA COMMERCIALISATION DES PARCS EXISTANTS

Le site web www.invest-in-namur.be est mis à jour régulièrement pour présenter la nouvelle offre immobilière disponible ou à venir, incluant des fiches de présentation des parcs thématiques.

LA COMMERCIALISATION DES NOUVEAUX OU RÉCENTS PARCS D'ACTIVITÉ

- Le parc **Care-Ys®** a fait l'objet d'une action de visibilité sur des panneaux urbains en centre-ville et périphérie de Namur capitale, lors du KIKK festival. Un marché de promotion immobilière est en cours également : le but étant d'apporter une solution clé- sur-porte à des start-ups qui ne peuvent investir elles-mêmes dans leurs infrastructures. Enfin, dans l'optique d'initier un écosystème autour de la santé, quelques acteurs namurois majeurs du secteur ont proposé de regrouper leurs forces et de proposer des synergies entre hôpitaux, université, entreprises et institutions locales, autour du concept de « Ville-Santé », dont la réflexion a été initiée en 2024.
- Le parc **Condrolys®** connaît une forte demande d'information et des rendez-vous sont donc programmés progressivement avec les amateurs d'un terrain ou d'un bien à Ciney et Hamois, sur base de critères d'analyse définis dans l'optique de sélectivité accrue parmi les dossiers proposés.



B. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires

LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

LA PHILOSOPHIE

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés aux **jeunes entreprises en phase de démarrage**. Ils sont implantés au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques, près des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en combinaison des 2.

Leur taille varie selon les besoins des entreprises :

- De 11 à 127 m² pour les bureaux,
- Des surfaces de 100 à 395 m² pour les infrastructures de type halls.

Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins

spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de **14 halls-relais** répartis sur tout le territoire, représentant **58 modules** pour une surface d'environ **9.947 m²**.

Le patrimoine compte également **10 centres d'entreprises**, pour une surface totale d'environ **3.800 m²**, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, au centre-ville de Namur.

Sans compter les bâtiments gérés directement par l'AS-BL Nouveau Saint-Servais.

Evolution dans les halls-relais et centres d'entreprises ces 10 dernières années:

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'entreprises	89	97	86	100	82	98	91	86	82	72
Nombre d'emplois	288	305	308	374	389	382	384	409	340	334

LA LOCATION DES INCUBATEURS

On dénombre 11 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2024:

Entreprises	Bâtiments occupés	Activités	Nombre d'emplois
Vesale Pharmaceutica	Crealys - Céphée	Recherche, conception, fabrication et commercialisation de solutions probiotiques	5
Innovative Coating Solutions	Crealys - CRI4 Andromède	Activités d'ingénierie et de conseils techniques	5
Pelzer	Crealys - Regain	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	3
EN'Hestia	Crealys - Regain	Service d'accompagnement dans le domaine de la rénovation énergétique	3
Protect'Eau	Crealys - Regain	Association pour l'environnement ayant pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau	4
We Invest	TRAKK	Société immobilière, en courtage, location et promotion immobilière	4
Lijo Agency	TRAKK	Agence de communication numérique	2
Champs-Libres	TRAKK	Installation et développement de logiciels, promotion du logiciel libre par la mise en place de services aux entreprises, associations et pouvoirs publics	6
Groupe Delaunoit	CreaSambre	Fabrication de ponts roulants	3
Maxime Lorand	HR Beauraing	Studio créatif (solutions audiovisuelles, branding, photographie, mise en scène...)	1
Men'n Co	HR Gamma	Commerce de gros de textiles, de vêtements spécialisés, fourniture de vêtements de travail et de sécurité	3

Focus sur... quelques locataires d'incubateurs

Sana&Co est une jeune biscuiterie belge qui mise sur des ingrédients bio et propose trois marques uniques : «Le P'tit Namurois», «La Cookiserie Namuroise» et «Energy'croc». Elle occupe un module et un bureau dans le **hall-relais de Sainte-Eugénie** (Sambreville).



Maxime Lorand aide les entreprises à se démarquer grâce à des stratégies digitales sur-mesure. Il produit des films promotionnels et propose des solutions pour renforcer l'identité visuelle et améliorer la communication en ligne. Il s'est installé dans un module du **hall-relais de Beuraing**.

MAXIME LORAND

Phybelco est une entreprise qui aide les agriculteurs et horticulteurs à booster leurs cultures. Elle propose des produits comme des semences, des engrais et des solutions pour protéger les plantes. En plus, Phybelco conseille ses clients pour utiliser ces produits de manière efficace et respectueuse de l'environnement. Elle a pris ses quartiers dans un module du **hall-relais de Fernelmont**.

Phybelco

Vésale Pharmaceutica développe des probiotiques innovants pour aider à mieux digérer et renforcer les défenses naturelles. Grâce à ses recherches avancées, l'entreprise est reconnue dans le monde entier pour la qualité de ses solutions. Ses activités sont établies dans le **centre relais innovation Céphée du parc Crealys®**.



LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

ESPACES DE COWORKING

Le télétravail et le coworking font partie intégrante des méthodes de travail actuelles. Dans le Namurois, le Coworking Namur poursuit ses activités en centre-ville. Le Coworking de Fernelmont continue d'attirer de nouveaux coworkers et notamment des entreprises que le BEP accompagne dans leur développement.



LE CO-LEARNING E420

Espace de coworking devenu espace de Co-Learning, le lieu correspond ainsi mieux aux attentes du public local. De nombreuses formations sont organisées au sein du Co-Learning à destination des enseignants via Forsud, à destination des entreprises via le BEP et le GECO et à destination des salariés via les entreprises du parc de Mariembourg. Bref, le lieu vit et est devenu le siège du GECO en 2024.

Les 4 acteurs qui s'étaient unis pour dynamiser le Co-Learning (Form@nam, Forsud, la Fondation Chimay-Wartoise et le BEP) ont donc été rejoints par le GECO qui profite de son implantation au cœur du parc d'activité pour y organiser des événements et ancrer davantage ses actions dans le territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



LE TRAKK

Un lieu vibrant, ancré dans le paysage namurois

Avec ses 3000 m² d'espaces pensés pour stimuler la créativité et l'innovation, le TRAKK incarne l'énergie des transitions. Ce hub d'innovation offre :

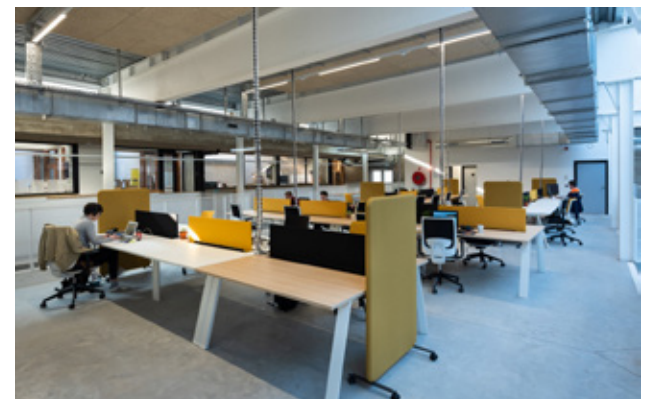
- 16 bureaux modernes ;
- 80 places de coworking adaptées à des besoins variés ;
- un fablab de 300 m² équipé pour transformer des idées en prototypes tangibles ;
- 6 salles de réunion modulables ;
- une salle créative inspirante, un espace de conférence accueillant ;
- des zones dédiées à la détente et au networking, notamment un espace café chaleureux et trois terrasses avec une vue imprenable sur la Sambre.



Un écosystème dynamique et inclusif

Bien plus qu'un simple espace, le TRAKK est un lieu où cohabitent et collaborent des porteurs de projets, entrepreneurs, experts et chercheurs. En 2024, cet écosystème rassemblait plus de 67 locataires (entreprises et partenaires) et 17 coworkers réguliers. 1687 réservations de salle ont été enregistrées et 98 abonnements vendus témoignant de l'attractivité du lieu.

L'équipe du TRAKK by BEP joue un rôle central dans la promotion du lieu, le recrutement de nouveaux locataires, l'organisation des visites, et l'accueil des délégations internationales, contribuant ainsi au dynamisme du lieu, à son attractivité et son rayonnement.



C. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001

En mai dernier, la certification ISO 14001 de BEP Expansion Economique a été renouvelée pour un nouveau cycle de trois ans, confirmant son approche rigoureuse de la gestion environnementale. Cette norme encadre des activités stratégiques telles que la conception, la construction et la gestion des parcs et bâtiments économiques, tout en intégrant des pratiques proactives pour limiter l'impact écologique.

En 2024, le BEP a mis en place un total de 26 actions en faveur de l'environnement, dont 12 ont déjà été finalisées.

Parmi elles, un diagnostic environnemental réalisé, sur les parcs Ecolys® et Beauraing, a permis d'identifier des recommandations pour optimiser la biodiversité et garantir la pérennité des végétalisations. Ces principes sont les lignes de conduites pour les futurs projets, notamment les parcs de Care-Ys® à Bouge et Condrolys® qui ont débuté cette année.

Le BEP encourage également les entreprises implantées dans ces parcs à adopter des mesures pro-biodiversité, telles que la plantation de haies mellifères et de prairies fleuries. En parallèle, il s'implique à l'international pour partager et renforcer ses connaissances, notamment avec l'association française PALME qui vise à améliorer les territoires d'activités économiques et réunit divers acteurs pour promouvoir des stratégies de développement durable, la gestion et l'animation de ces espaces, dans une dynamique de dialogue territorial.

Ces démarches, combinées à une intégration rigoureuse des normes ISO 14001 et ISO 9001, illustrent la volonté du BEP de viser une amélioration continue, d'anticiper les défis environnementaux et de promouvoir un développement territorial respectueux de l'environnement.



LES PROJETS

Titre	Finalité du projet	Réalisé en 2024
Bilan des aménagements verts sur le parc d'activité de Beauraing et Ecolys®	Evaluation de l'état des plantations dans deux parcs d'activité économique et recommandations de gestion ultérieure.	Cette évaluation a été confiée à un expert en écologie qui a : - dressé un diagnostic de terrain de l'état actuel des plantations mises en place entre 2020 et 2021 (analyse de la plus-value environnementale et paysagère, de l'état sanitaire général, de la bonne exécution des interventions commandées,...) ; - établi une liste de recommandations de gestion ultérieure relatives aux différentes thématiques de végétalisation mise en place sur les sites concernés (haies, vergers, plantations arborées...).
Charte Wallonie Nature pour le parc d'activité économique Crealys®	Réalisation d'une étude environnementale au niveau du parc Crealys® en vue d'établir un programme d'actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie et la biodiversité sur le site.	Cette étude a été commandée à un bureau d'étude en gestion du patrimoine végétal qui a établi : - Une analyse du réseau écologique et des éléments environnementaux significatifs présents dans les parcs, ses extensions envisagées et ses environs, tant sur le domaine public que sur le domaine privé ; - Un diagnostic et la détermination des enjeux ; - Des recommandations d'interventions à destination du gestionnaire du parc, de la Commune et des entreprises. L'étude et ses résultats ont été présentée à la Ville de Gembloux et au club d'entreprises Idealytics.
Appel à projets biodiversité – candidature de Crealys®	Obtention d'une subvention pour le renforcement du potentiel écologique de la zone d'espace vert en bordure Est du parc.	La candidature de Crealys® a été déposée en aout 2024 avec le soutien de certaines entreprises du parc pour cet appel à projet lancé par la Wallonie. Dans la continuité de l'étude environnementale (voir ci-avant), un programme d'actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie et la biodiversité a été proposé. La candidature concerne une des actions prioritaires de ce programme d'actions et consiste à renforcer le potentiel écologique de la zone d'espace vert en bordure Est de Crealys®. BEP Expansion Economique a été lauréat et s'engage à réaliser les aménagements subventionnés dans le courant de l'année 2025.
Guide de bonnes pratiques durables pour renforcer la biodiversité aux abords des entreprises	Rédaction d'une plaquette-folder à destination des entreprises présentant des actions pour renforcer la biodiversité aux abords des entreprises.	L'idée de créer un recueil d'actions en faveur de la biodiversité a été initiée fin 2024 pour les entreprises afin que celles-ci aménagent, restaurent et préservent la diversité des espaces et des écosystèmes sur leurs sites, leurs parcelles dans les parcs d'activité économique.

D. Vers une réduction de l'artificialisation des sols

Le taux de saturation des parcs avoisine les 90%. Les disponibilités actuelles de terrains équipés à destination des entreprises sont d'environ 200 ha. Cependant, le développement de nouveaux espaces pour l'activité économique par le biais des révisions de plan de secteur initiées est incertain.

Considérant les difficultés de développer de nouveaux espaces et l'orientation régionale de limiter globalement l'urbanisation (Principe du « zéro artificialisation nette » d'ici 2050), il convient d'optimiser l'utilisation des terrains encore disponibles pour la vente aux entreprises.

Dans ce cadre, le BEP a revu sa politique d'accueil des entreprises dans les parcs afin d'adopter des critères urbanistiques et environnementaux plus contraignants.

L'ensemble des parcs en cours de commercialisation et ayant des disponibilités significatives sont couverts par cette **Charte urbanistique et environnementale**. Celle-ci a été mise à jour afin d'optimiser chaque implantation et favoriser une gestion optimale des espaces. Les principales modifications portent sur :

- **La destination plus précise des activités acceptables dans les parcs d'activité :**
 - Seules les **activités de services et de commerces** qui constituent des **activités auxiliaires à l'activité principale** de l'entreprise sont autorisées. La liste des services autorisés sous conditions a été précisée et la proportion de commerce auxiliaire a été objectivée en termes de superficie et de chiffre d'affaires par rapport à l'activité principale.
 - De plus, il est rappelé que les entreprises **exclusivement liées à une activité exercée dans des bureaux** ne sont pas autorisées dans le parc et sont réorientées vers les opportunités foncières existantes dans les centralités urbaines.

E. Vers une diversification de son métier immobilier

QUARTIER DE L'INNOVATION

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur. 2021 a permis de poursuivre le programme d'urbanisation dans la perspective de la future programmation FEDER 2021-2027.

En 2023, le projet n'a pas été retenu dans le cadre du programme FEDER. Une nouvelle réflexion a débuté quant à la programmation du site et s'est poursuivie en 2024.

- **La définition d'un parcellaire optimisé :**
 - Les principes de **gestion parcimonieuse du sol et d'optimisation de espaces** sont rappelés et précisés. Les surfaces économiques sont adaptées au plus juste des besoins de l'entreprise.
 - La question de la **densification** est abordée avec l'entreprise afin d'envisager toute solution permettant de **réduire l'emprise au sol des bâtiments** (bureaux à l'étage, stockage vertical...) **mais également des espaces extérieurs** (rationaliser les circulations internes, envisager les stationnements en sous-sol si le relief le permet, utiliser les parkings collectifs s'ils existent, envisager la mitoyenneté en s'implantant sur la limite latérale de la parcelle...).
 - La **taille minimale d'une parcelle** est fixée à 20 ares. Pour les entreprises qui ont un besoin inférieur deux solutions sont à envisager: soit identifier un ou plusieurs partenaires pour présenter un projet conjoint mitoyen, soit s'intégrer à un développement d'immobilier d'entreprise (village PME).
- **La fixation d'un Coefficient d'Occupation du Sol (COS) adapté :**
 - Le coefficient d'occupation du sol (COS) est le rapport entre la superficie utile à savoir celle consacrée aux constructions et à l'activité (bâtiments, manœuvre, stationnement, stockage) et la superficie totale de la parcelle: **Le COS des parcelles est de 50% minimum à 80% maximum.**
 - La **superficie de la parcelle affectée aux espaces verts** (zones favorisant la biodiversité, aménagements paysagers, plantations d'agrément...) **et à la gestion des eaux** (noues, fossés, bassins de rétention aménagés de manière naturelle) est de **20% minimum.**

F. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international

Voici quelques exemples d'entreprises à capital étranger ayant investi en province de Namur en 2024 et qui contribuent à des secteurs-clés du territoire:

- **Aseptic Technologies** est actuellement en plein développement sur Crealys® où elle emploie environ 50 personnes. Cette entreprise fait partie du groupe suisse SKAN. CEFO Co. Ltd. (située en Corée du Sud) collabore par exemple avec Aseptic Technologies pour la médecine régénérative en utilisant une technologie cellulaire et tissulaire avancée et les outils de remplissage belges pour soutenir leurs essais cliniques de phase I et II et permettre une évolutivité accrue de leur produit de thérapie cellulaire disponible dans le commerce.
- **Yusen Pharma**, groupe partenaire de GSK, a mis en exploitation cette année l'immense hub logistique européen construit sur Crealys® en vue de la distribution de vaccins de par le monde au départ de Gembloux.
- **Les Câbleries Namuroises** s'appellent désormais **CabNam SRL** suite à l'acquisition par Ropenhagen A/S, leader européen de la distribution de câbles en acier. Ce partenariat avec Ropenhagen A/S (groupe danois) est une formidable opportunité pour les Câbleries Namuroises de croître, de se renforcer et d'explorer de nouveaux horizons.
- Le groupe suédois **Swegon** implanté à Gembloux a amplifié ses développements, par exemple en présentant en 2024 sa première centrale de traitement d'air en bois qui pourrait redéfinir l'approche de l'industrie en matière de réduction des émissions de carbone.
- **Dedienne Aerospace**, d'origine française, est arrivée sur Mecalys®. Présent dans le monde entier, ce groupe reconnu comme fabricant d'équipement d'origine, y a ouvert un bureau local avec 4 personnes, menant une activité de fourniture de pièces et d'entretien d'outillages aéronautiques (pour le civil et la défense), de réparation et maintenance d'engins spatiaux.
- Le groupe **Full Life Technology Europe** dont le chantier est en cours après l'achat d'un terrain d'1,76 ha à Crealys®. Ce centre de production de radio-isotopes, d'un investissement de 10 millions d'€ à court terme pour 25 emplois (qui doubleront dans les années à venir), est porté par un actionnariat principal de Chine et de fonds internationaux (USA notamment). Cette entreprise cadre parfaitement avec les stratégies récemment confirmées du pôle Biowin dans le domaine de la médecine nucléaire.

Dans l'ensemble, une vingtaine d'entreprises extérieures à Namur ont rejoint des parcs d'activité économique du BEP en 2024, outre des changements d'actionnariat.

Lorsqu'on parle de promotion internationale, on pense évidemment à **I'AWEX**, qui sollicite régulièrement les agences de développement pour accueillir des entreprises étrangères. En 2024, une quinzaine de demandes ont été communiquées par **I'AWEX** au BEP pour une recherche de sites d'implantation d'entreprises étrangères en Wallonie. En voici quelques exemples :

- 9.000 m² pour une unité d'assemblage et d'électrification de véhicules industriels pour le secteur minier (dossier pour lequel des offres de biens existants ont été transmises) ;

- 15.000 m² pour une entreprise agroalimentaire de scaling up protéines non animales (champignons) sur 3 ha ;
- 5 ha pour une ferme d'élevage de crevettes nécessitant des accès à l'eau en qualité et quantité ;
- 1,5 ha le long d'une voie navigable pour une usine de broyage et de production de liants écologiques bas-carbone pour le ciment (relais fait vers Inovyn et le Port Autonome de Namur) ;
- 4 à 6 ha de terrain pour une société italienne de matériaux de construction ;
- Bâtiment de 5.000 à 6.000 m² pour la création d'un centre de production de plasma lyophilisé en Wallonie par une firme égyptienne, à proximité d'une université et à aménager par une société allemande spécialisée dans la construction modulaire (une offre a été envoyée) ;
- Bâtiment industriel de grand gabari pour un groupe suisse en expansion pour l'extraction, la purification et le stockage de protéines fonctionnelles et de fibres pour l'industrie alimentaire humaine (plusieurs offres partielles ont été faites) ;
- Site de 30 à 40.000 m² entre Namur et Liège pour l'installation d'un centre de tri et de recyclage pour des matériaux inertes en provenance de ses propres chantiers.

Comme l'an dernier, il s'avère que beaucoup de dossiers ne correspondent pas à l'offre immobilière disponible en province de Namur.

Des projets de plus petites tailles ont également fait l'objet d'un envoi d'informations concernant des sites disponibles sur le territoire (bâtiments à la vente ou à la location, promotions immobilières...), comme Delta B Test notamment.



LA PROSPECTION

Les équipes de l'AWEX ont été rencontrées en 2024 afin de leur présenter les nouveautés immobilières et parcs en cours de développement dans le namurois, en fonction de secteurs d'activité que le BEP souhaite attirer sur son territoire.

Le BEP n'a pas participé en 2024 au salon international de l'immobilier à Cannes, le MIPIM au profit d'un **séminaire immobilier dédié à la promotion des projets publics**, organisé au Domaine de Lonzée. Des investisseurs, promoteurs, acteurs du secteur de la construction et des services associés y ont participé. Un autre événement a connu une nouvelle édition : **Building Culture**. Il vise à mettre en valeur le développement urbain et péri-urbain de Namur, événement au cours duquel le BEP est intervenu.

UNE CARTOGRAPHIE INTELLIGENTE

Sur base des données rassemblées selon les thématiques et secteurs à développer sur le territoire, combinées aux filières d'intérêt en Wallonie, il est possible à présent de cibler davantage les investisseurs pour les nouveaux parcs d'activité économique dont les travaux d'équipement ont bien avancé.

L'accès à la **base de données « Leodica »** permettra également de mieux évaluer l'impact des entreprises sur la Province et de déterminer la plus-value que les accompagnements et priorités du BEP apportent au territoire (PBI Impact).



4.

BEP ENVIRONNEMENT

4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire et par **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique, BEP Environnement assure la **gestion globale des déchets ménagers** (regroupant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives en porte-à-porte** et par **apports volontaires**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un **coût maîtrisé** et dans le respect des législations applicables.

4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Production de déchets	530kg/habitant	504kg/habitant
Taux minimum de recyclage	56%	59,3%
Tonnage minimum de déchets organiques	27kg/habitant	28,5kg/habitant
Tonnage minimum de P+MC	27kg/habitant	30,8kg/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	110kg/habitant	98,3kg/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	16%	18,3%
Taux de valorisation énergétique	26%	22,2%
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	2%	0,2%
Nombre de visites dans les recyparc	1.200.000	1.258.189
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	4.500 tonnes	4.795 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	10%	14,4%
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio/TV)	65.000 personnes	89.869 personnes
Nombre de manifestations locales (animations, formations, stands, conférences, ateliers, spectacles, éco-team, prêts de matériel ...)	100	851

4.3

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2024, **256.758 tonnes de déchets ménagers (504kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 509.493 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron en Province de Liège), soit **une hausse de 3,7% par rapport à 2023**, l'année de la plus faible production de déchets jamais atteinte ces 25 dernières années avec **247.529 tonnes de déchets ménagers (487kg/an/habitant)**.

Cette hausse intervient **après la forte diminution de plus de 10% de la quantité totale de déchets observée entre 2021 et 2022 (-59kg/an/habitant) et la quasi-stabilisation constatée entre 2022 et 2023 (-4kg/an/habitant)**.

2020 et 2021 ayant été impactées par le Covid et les inondations, une année de référence importante reste 2019. **Par rapport à 2019** donc, **2024** comptabilise tout de même **3% de déchets en moins**, soit une **baisse de 26kg/an/habitant**.

Le maintien d'une production globale de déchets sous la barre des 500kg/habitant n'est plus atteint en **2024, avec un léger dépassement de 4kg. L'augmentation de 16,5kg/an/habitant par rapport à 2023** s'explique :

- Pour 14,2kg/an/habitant par la hausse des flux récoltés dans les recyparcs (après 2 années de diminutions importantes) ;
 - suivi par le bois collecté dans les recyparcs (+3,6kg/an/habitant) ;
 - Par une hausse de la quantité de déchets organiques (+1,2kg/an/habitant) ;
 - Et l'augmentation des PMC (+1,1kg/an/habitant).
- Ainsi, 267kg/an/habitant ont été collecté dans les recyparcs en 2024, contre 253kg/an/habitant en 2023. Mais, par rapport à l'année de référence 2019, et ses 300kg/an/habitant collectés dans les recyparcs, la baisse de 32kg/an/habitant est tout de même significative.
- Quant aux déchets ménagers résiduels, ils sont quasi stables (+0,3kg/habitant entre 2023 et 2024), de même pour les papiers-cartons (+0,3kg/habitant entre 2023 et 2024).
- Globalement, tous flux confondus, les recyparcs ont permis de récolter 136.165 tonnes en 2024 (128.538 tonnes en 2023), soit 6% de plus par rapport à 2023, mais 13.620 tonnes de moins qu'en 2019 (-9%). Cela représente 53% de la masse des déchets gérés par BEP Environnement, positionnant plus que jamais les recyparcs à la première place des outils de collecte des déchets.



4.4

L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

DÉCHETS RECYCLÉS/ COMPOSTÉS OU VALORISÉS

199.237 tonnes = 391kg/an/habitant de déchets (17,9kg/habitant de plus qu'en 2023):

- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC, organiques) ;
- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques...);
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus du tri des encombrants.

DÉCHETS MIS EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET)

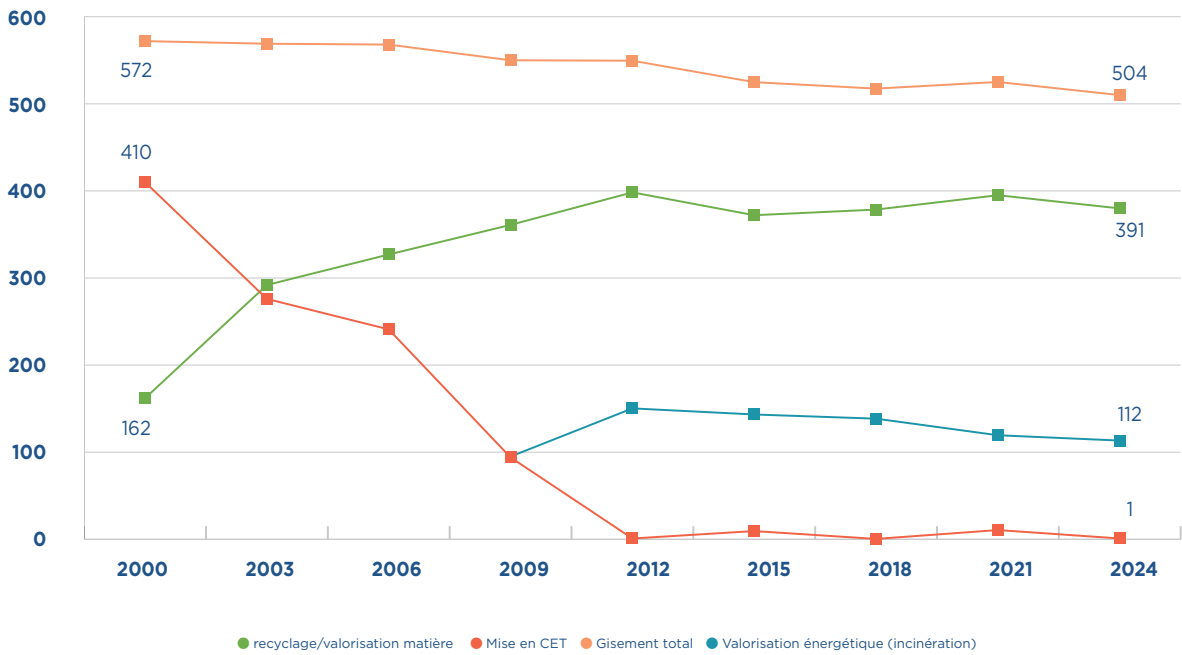
568 tonnes* = 1,1kg/an/habitant (quasi stable par rapport à 2023, 0,9kg/an/habitant) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET. Il s'agit majoritairement de déchets d'amiante-ciment et d'un très faible tonnage d'encombrants en 2024, sachant que la quasi-totalité du tonnage non traité par Uvelia a pu l'être par d'autres outils de valorisation énergétique (10.297 tonnes de déchets ménagers).

* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.

DÉCHETS INCINÉRÉS AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

56.954 tonnes = 111,8kg/an/habitant (1,6kg/habitant de moins qu'en 2023) de déchets ménagers et de déchets encombrants résiduels (après tri des fractions recyclables), incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles de Bruxelles Energie, InBW et Ipalle (durant les périodes d'arrêt d'Uvelia).

Evolution comparée : recyclage/valorisation matière vs valorisation énergétique vs mise en CET



4.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS

11.258.189 visites enregistrées dans les recyparcs en 2024, soit une augmentation de 6.80% par rapport à 2023 ;

2.117.677 km parcourus par les camions de BEP Environnement (contre 2.072.540 km en 2023, soit une légère augmentation de 2%) ;

34.583 tonnes de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;

98,3kg/an/habitant, soit la production moyenne de **déchets ménagers** en province de Namur (en hausse de 0,3% par rapport à 2023, + 0,28kg/an/habitant) ;

28,5kg/an/habitant, soit la quantité moyenne de **déchets organiques** collectés sélectivement en province de Namur (en hausse de 4,4% par rapport à 2023, + 1,2kg/an/habitant) ;

tant) ;

30,8kg/an/habitant, soit la quantité moyenne de **PMC** collectés sélectivement en province de Namur (en hausse de 3,7% par rapport à 2023, + 1,1kg/an/habitant, mais en hausse de 68% par rapport à 2018, dernière année avant l'élargissement du sac bleu) ;

9.143 élèves sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;

14.035 citoyens ayant participé à des **actions de nettoyage** dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de BE WAPP ;

851 stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP, lors de manifestations locales, ateliers, conférences, éco-team... soit un contact direct avec **19.002 personnes**.

4.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la **hiérarchie définie aux niveaux européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

1. La prévention/sensibilisation,
2. La réutilisation et le réemploi,
3. Le recyclage et la valorisation matière,
4. Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
5. L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2024, BEP Environnement s'inscrit dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement de Wallonie le 23 mai 2018.

4.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

L'Arrêté du Gouvernement wallon de 16 septembre 2016 définit le cadre de la **subsidiarité des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs...) et conditionne l'octroi de subsides à la cohérence des projets avec les objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20% selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le **plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons** adopté le 14 décembre 2017 par le Gouvernement wallon.



Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan de construction/modernisation de ses infrastructures (finalisation du réseau de recyparcs, modernisation et extensions des stations de transfert et outils de traitement) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2024, BEP Environnement a obtenu :

- La promesse ferme de subsides pour les **travaux d'extension du centre de transfert de déchets de Vodecée** ;
- La promesse ferme de subsides pour les **travaux de construction d'un nouveau recyparc à Somme-Leuze** ;
- La promesse ferme de subsides pour les **travaux sur le site de Floreffe** visant la **réduction des poussières** émises par la chaîne de tri du bois ;
- La promesse ferme pour un **nouveau bâtiment des préposés au recyparc de Fosses-la-Ville** ;
- La promesse ferme pour un **nouveau bâtiment des préposés au recyparc de Champion** ;
- La promesse ferme de subsides pour l'**acquisition de 5 chargeurs sur pneus** ;
- L'approbation du **décompte final du recyparc de Sambreville**, mis en service en 2023.

Signalons également que le Gouvernement wallon prévoit la révision de l'Arrêté subsides pour redéfinir les règles de subsidiarité des infrastructures de gestion de déchets. En attendant, un **moratoire a été décrété, dès 2025, sur tous les projets d'infrastructures qui n'ont pas atteints le stade de l'approbation du décompte**. Seules exceptions : les projets qui ont un lien avec la santé ou le bien-être. C'est dans ce cadre que nous avons obtenus diverses approbations dont notamment les promesses fermes pour Vodecée, Floreffe, Champion et le décompte final pour Sambreville.

4.8

LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Entreprises	Nombre d'emplois
Collecte	217
Tri-transfert	13
Chaine de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	4
Recyparcs	87 + 5 coordinateurs
TOTAL	333
Moyenne d'âge	45,9 ans
Nouveaux collègues	25
Nombre d'intérimaires	216 (collecte)
	99 (recyparcs)
	8 (prévention)
Nombre d'étudiants	47 (collecte)
	93 (recyparcs)
	43 (prévention)



4.9

DOMAINES D' ACTIONS

12

CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

∞

Focus sur l'ODD 12

ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES.

La plupart des actions menées par BEP Environnement s'inscrivent dans cette voie (en particulier l'axe 12.5 qui vise à réduire nettement la production des déchets, d'ici à 2030) par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation que ce soit :

- Les actions de prévention, visant, à terme, que 100% de nos communes soient « zéro déchet » (15 Communes accompagnées en 2024 et adhésion de 8 nouvelles en 2025) ;
- Le développement des activités de la Ressourcerie Namuroise (33 communes desservies en 2024 et 6 espaces recup' dans les recyparcs de Champion, La Bruyère, Gembloux, Beauraing, Ciney et Florennes) afin de privilégier la réutilisation et le recyclage des encombrants ;
- Le développement continu de nouvelles filières de recyclage.

A. Vers un tri plus efficace : Actions de sensibilisation et renforcement des outils de communication

COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX: UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC LES CITOYENS NAMUROIS

Les réseaux sociaux demeurent le canal de communication prioritaire de BEP Environnement pour toucher les citoyens namurois. Les plateformes telles que Instagram et Facebook permettent de maximiser la visibilité de nos actions tout en facilitant la diffusion des messages-clés relatifs au tri des déchets. BEP Environnement s'efforce de rendre ces informations accessibles et compréhensibles pour tous. Ainsi, au-delà du simple relais des actualités sur notre site web, chaque message important est décliné sous des formats adaptés aux plateformes, comme des posts, des réels, ainsi que des capsules vidéo. Cette approche permet d'allier vulgarisation, sensibilisation et dynamisme dans notre communication avec le grand-public.

ACTIONS COORDONNÉES DES INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS

En 2024, les actions menées par les intercommunales de gestion des déchets (BEP Environnement, Hygea, Idelux Environnement, InBW, Intradef, Ipalle et Tibi) sous l'égide de la COPIDEC (fédération des 7 opérateurs du secteur public de gestion des déchets en Wallonie) ont connu un renforcement significatif. L'une des initiatives majeures a été l'organisation d'un « **marathon du tri des déchets** » à l'échelle wallonne. Cette opération a été accompagnée de diverses actions de terrain et d'un concours en ligne sur le thème du tri des déchets avec, de façon sous-jacente, le rappel des consignes de tri des PMC.



HARMONISATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DANS LES RECYPARCS

Dans le cadre de l'amélioration continue des services proposés, BEP Environnement a entrepris un relevé des différents messages et supports de communication présents sur les 33 recyparcs du territoire. Ce diagnostic a permis d'identifier les besoins et de proposer de nouveaux supports visant à renforcer la clarté des consignes de tri, tout en facilitant le travail quotidien des préposés.

L'harmonisation de ces supports à l'échelle de l'ensemble des sites permettra de garantir une cohérence dans l'information délivrée aux usagers. Ainsi, chaque visiteur pourra bénéficier d'une expérience homogène, quel que soit le recyparc qu'il fréquente. L'année 2025 sera consacrée à la mise en place de ces nouveaux supports et messages.



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Au cours de l'année, nous avons continué à sensibiliser la population aux bonnes pratiques de tri dans les points d'apports volontaires, tels que les bulles à verre et les recyparcs, afin d'augmenter la qualité du tri et de réduire l'impact environnemental.

En collaboration avec Fost Plus, **trois vidéos ont été produites pour sensibiliser la population au tri des verres**. Ces vidéos rappellent que seuls les contenants en verre (bouteilles, bocaux, pots) doivent être déposés dans les bulles à verre. Les bouchons en liège, les capsules et les couvercles, bien qu'ils soient souvent associés à ces déchets, n'ont pas leur place dans ces bulles et doivent être triés de façon sélective. L'importance du respect des horaires de dépôt des verres est également mise en exergue. Le tapage nocturne dû à des apports tardifs reste un problème récurrent dans certains quartiers. Enfin, une capsule est dédiée à la lutte contre les dépôts de déchets clandestins autour des bulles, une problématique qui engendre, en plus des nuisances visuelles, des coûts de nettoyage supplémentaire importants.

Enfin, le règlement et **le guide de tri des recyparcs a été actualisé**. Cette révision prend en compte les évolutions récentes des consignes de tri, avec notamment l'ajout de nouvelles catégories de déchets. Parmi les changements notables, la collecte sélective des matelas.

AMÉLIORATION ET NOUVEAUX OUTILS D'AIDE AU TRI DES DÉCHETS

Le guide de tri des déchets en ligne a été mis à jour pour offrir une version plus complète. Accessible sur notre site, il inclut désormais des conseils sur le zéro déchet et le réemploi, ainsi que des visuels pour chaque type de déchet, facilitant leur identification. De plus, il fournit des informations détaillées sur le parcours de chaque déchet trié, permettant aux usagers de comprendre le processus de recyclage et de réutilisation des matériaux.

Nouveauté 2024, BEP Environnement adhère à **l'application Looping**. Celle-ci permet aux utilisateurs de savoir rapidement où jeter un déchet en scannant son code-barres, en le photographiant ou en effectuant une recherche par nom. Elle fournit des conseils de tri adaptés à la zone de résidence de l'utilisateur, grâce à la vérification de son code postal. En plus des informations de tri, l'application permet de recevoir les adresses des recyparcs, des ressourceries et points de collecte pour certains types de déchets spécifiques, tels que les équipements électriques, les ampoules, piles et batteries.

A. Vers une diminution du déchet résiduel

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ZÉRO DÉCHET : PROSPECTION EN 2024 ET 8 NOUVELLES COMMUNES EN 2025

16 Villes et Communes étaient engagées dans le zéro déchet en 2024 en Province de Namur (et Héron). 15 d'entre elles ont mandaté le BEP pour les encadrer et les accompagner dans leur engagement :

- Depuis 2020, Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhay, Philippeville et Sambreville ;
- Depuis 2021 : Jemeppe-sur-Sambre ;
- Depuis 2022 : Fernelmont, Florennes, Hastière, Héron, Rochefort et Walcourt ;
- Depuis 2024 : Ohey.

Des contacts ont été pris en 2024 pour accompagner plus de Communes dans la démarche. Huit nouvelles y ont répondu positivement. Ainsi, en 2025, seront également accompagnées par le BEP : Anhée, Beauraing, Eghezée, Fosses-la-Ville, Hamois, Mettet, Profondeville et Somme-Leuze.

L'accompagnement consiste à définir et réaliser un plan d'actions zéro déchet sur base des axes définis par la Wallonie : l'éco-exemplarité de la commune, des actions avec les commerçants, la promotion du réemploi et des actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant des flux différents.

Une éco-team doit être mise en place au sein de la Commune, ainsi qu'un comité de pilotage. L'engagement vise aussi le partage des expériences et la promotion des actions.

En 2024, plusieurs **actions internes d'éco-exemplarité** ont été menées à destination du personnel communal des communes concernées :

- Organisation d'un atelier cuisine zéro déchet (Gesves et Ohey) ; distribution d'un livret avec des recettes pour lutter contre le gaspillage alimentaire (Fernelmont, Hastière, Onhay, Rochefort et Sambreville) ; installation d'un compost avec sensibilisation des agents (Andenne, Florennes, Jemeppe et Walcourt), mise en place d'un atelier 'conservation des aliments' (Ciney, Philippeville, Héron), organisation d'un petit-déjeuner zéro déchet (Gembloux) ;
- Installation de fontaines à eau (Andenne, Ciney, Fernelmont et Rochefort) ;
- Action de sensibilisation à la réduction du papier au sein de l'administration (Gembloux, Gesves, Héron, Ohey, Onhay, Philippeville et Sambreville) ;
- Sensibilisation du personnel au zéro déchet (Hastière et Jemeppe-sur-Sambre) ;
- Sensibilisation aux déchets spéciaux des ménages (Florennes, Jemeppe-sur-Sambre et Walcourt) ;

- Action de réemploi/don de jouets entre membres du personnel (Ciney) ;
- Mise en place d'une Givebox (Jemeppe-sur-Sambre).

À Fernelmont et Walcourt, des **actions à destination des commerçants** ont été organisées, en lien avec les « contenants réutilisables bienvenus ».

Des **actions de promotion des acteurs du réemploi** ont été réalisées (repair café, repair vélo, outil-thèque, donneries...) complétées par des actions plus spécifiques comme :

- la mise en place d'un repair vélo à Gembloux,
- la venue du repair café mobile à Onhay,
- la formation à la réparation (Hastière et Héron).

Enfin, comme **actions d'information, animation, formation**, citons :

- Des actions zéro déchet pour le public scolaire : mise en place et/ou sensibilisation au compostage, sensibilisation à la problématique des emballages, animations diverses sur les déchets...
- Des ateliers zéro déchet pour le public précaire (Andenne, Ciney, Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Philippeville et Sambreville) ;
- Des ateliers zéro déchet pour le grand public (Ciney, Gesves, Fernelmont, Héron, Jemeppe, Onhay, Philippeville, Sambreville) ;
- La sensibilisation des citoyens au zéro déchet avec la camionnette/stand du BEP (Gembloux, Jemeppe, Hastière, Florennes, Onhay, Rochefort et Walcourt) ;
- La conception de kits pour les nouveaux arrivants dans la commune (Fernelmont et Ohey).



ACTIONS COMMUNALES DE PRÉVENTION

Les 23 Communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche zéro déchet en 2024 n'en restent pas moins sensibles à la nécessité de réduire les déchets. Elles confient la réalisation d'actions de prévention de proximité au BEP. A titre d'exemples, citons :

LA RÉALISATION D'UN KIT DE FICHES ZÉRO DÉCHET (ZD) ENRICHI DE CONSEILS « COUTURE »

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) du 16 au 24 novembre, le BEP a proposé à toutes ses Communes un kit de sensibilisation sur la couture : un sachet de graines de lin et un carnet de fiches « Réussir mon zéro déchet » enrichi, en 2024, de trucs et astuces pour une garde-robe zéro déchet. Les 6 nouvelles fiches téléchargeables via le site internet du BEP sont : Réussir les bases de la couture ; Réussir ma réparation de couture décousue ; Réussir ma couture de bouton ; Réussir mon sac à vrac ; Réussir mon sous-plat tawashi et Réussir mon « 1 pièce, plusieurs looks ».

DES ANIMATIONS SCOLAIRES

L'ASBL Ekikrok a mené 2 types d'animations : « Vers de terre » (dans les communes de Anhée, Sombreffe, Florennes, Ciney et Héron) et « En route vers une alimentation durable » (à Havelange).

30 animations ont été proposées par l'ASBL Reform dans des écoles à Eghezée, Couvin, La Bruyère, Viroinval, Dinant, Floreffe, Yvoir, Sambreville, Andenne, Ciney et Onhaye. En lien avec une des thématiques phare de 2024, une nouvelle animation sur la sensibilisation à la « fast fashion » a été proposée à plus de 200 élèves de 5^e et 6^e primaire lors des Journées de l'environnement à Eghezée.



Le « 7^e continent », animation scientifique sur l'impact du plastique dans les océans, a été donnée par l'ASBL Ose la science dans 5 classes du secondaire à Sambreville, Andenne, Gesves, Ciney et Walcourt.

Le projet « Label écoles propres », initié par BE WAPP et Fost Plus se poursuit. L'objectif de ce projet est d'aider les écoles à mettre en place un plan d'actions alliant propreté, tri et prévention des déchets. En province de Namur, 14 écoles suivent le projet et, sur les 7 écoles qui ont terminé le cycle de 2 ans, 4 d'entre elles se sont vues labellisées : l'Ecole Claire d'Assise de Bouge, l'Ecole communale des Frontières - Implantation de Brûly - à Couvin, L'Institut Saint-Pierre et Paul de Florennes et l'Ecole « Le Ry d'Argent » de Rhisnes. Les 3 autres ont reçu un prix d'encouragement : L'Ecole communale d'Anseremme, l'Institut Mariette Delahaut (école secondaire spécialisée de Jambes) et l'Athénée Royal Baudouin 1^{er} (école secondaire de Jemeppe-sur-Sambre). Leurs projets sont variés : abandon d'essuie-tout au profit de serviettes réutilisables, collecte des déchets organiques pour approvisionner le compost du potager de l'école, conscientisation sur la fabrication des GSM suivie d'une collecte organisée dans l'école. En septembre, 7 nouvelles écoles ont été sélectionnées, avec l'objectif de mettre en place sur 2 ans 3 actions améliorant le tri, la propreté et la prévention des déchets dans les classes, un lieu partagé ou à l'extérieur de l'école.

BEP Environnement sensibilise à l'aide de ses outils pédagogiques les enseignants et/ou élèves et apporte des conseils pour la mise en place des actions de terrain.

UNE NOUVELLE BROCHURE « RECETTES ANTI-GASPI »

Des gestes de base à mettre en place pour réduire le gaspillage alimentaire sont présentés dans les brochures « Halte au gaspillage alimentaire », « Trucs et astuces pour réduire le gaspillage alimentaire » et expliqués lors des sensibilisations. Pour inviter à ne plus jeter les restes et les ingrédients oubliés des réfrigérateurs, une nouvelle brochure remplie de recettes anti-gaspi a été conçue pour répondre aux besoins des citoyens.

LA CAMIONNETTE « EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET »

Elle a poursuivi sa mission de sensibilisation des citoyens à différentes manifestations : La Fête de l'Université de Namur (19/3), le Festival les Solidarités (23-24-25/8), la Foire Verte de Cerfontaine (3-4/8), le Réveil du Lac à Fosses-la-Ville (21/4), la fête des scouts à Anhée (5/10), le CPAS de Beauraing (2/10), le Zoning en Fête de Bièvre (20/4), La Fête de l'Arbre à Mettet (23/11), le Festival Fend'rrire (5/10), Vendredi tout est terroir (9/8) et Qu'est-ce qu'on fête (27/4) à Walcourt, la Fête de l'Arbre à Florennes (30/11), le Salon des métiers verts à Gembloux (18/5), le Salon zéro déchet de Jemeppe-sur-Sambre (23/11), l'événement réemploi de Onhaye (16/5), le marché de la Saint-Nicolas - ASBL Le Relais de Rochefort (29/11), la Fête des enfants à Hastière (6/7) et, à Namur, tout au long de l'année, aux Fêtes des quartiers namurois de Plomcot, des Balances, du Petit Ry et à la Plaine du Petit Ry.

La camionnette est agrémentée de nombreux outils pour illustrer la règle des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Rendre à la terre, Recycler) et aborder la gestion des déchets globalement. Un stand « compostage » a été conçu, comprenant une bache adaptée à la camionnette, une compostière de démonstration et un jeu du tri, permettant aux citoyens de s'essayer à une bonne gestion du compost.

ACTIONS INTERCOMMUNALES DE PRÉVENTION

A l'échelon supracommunal, sur l'ensemble du territoire provincial, voire en collaboration avec les autres intercommunales, les principales actions de prévention menées en 2024 sont :

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LA « FAST FASHION »

Cette campagne se traduit au travers d'ateliers fashion détox, couture, réparation et upcycling de vêtements, demandés par différentes Communes (Floreffe, Anhée, Dinant) et l'animation de jeux sur le trajet que parcourent les jeans pour sa fabrication lors d'animations.

La sensibilisation a été soutenue tout au long de l'année par des posts Facebook et news en avril à l'occasion de la Fashion Revolution Day, en août en lien avec la rentrée scolaire (Soyez « sustainable fashion », optez pour l'occasion stylée ! - BEP Environnement), en octobre pendant la Quinzaine de l'économie circulaire (Quinzaine de l'économie circulaire. La mode durable ou comment transformer ses achats en réussites ? - BEP Environnement et en novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) Semaine européenne de réduction des déchets: Oui à la slow fashion! - BEP Environnement.



LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

Lancée en avril sur les réseaux sociaux par les 7 intercommunales wallonnes de gestion des déchets, réunies en COPIDEC, afin de sensibiliser au « Rendre à la Terre », cette campagne s'est déroulée en 3 phases rythmées par le post de 3 vidéos insérées dans des news : A quand la journée mondiale du compost ? (10 avril), Comment choisir sa technique de compostage ? (15 avril), Composter au jardin ou dans la cuisine ? (22 avril). Les 8 et 19 mai, des posts Facebook ont permis aux citoyens de participer à un concours permettant de gagner un fût à compost.

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES PESTICIDES

Parallèlement à la campagne de sensibilisation au tri des déchets de pesticides menée en mars par les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, l'ASBL Adalia

2.0 et l'ASBL Corder, plusieurs news « Faites un geste pour la nature » ont expliqué pourquoi éviter les pesticides industriels de synthèse et, en alternative, la fabrication de produits alternatifs naturels.

LE CONCOURS « IMAGINE UN COMPOST POUR TON ÉCOLE »

BEP Environnement a proposé aux classes de 3^e et 4^e primaire ainsi qu'aux élèves de l'enseignement spécialisé de participer à un concours sur le thème du compostage. Plus de 50% des déchets ménagers sont des déchets organiques. Les trier permet de faire des économies et limite l'utilisation de ressources naturelles. Afin d'inciter les écoles à participer, une vidéo donnant le retour d'enseignants ayant participé les années précédentes, ainsi que des explications sur le projet, a été réalisée et diffusée. Sur la vingtaine d'écoles intéressées, des écoles de Gedinne, Houyet, Mettet, Jambes-Namur et Somme-Leuze ont reçu une compostière et une animation de sensibilisation à son bon usage.

« LES COLLATIONS ZÉRO DÉCHET, VOILÀ COMMENT ÇA SE PASSE, DANS NOTRE CLASSE ! »

Destiné aux classes maternelles, ce concours invitait les enseignants à imaginer et partager leurs idées pour des collations saines et zéro déchet. A la clé, pour 10 classes, un kit « collation écologique » de 30 gobelets, assiettes, petites cuillères et 2 carafes, le tout dans un bac de rangement hermétique. Une façon de dire adieu aux bouteilles en plastique et à la vaisselle jetable pour savourer les collations maison et les gâteaux d'anniversaire. Une quinzaine d'écoles ont participé et les 6 lauréates sont : l'École Communal de Bourseigne - Neuve, l'École communale de Fagnole (Philippeville), l'École St François Glacière (Auvelais), l'EFCE Malonne (implantation de Mornimont), l'Athénée Royal de Florennes (Implantation de Mazée) et l'École communale maternelle de Oizy.



UNE SÉRIE DE NEWS « JOURNÉES MONDIALES »

En soutien aux actions réalisées toute l'année, des news, posts Facebook et vidéos sont régulièrement diffusées. Cette année, c'est autour des journées mondiales que des news de sensibilisation à la prévention des déchets ont été proposées :

- 11 janvier : Journée mondiale du merci !
- 6 février : Journée mondiale sans téléphone
- Mars : Journée mondiale du compost (qui n'existe pas encore)
- 22 avril : Journée mondiale de la Terre
- 22 mai : Journée mondiale de la biodiversité
- 30 mai au 5 juin : Semaine européenne du Développement durable
- 3 juillet : Journée mondiale sans plastique
- 25 août : Journée mondiale du vêtement d'occasion
- 19 septembre : Journée mondiale des super héros
- 6 octobre : Journée mondiale de l'alimentation
- 29 novembre : Journée mondiale sans achats et Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)
- 8 décembre : Journée mondiale du climat

C. Vers un renforcement du tri

DEUX ESCAPE BOX : TRI/RECYCLAGE ET PRÉVENTION

En collaboration avec Fost Plus, 2 escapes box ont été créées sur la prévention et le tri/recyclage des déchets. Destinées au premier degré du secondaire, elles invitent les élèves à tester et approfondir leurs connaissances en participant à différents défis en décodant des messages. Pour le tri, les objectifs sont de maîtriser les consignes de tri des différentes fractions et ensuite, de comprendre les processus de recyclage. Les 5R, en lien avec l'échelle de Lansink sont au cœur de l'escape box prévention.

L'ANIMATION « TRISTAN ET LE TRÉSOR DES POUBELLES ! »

Cette animation autour du tri, recyclage et de la prévention des déchets, destinée aux élèves du primaire, a été réalisée dans 75 classes (environ 1700 élèves).



LE CHALLENGE « TRI DES DÉCHETS DANS LA COUR DE RÉCRÉATION »

Avec le soutien de Fost plus, BEP Environnement a relancé le challenge « Tri des déchets dans la cour de récréation ». Destinée aux écoles primaires de la Province de Namur (et Héron), cette compétition ludique vise à sensibiliser les enfants à l'importance du tri sélectif et à encourager des pratiques responsables en matière de gestion des déchets. La classe pèse pendant une semaine les déchets de la cour de récré, transmet ses données au BEP qui sélectionnera les participantes au concours. Cette année, 6 écoles entrent dans le projet et recevront animations, poubelles de tri en forme de « crayons » pour la cour de récréation et visites surprises du BEP pour voir si les efforts de tri sont pérennisés.



L'AMÉLIORATION DU TRI DANS LES CIMETIÈRES - PROJET-PILOTE

Certaines Communes ont sollicité le BEP pour trouver des solutions de gestion des déchets des cimetières. Un projet-pilote de mise en place de conteneurs de tri (PMC, organiques et déchets résiduels) et d'outils de communication (panneaux à l'entrée du cimetière, autocollants « guides de tri » pour les conteneurs) a été mis au point avec Fost Plus. 18 Communes y ont adhéré. Après installation des conteneurs de tri et des visuels dans le cimetière-pilote choisi par chaque Commune, 3 périodes d'observation étaient prévues autour de la période de la Toussaint. 9 Communes ont mené le projet à son terme.

PROJET PILOTE « COLLECTE INNOVANTE » DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE LA VILLE DE NAMUR

À la suite d'un appel à projets « Collecte innovante » de la Région wallonne auquel BEP Environnement a répondu, un projet visant à l'amélioration de la gestion et de la présentation des déchets dans les habitats verticaux Namurois a été lancé.

Mené en partenariat avec la Ville de Namur et les trois sociétés de logements sociaux (Foyer Jambois, Foyer Namurois et la Joie du Foyer), il vise à améliorer la propreté des quartiers et à réduire les coûts de gestion des déchets pour les résidents, en sensibilisant les citoyens à l'importance de déposer leurs poubelles au bon moment, au bon endroit et surtout de bien les trier.

Diverses actions de sensibilisation ont été organisées en collaboration avec des partenaires tels que la Ressourcerie Namuroise, la Ville de Namur, la Régie des Quartiers, des maisons de quartier, des maisons de jeunes et même des maisons médicales. Cette approche transversale vise à toucher le plus grand nombre de personnes possible dans les quartiers concernés.

- Des formations sur le tri ont été données aux employés des logements sociaux, ambassadeurs et habitants des quartiers. La camionnette dédiée à la sensibilisation a circulé lors des fêtes de quartier, des flyers et affiches, ciblant les erreurs de tri courantes, ont été créés pour sensibiliser les habitants.
- Des calendriers de collecte simplifiés ont été distribués pour faciliter la compréhension.
- Des lieux de dépôt des déchets ont été améliorés (logettes, panneaux d'information...).

Afin d'évaluer l'impact des actions menées, un processus d'audit des déchets a été mis en place. Le dernier audit, mené en septembre, permettra de tirer, début 2025, les conclusions de ce projet exemplaire, tant sur le plan social qu'environnemental.

LE PRÊT D'ÎLOTS DE TRI DANS LES FESTIVALS

Le BEP soutient différents événements en mettant à disposition des organisateurs des îlots de tri. Lors du Festival des Solidarités du 23 au 25 août 2024, des actions de sensibilisation ont également été menées sur le terrain.

D. Vers un renforcement du réemploi et de la réparation

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER: LA COLLECTE DE JOUETS

Pour sa 21^e édition, la traditionnelle collecte de jouets, organisée le 19 octobre dans tous les recyparcs de Wallonie a permis de récolter 10.950 jouets (contre 9.273 en 2023). Les partenaires de cette opération sont des CPAS, Maisons Croix-Rouge, centres Fedasil, Ressourceries...

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE VÉLOS

La collecte de vélos organisée le 20 avril dans tous les recyparcs de Wallonie a également permis, pour sa 18^e édition, de collecter 522 vélos au profit d'ASBL partenaires (CPAS, ateliers vélos, Ressourcerie, centres Fedasil...) qui les répareront et les remettront en circulation. Si le nombre de vélos collectés en 2024 est inférieur à celui de 2023 (641), c'est en raison de partenariats établis, à l'année, dans plusieurs recyparcs avec des acteurs locaux.

LE REPAIR CAFÉ MOBILE

Lancé en Province de Namur en 2021, le repair café mobile s'est rendu dans 4 communes : Onhaye (16/5), Cerfontaine (3/8), Beauraing (2/10) et Namur « Festival Namur Demain » (19/10). Cet outil, créé par Repairtogether, est un atelier de réparation d'objets, itinérant et collaboratif, destiné à promouvoir la réparation et à encourager des bénévoles à rejoindre les équipes des repair cafés locaux.

LA CENTRALE D'ACHATS PRÊT/STOCKAGE/ NETTOYAGE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

19 Communes ont adhéré à la centrale afin de permettre à leurs associations locales de bénéficier d'un service de prêt/nettoyage de gobelets. Fin 2024, 2 nouvelles Communes ont marqué un intérêt à la rejoindre. En 2025, les adhérents seront recontactés afin de dynamiser le projet.

UN PROJET-PILOTE « LIVRES NOMADES »

En partenariat avec l'ASBL ZA, un espace dédié aux livres de récup' a été installé lors de la Fête de l'Arbre à Anhée (23/11). Les participants pouvaient emporter 2 livres gratuitement. Les thématiques proposées étaient : roman, thriller, livres jeunesse, petite enfance et cuisine. Près de 250 livres ont ainsi fait le bonheur des visiteurs.



E. Vers un service de collecte décarboné

VERS DE NOUVEAUX MODES DE COLLECTE

Conscient de l'évolution des aspirations citoyennes en matière de collectes, liées notamment à de nouveaux modes d'habitat plus groupés, et sur base d'une étude prospective sur l'évolution de ces modes de collecte en fonction des spécificités du territoire, BEP Environnement développe une stratégie de déploiement progressif de points d'apports volontaires en conteneurs enterrés, en remplacement des collectes en porte-à-porte, là où leur pertinence est démontrée. Pour ce faire, sur base du projet-pilote d'Erpent (Namur), BEP Environnement a pu observer et comprendre le fonctionnement de ces systèmes de collecte (besoins spécifiques, anomalies signalées, type et ampleur du dépannage, fréquence de remplissage et nettoyage).

Sur base des enseignements tirés, les modalités pratiques et financières des points d'apports volontaires ont été établies, à savoir :

- Que la charge financière d'implantation de ceux-ci soit une **charge d'urbanisme** pour les promoteurs de nouveaux quartiers ;
- Qu'au démarrage d'un nouveau projet une **convention de collaboration** soit signée entre la Commune concernée et BEP Environnement ;
- Que la **charge financière d'exploitation** des points d'apports volontaires y compris la maintenance soit prise en charge par BEP Environnement ;
- Que, pour les premières années de fonctionnement, le coût de collecte réclamé aux Communes concernées soit maintenu au **tarif de collecte en porte-à-porte** ;
- Qu'un **bilan soit tiré après 5 ans de fonctionnement**, avec adaptation le cas échéant des modalités pratiques et financières.

Le modèle de convention-type, ainsi que le guide pratique d'implantation de points d'apports volontaires en conteneurs enterrés, ont été adressés à toutes les Communes.



VERS UNE FLOTTE DÉCARBONÉE

Pour ses activités de collecte et de transfert des déchets BEP Environnement dispose de 134 immatriculations, dont 102 poids lourds allant de 4,5 tonnes à 26 tonnes. Différents types de carrossage sont utilisés: camionnettes, camions de livraisons, camions de nettoyage des bulles à verre, porte-conteneurs avec ou sans grue, bennes simple, bennes bi-compartmentées. 80% de la flotte a moins de 10 ans, elle est en bon état grâce à l'application d'une maintenance préventive et un passage régulier dans nos ateliers.

Pour la bonne continuité du service, BEP Environnement a établi un plan de remplacement jusque 2029, en tenant compte des impératifs imposés par la Loi relative aux marchés publics du 18 mai 2022. Cette dernière spécifie qu'à partir de 2022 et jusque fin 2025 (et ensuite par période de 5 ans), pour les **marchés publics atteignant les seuils européens**, le pouvoir adjudicateur doit veiller à ce que, par le biais de l'ensemble des **marchés attribués** durant la période et **portant sur des véhicules et services, les objectifs minimaux d'acquisition ou d'utilisation de véhicules propres et économes** en énergie soient atteints.

Les objectifs minimaux sont de **10%** pour le type de véhicules utilisés par l'intercommunale (véhicules légers de collecte, camions de nettoyage bulles à verre et toutes les 26 tonnes de collecte).

Sur base du cadre légal et des investigations menées quant à l'évolution future des technologies, BEP Environnement a pris la décision, en décembre 2023, d'inscrire au budget des prochaines années l'aménagement du site de Floreffe afin d'implanter **5 bornes de recharge électriques pour camions** et l'acquisition de **3 premiers camions de collecte électriques**.

Un marché public a donc été lancé en 2024 pour ces acquisitions, pour une attribution en 2025. Les délais de livraison étant de plus de 2 ans, BEP Environnement ne pourra donc réceptionner ses premiers camions électriques qu'en 2027.



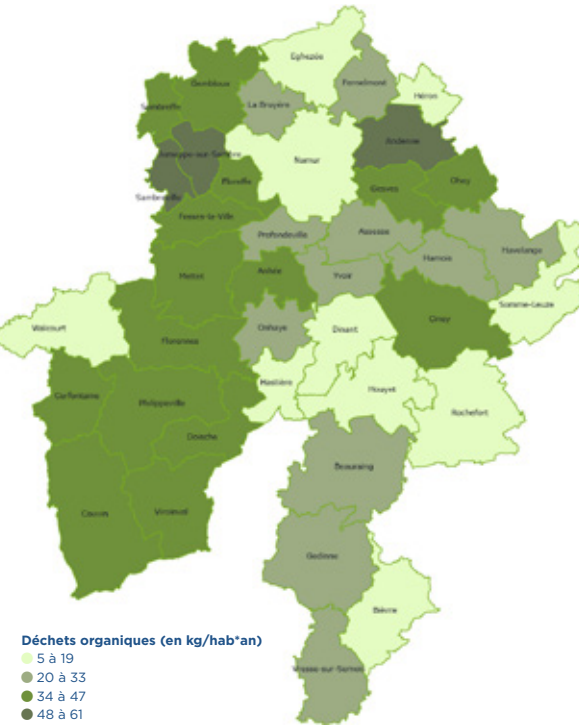
LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

BEP Environnement n’a pas attendu l’entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de l’obligation de tri des déchets organiques pour proposer une solution de collecte et de traitement de ces déchets à l’ensemble de ses Communes. En effet, la collecte sélective des déchets organiques réalisée par camions compartimentés, en même temps que les déchets ménagers résiduels, est généralisée sur l’ensemble du territoire depuis janvier 2010.

Le tonnage collecté n’a jamais cessé de croître, année après année, avec une très forte hausse de 2018 à 2020 (de l’ordre de 4.000 tonnes, soit +32%), s’expliquant par la progression constante des rendements de collecte des organiques dans les Communes utilisant le conteneur à puce comme mode de collecte des déchets résiduels. A partir de 2021, avec l’interdiction de mettre les langes d’enfants dans le sac biodégradable, et jusque 2023, la quantité d’organiques a fortement chuté (-16%, entre 2020 et 2023, avec un transfert de 2.000 à 2.500 tonnes de la fraction organique vers celle des déchets ménagers résiduels à incinérer). Après plusieurs années de réduction du tonnage de déchets organiques, **2024 connaît, pour la première fois et sans doute en raison de l’obligation de tri, une hausse sensible de 4,8% par rapport à 2023.**

La quantité de déchets organiques collectés sélectivement atteint **28,53kg/an/habitant** en 2024, soit 1,2kg/an/habitant de plus qu’en 2023.

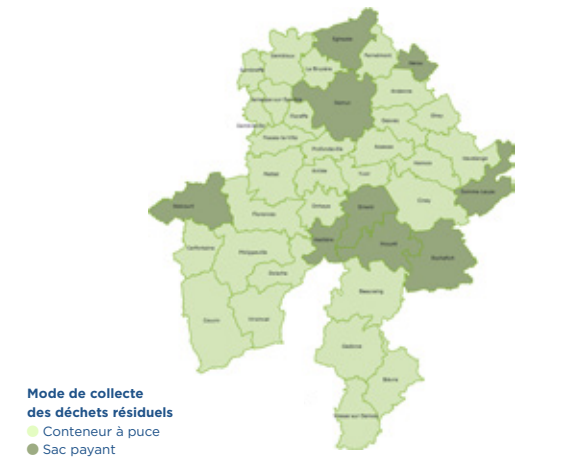
Une nette variabilité des rendements de collecte s’observe toujours entre communes : **40,23kg/an/habitant** en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par **conteneurs à puce** contre seulement **10,2kg/an/habitant** en moyenne dans les communes utilisant le **sac payant pour les ordures ménagères résiduelles**.



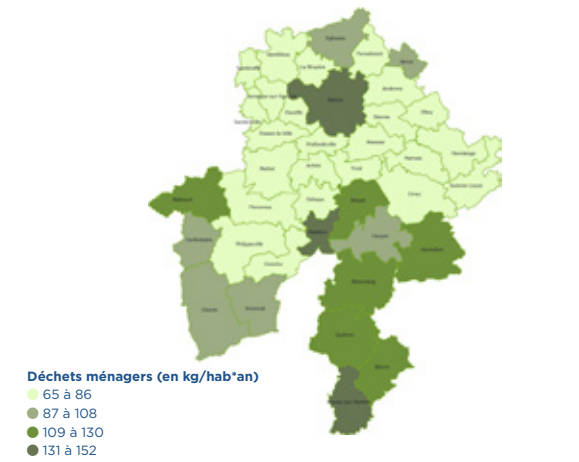
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 25 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le **conteneur à puce comme mode de collecte des déchets ménagers**, système le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ».

Depuis, bon nombre d’entre elles y ont adhéré puisqu’en 2024, **30 Communes recourent à ce mode de collecte** (310.948 habitants, 61% de la population), 9 Communes ont toujours recours au sac payant (198.545 habitants, 39% de la population). BEP Environnement soutient les Communes désireuses de changer de mode de collecte pour passer au conteneur à puce, en les accompagnant dans toutes les étapes de sa mise en œuvre sur leur territoire. En 2024, il n’y a pas eu de demandes particulières en ce sens.



Grâce au bon rendement des collectes sélectives d’organiques et de PMC, la poubelle résiduelle des namurois s’est stabilisée en 2024. Le Namurois reste sans conteste un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie, en passant pour la 1^{ère} fois en 2022, en moyenne sur l’ensemble des Communes, sous la barre symbolique des 100kg/an/ habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte (98,5kg/an/habitant, contre 105,7kg/an/habitant en 2021). Depuis lors, le tonnage se stabilise et 2024, reste sous le seuil des 100kg avec 98,3kg/an/habitant, à comparer à la dernière moyenne régionale connue de 127,6kg/an/habitant en 2022.



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2024

2 conteneurs à puce : Gris : déchets ménagers Vert : organiques	Déchets ménagers : conteneur à puce Organiques : sac biodégradable	Déchets ménagers : sac payant Organiques : sac biodégradable
En moyenne : Déchets ménagers = 79,8kg/an/habitant Organiques = 40,23kg/an/habitant		En moyenne : Déchets ménagers = 127,26kg/an/habitant Organiques = 10,2kg/an/habitant

LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE BEP ENVIRONNEMENT ET FOST PLUS

Dans le cadre des collectes sélectives des déchets PMC, papiers-cartons et verre, le partenariat entre Fost Plus et BEP Environnement est officialisé au travers d’une convention qui reprend les modalités d’exécution des collectes sélectives, les droits et obligations des deux parties ainsi que les tarifs des différentes prestations. La dernière convention en cours entre Fost Plus et l’intercommunale

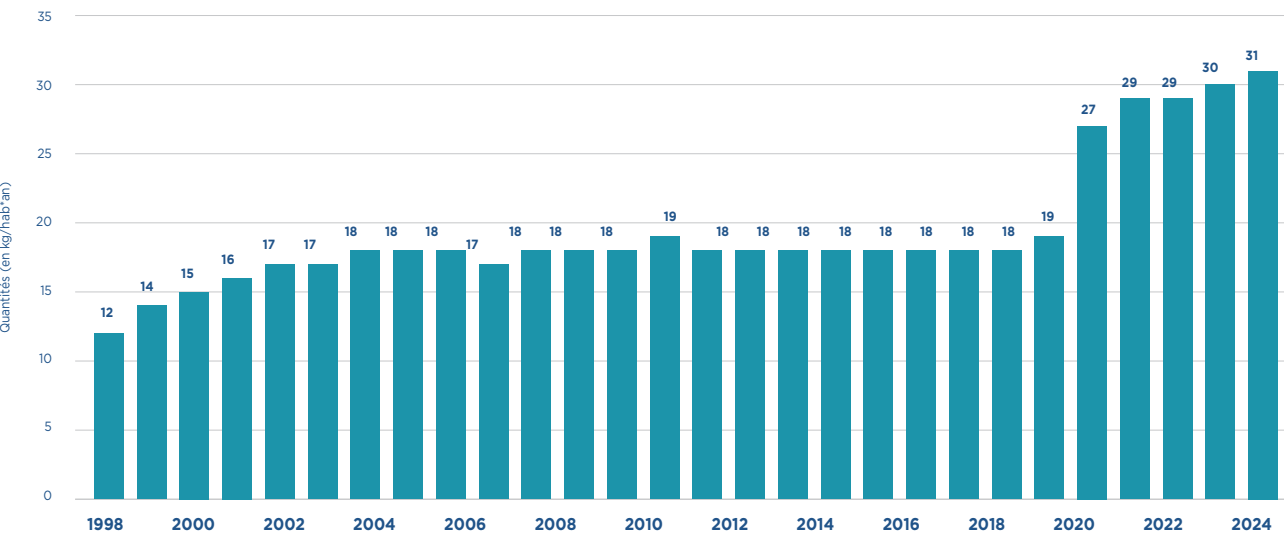
est arrivée à échéance le 31 décembre 2024. De nombreux échanges et négociations ont dès lors eu lieu avec Fost Plus durant l’année 2024 ce qui a permis d’aboutir à un renouvellement de la convention pour les 5 prochaines années, prenant cours le 1^{er} janvier 2025.

LA COLLECTE DES PMC EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

Depuis fin 2019, le sac bleu accepte tous les déchets d’emballages ménagers en plastique avec un message de tri simplifié pour le citoyen. Cette modification permet de collecter et de recycler une part plus importante de déchets d’emballage plastique. En effet, sur le territoire du BEP, le taux de collecte des PMC est passé en 5 ans de 18,3 à 30,8kg/an/habitant, dépassant largement l’objectif initial d’augmentation de 50%. Le taux d’erreurs des citoyens s’élève à 15% du contenu du sac bleu.

En parallèle, du côté des déchets résiduels, la chute a été importante, de 113,2kg/an/habitant en 2018 (avant élargissement du sac bleu) à 98,3kg/an/habitant en 2024. La tendance des 10 dernières années montre même une diminution plus forte, on passe de **120,7kg/an/habitant en 2014 à 98,3kg/an/habitant** en 2024, soit une diminution de la poubelle résiduelle de 18,6%.

Evolution des quantités de PMC collectés en porte-à-porte

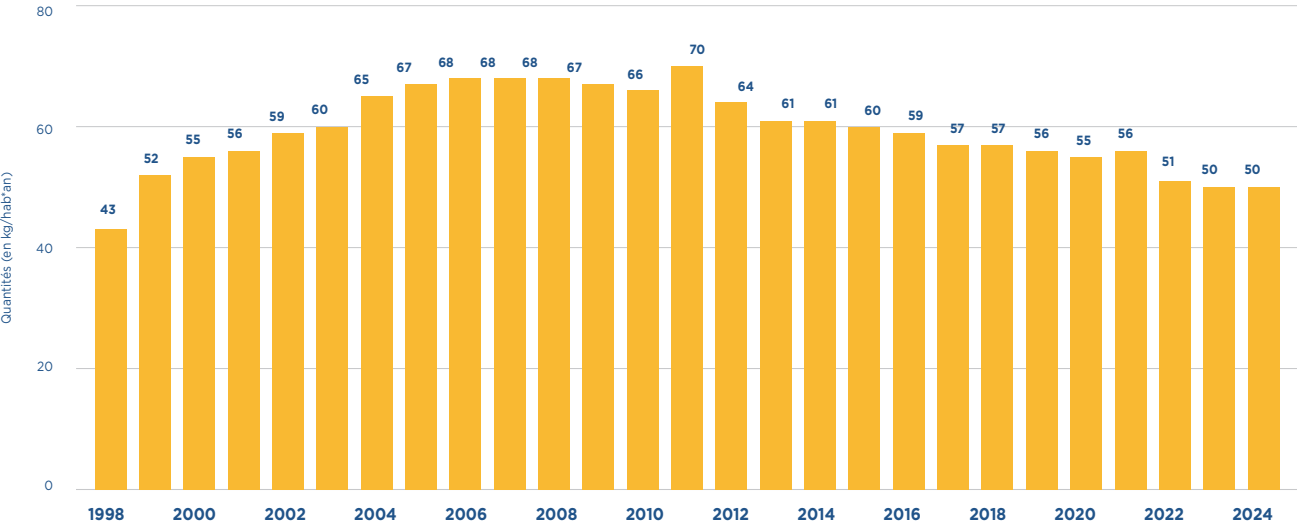


LA COLLECTE DU PAPIER-CARTON EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

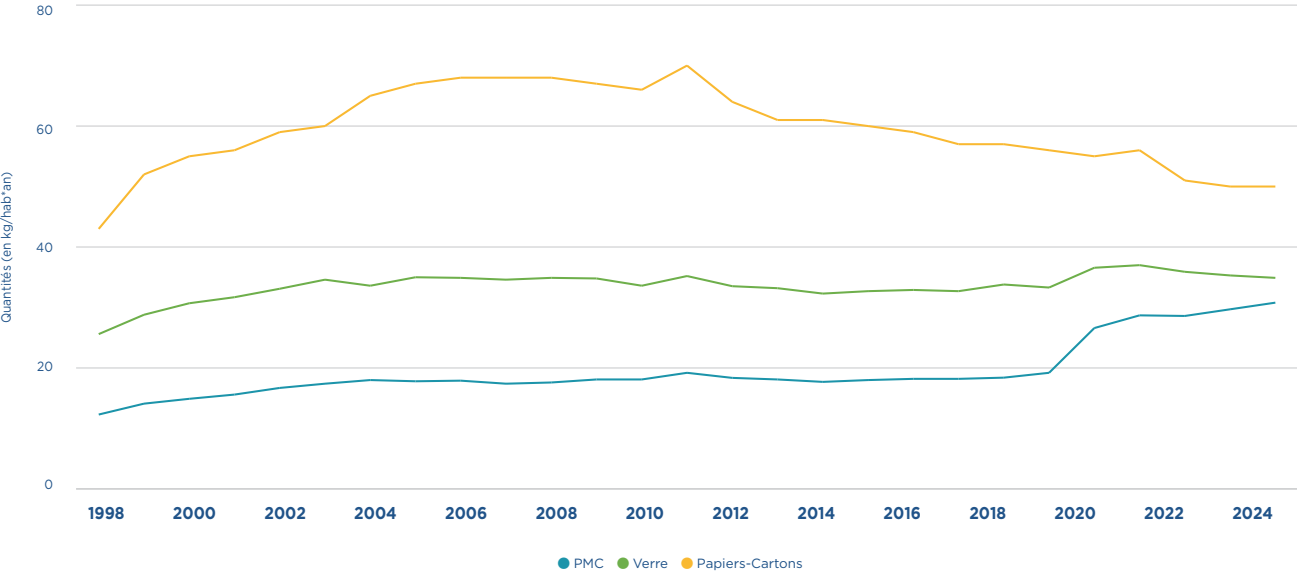
En 2024, **25.465 tonnes de papiers-cartons** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **50kg/an/habitant**. Depuis 2010, on observe une tendance à la baisse qui s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines,

journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». L'année 2024 s'illustre toutefois par une stabilisation du taux de collecte plutôt qu'une diminution. Nous verrons si cela se confirme dans les prochaines années.

Evolution des quantités de papiers-cartons collectés en porte-à-porte et dans les Recyparcs



Evolution des quantités de PMC, VERRE et PAPIERS-CARTONS collectés BEP Environnement



Le marché du recyclage du papier-carton est très instable ces dernières années. Au moment de la pandémie, les stocks étaient importants chez les trieurs et recycleurs et les prix de reprise du vieux papier-carton se sont effondrés. L'année 2021 s'illustrait par une reprise des activités et une remontée des prix du marché qui a perduré jusqu'en août 2022. La diminution sévère des prix de reprise du vieux papier-carton observée les derniers mois de 2022 a perduré ensuite en 2023 et 2024 avec des prix de reprise qui restent faible.

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie.

Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants des conteneurs à **couvercle jaune 240 L dédiacés aux papiers-cartons**, à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus qui intervient partiellement dans le coût d'achat des conteneurs dédiacés à ce flux. Suite à cette nouvelle disposition, la promotion de l'usage du conteneur a été faite auprès des Communes et des ménages. Le nombre de conteneurs vendus ces dernières années est important : de 755 en 2019, les ventes ont atteint 7.897 en 2020, 11.013 conteneurs en 2021, puis entre 5.300 et 5.500 conteneurs par an ces 3 dernières années.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONFIEE A LA RESSOURCERIE NAMUROISE

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et de valorisation tous les flux d'encombrants collectés à domicile.

Plus largement, les deux entités concrétisent **leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la province**, projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre l'**objectif de réemploi** fixé par la Région wallonne, à savoir 8kg/an/habitant ;
- Favoriser la **collaboration entre les entreprises d'économie sociale** (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

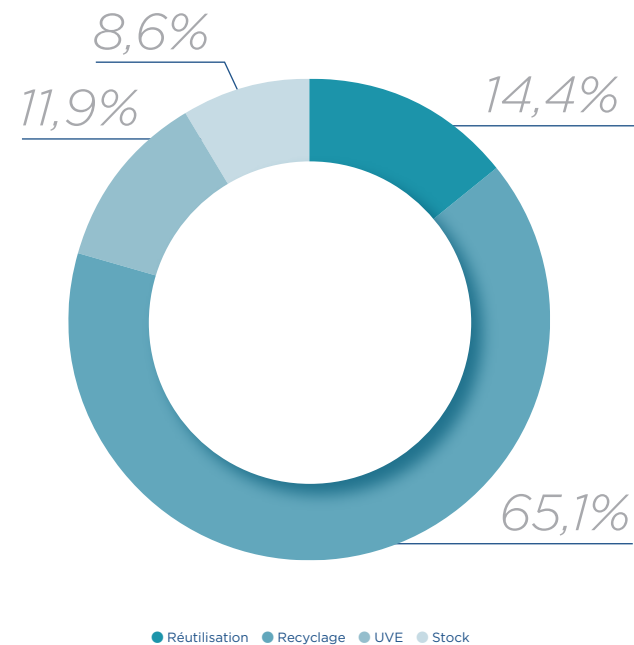
Par désistement statutaire, les Communes peuvent confier à BEP Environnement la mission de collecte préservante des encombrants, qui, dans le cadre de leur relation « in house », confie cette collecte à La Ressourcerie.

En 2023, **Walcourt était la 33° Commune** de la province à adhérer à ce service portant ainsi la population desservie par la Ressourcerie à 461.584 habitants (91% du territoire). Il n'y a pas eu de nouvelles adhésions en 2024.

4.795 tonnes d'encombrants ont été récoltées dans les 33 communes partenaires en 2024, ainsi que 64 tonnes dans les recyparcs (espaces récup' et collaborations vélos/jouets) soit un tonnage en légère augmentation de 2,2% par rapport à 2023 (103,6 tonnes supplémentaires). Le taux de réemploi qui a longtemps tourné autour des 10%, pour monter au-dessus des 15% ces 2 dernières années, est en léger recul par rapport à 2023 (14,4% au lieu de 15,1%).



FINALITÉ DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2024



En 2023, une réflexion a été menée par la Ressourcerie pour **agrandir significativement sa menuiserie**, au sein de ses installations dans le parc d'activité Ecolys®. Elle a par ailleurs obtenu des subsides dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie lui permettant d'acquérir de nouvelles machines destinées à pouvoir semi-industrialiser la production de panneaux en lamellés collés à partir de bois de réemploi. Pour ce faire, BEP Environnement en tant que propriétaire des bâtiments a désigné 3 entreprises pour réaliser les travaux de modification des cloisons, les modifications électriques et les modifications HVAC. Ces travaux ont été réalisés en 2024.

La Ressourcerie Namuroise dispose ainsi depuis fin 2024, d'une menuiserie agrandie équipée de nouvelles machines.

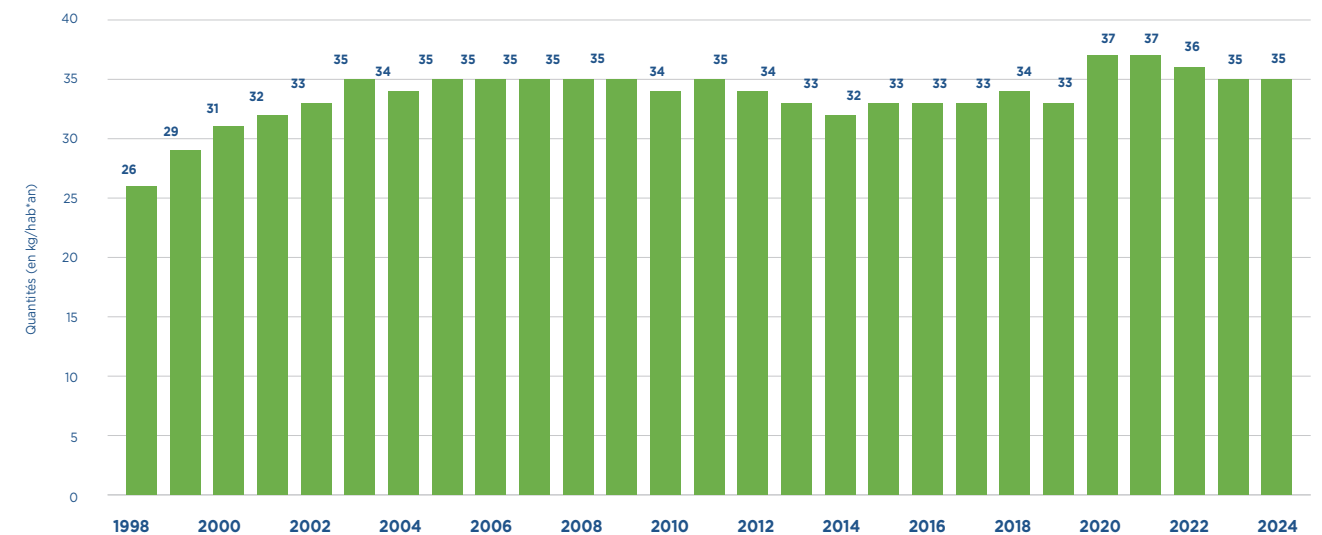


F. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant

LA COLLECTE DU VERRE EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

La collecte du verre sur le territoire namurois a atteint, en 2024, **17.800 tonnes récoltées** via un réseau de **2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites**, soit un point de collecte pour 660 habitants. En 2024, le gisement collecté reste élevé (35kg/an/habitant) malgré une légère baisse depuis 2021.

Evolution des quantités de verre collectés dans les bulles à verre et les Recyparcs



L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE BULLES À VERRE

Le nouvel agrément délivré à Fost Plus, pour la période 2024-2028 prévoit à nouveau des moyens budgétaires pour améliorer le réseau de bulles à verre, notamment par le placement de bulles à verre enterrées, dont l'effet bénéfique sur la réduction des dépôts sauvages n'est plus à démontrer.

Sur la période de l'agrément, Fost Plus financera donc **la fourniture et la pose des conteneurs enterrés**, à hauteur de 65% (contre 50% précédemment). Un appel à candidature a donc été lancé aux Communes, dès avril 2024, et a connu un vif succès puisque le placement de près de 300 bulles a été sollicité, bien au-delà de l'enveloppe allouée à la province de Namur qui permettra de financer 94 bulles enterrées. Chaque Commune disposera donc d'une enveloppe couvrant à minima le placement d'un site de 2 bulles, voire plus, selon une clé de répartition tenant compte du poids de la population de chacune.

Le marché public de fourniture et de placement des bulles a également été lancé en 2024. Les premiers sites seront placés au 1^{er} semestre 2025

G. Vers un réseau de recyparcs amélioré

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE RECYPARCS EXISTANTS ET DE CRÉATION DE NOUVEAUX RECYPARCS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon et actualisé le 13 décembre 2018. L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif depuis lors de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

RECYPARC D'EGHEZÉE

Le recyparc est très fréquenté et la configuration de l'ancien site devait être repensée car elle ne permettait pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale posait également problème.

Sans possibilité d'extension de cet ancien recyparc, la solution a donc été de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. 2024 a vu le déroulement du chantier de construction, l'inauguration et l'ouverture au public de cette infrastructure.



RECYPARC DE LA BRUYÈRE

Ce recyparc est également fort fréquenté et pourrait faire l'objet d'un agrandissement de la dalle existante. La réalisation de cette extension est toutefois conditionnée à la concrétisation du projet déposé dans le cadre de l'appel à projets FEDER 2021-2027. En effet, un projet de nouveau recyparc basé sur le réemploi a été déposé dans ce cadre. L'implantation est envisagée sur un terrain appartenant à BEP Environnement et jouxtant le centre de tri exploité par la Ressourcerie Namuroise à Ecolys®. Si ce nouveau « récuparc » obtient les financements sollicités dans le cadre du FEDER (toujours en attente d'obtention des Arrêtés), l'extension du recyparc de La Bruyère ne sera plus justifiée, vu la proximité des deux sites.

RECYPARC DE SOMME-LEUZE

La Commune a souhaité disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. Après sélection d'un auteur de projet et la réalisation d'une étude d'orientation pour s'assurer de l'absence de pollution du sol, le projet a été élaboré et la demande de permis unique introduite. Un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec la Commune, vu le contexte financier difficile des recyparcs ces dernières années.

En 2023, un nouveau permis a été obtenu pour un recyparc réduit et le marché de travaux a été lancé. Les travaux ont débuté fin 2024, après obtention de la promesse ferme de subsides et devraient être terminés avant l'été 2025.

En ce qui concerne les frais d'exploitation de ce nouveau recyparc, une solution doit encore être trouvée au problème de financement du personnel, le financement régional sous forme de points APE pour les préposés de recyparcs existants constituant une enveloppe fermée (dont le Gouvernement a par ailleurs gelé l'indexation), aucune allocation de moyens supplémentaires n'est prévue en cas de construction de nouveaux recyparcs.



RECYPARC D'ANDENNE

Compte-tenu de sa fréquentation et de son agencement, une extension du recyparc est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également prévu. Une étude d'orientation a été réalisée et un auteur de projet a été désigné.

En 2022, des dégradations significatives des revêtements existants qu'il était prévu de conserver dans le cadre du projet d'extension sont apparues. Une réflexion plus large de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc est dès lors entreprise.

En 2023, un nouvel auteur de projet est désigné pour ce projet de démolition/reconstruction d'un nouveau recyparc. En 2024, une demande de permis a été déposée et obtenue. 2025 sera consacrée à l'établissement des documents de marché, mais son lancement sera gelé vu le moratoire décidé par le Gouvernement wallon, dans l'attente de la révision de l'Arrêté de subsidiation des infrastructures de déchets.

RECYPARC DE METTET

Dans le cadre de l'extension envisagée du parc d'activité économique de Mettet (dans lequel le recyparc est implanté), une modification de l'entrée du site sera nécessaire. Profitant de cette modification, une extension et un réaménagement plus complet de cette infrastructure sont envisagés. 2023 a vu la réalisation de l'avant-projet. Le timing de concrétisation du projet est cependant tributaire de celui de l'extension du parc d'activité.

RECYPARC DE FOSSES-LA-VILLE

Le bureau préfabriqué du recyparc de Fosses-la-Ville devenant vétuste, il était urgent de pouvoir le remplacer. Pour ce faire, 2022 a été consacré à la demande de permis. En 2023, le permis a été obtenu. Les travaux de construction, démarrés fin 2024, devraient être terminés pour février 2025.

RECYPARC DE CHAMPION

Le bureau préfabriqué du recyparc de Champion devient également vétuste et il est aussi urgent de le remplacer. Après avoir obtenu un permis d'urbanisme pour ce nouveau bureau, 2023 a été consacré à la rédaction du cahier des charges pour les travaux et au lancement du marché public afin de sélectionner une entreprise chargée de sa réalisation. Les travaux sont aussi planifiés pour début 2025.

LE FONCTIONNEMENT DES RECYPARCS

MAÎTRISE DES COÛTS DE TRANSPORT DES DÉCHETS



Ces dernières années, vu l'impact croissant des coûts de transport dans le prix de revient des recyparcs, des réflexions ont été menées afin de les maîtriser et, si possible, les réduire. Après examen de plusieurs solutions, c'est finalement l'acquisition de compacteurs à rouleaux qui a été retenue, ceux-ci permettant de compacter plusieurs flux sur un même site : le bois, les déchets verts, les en-

combrants, les papiers/cartons, les plastiques durs et les métaux. Après différents tests de machines et analyse des réductions de coûts de transport qu'elles permettent d'atteindre, BEP Environnement a introduit ce projet dans le cadre de l'appel à projets « déchets/ressources » de la Région wallonne. Sa candidature a été retenue et un **subside de 453.311€ octroyé pour financer 9 compacteurs à hauteur de 35%**. Les premiers compacteurs ont été livrés en 2023, la livraison des derniers engins est intervenue au 1^{er} semestre 2024.

C'est aujourd'hui 9 recyparcs qui sont équipés de compacteurs. L'utilisation de ces derniers permettent une réduction des coûts de transports, une diminution de notre empreinte écologique ainsi qu'une meilleure disponibilité des conteneurs pour les usagers et des facilités organisationnelles pour les travailleurs dans la gestion des recyparcs.

AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES RECYPARCS

Initiés il y a quelques années, les aménagements se poursuivent. Nous avons pu concrétiser plusieurs projets en 2024 avec notamment la plantation de plus de 800 plants d'espèce indigène sur le nouveau recyparc de Sambreville en collaboration avec Yes We Plant. Le nouveau recyparc d'Eghezée a également fait l'objet d'une attention particulière au niveau de l'aménagement paysager avec une quantité équivalente de plants.



REEMPLACEMENT DES CHAUFFAGES ÉLECTRIQUES PAR DES POMPES À CHALEUR DANS LES RECYPARCS

Les bureaux des recyparcs étaient équipés dans leur grande majorité de chauffages électriques ainsi que d'un module d'air conditionné mobile à bas prix. Cette combinaison présentait de nombreux désavantages au niveau de l'efficacité énergétique et du confort thermique: consommation électrique importante vu le faible rendement des appareils, difficulté de programmer les appareils afin d'avoir une température ambiante constante et une programmation horaire, mauvais dimensionnement des installations, difficulté de mettre en place un plan de maintenance des appareils.

Une modernisation complète a été réalisée, avec l'équipement, dans la majorité de nos recyparcs, de pompes à chaleur réversibles afin de remplacer ces installations obsolètes.

Ce nouveau matériel permet entre autres une performance énergétique accrue, un meilleur confort thermique et acoustique grâce à leur fonctionnement silencieux et à la régulation précise de la température.

Ce nouveau matériel permet également un meilleur confort de travail pour le personnel des recyparcs aussi bien en été qu'en hiver.

MODERNISATION DE L'APPLICATION LOGISTIQUE DES RECYPARCS ET DIGITALISATION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS

La récente application de gestion des recyparcs se doit de s'améliorer continuellement. En 2024, le système de représentant/représenté a été implémenté dans l'application logistique. Il permet à une personne de venir déposer des déchets pour une autre dans les recyparcs tout en étant lié via la carte d'identité. Ceci permet également d'éviter les prêts de cartes d'identité, source de conflit entre le personnel des recyparcs et les usagers mais également de limiter les dépôts abusifs.

Par ailleurs, nous avons mis en place une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) afin d'améliorer l'efficacité et le suivi de nos interventions.

ACCÈS AUX PME POUR LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

En 2024, BEP Environnement a continué à promouvoir le service d'accès aux recyparcs proposé aux professionnels et PME pour les déchets d'activités. **198 nouvelles PME** ont souscrit à celui-ci, portant à **1028 le nombre d'entreprises utilisatrices de ce service**. Cela représente une augmentation de 24% par rapport à 2023.



ACHAT D'UN NOUVEAU VÉHICULE DE MAINTENANCE

Le service maintenance des recyparcs s'est doté d'un nouveau véhicule de maintenance en remplacement de l'ancien qui avait plus de 10 années de services.

Outre un meilleur confort au niveau de la conduite, ce véhicule est doté d'un équipement d'intervention moderne qui permet des interventions de qualité en toute sécurité et une capacité de charge accrue pour le transport de matériel.

RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE LA SIGNALISATION DANS LES RECYPARCS

Après plus de 10 ans, la signalétique des recyparcs nécessitait un rafraîchissement tant sur le plan esthétique qu'au niveau des informations diffusées.

Après l'attribution d'un marché public, BEP Environnement a remplacé et adapté la signalétique aux conditions actuelles d'exploitations des recyparcs (déchets, règles de tri, charte graphique...). Par la même occasion, la signalisation a été refaite pour rendre les sites plus sécurisés.



MODERNISATION DES ÉCLAIRAGES DES RECYPARCS

Les éclairages présents sur la plupart des installations dataient de 20 à 30 ans, ne répondaient plus aux besoins de l'exploitation (notamment en matière de sécurité) et utilisaient une technologie obsolète et énergivore.

Afin d'améliorer la sécurité pour le personnel et les sous-traitants durant les périodes de pénombre mais aussi pour mieux sécuriser les sites, un marché cadre a été lancé et a permis, ces 3 dernières années, de renouveler progressivement les éclairages des différents recyparcs.

2024 a vu l'équipement des derniers recyparcs concernés.

Un module de gestion à distance permet de régler les horloges des éclairages par site, ce qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque site (sécurité durant les échanges de conteneurs, sécurisation en cas de vols récurrents).

Le module permet également d'adapter les heures de déclenchement lors des variations diurnes et nocturnes afin d'optimiser la consommation électrique.

H. Vers une optimisation des filières de traitement

LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS

L'unité de tri-broyage constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Cette ligne de production pour le traitement du bois fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'intercommunale Tibi. En 2024, le site a transformé **37.530 tonnes** de bois brut en plaquettes et fines de bois.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Carmeuse, Groupe François et Recyfuel et la reprise de quantités moindres par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de **32.055 tonnes de plaquettes de bois** et 4.470 tonnes de fines de bois ont été valorisées en 2024.



MODIFICATION DU PRINCIPE DE CHARGEMENT ET REFORTE LOGISTIQUE SUR LE SITE

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permettait le chargement de camions via un convoyeur à raclette.

Suite à un problème technique difficilement solutionnable, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** consistant en la reprise des plaquettes dans une loge et leur manutention vers une zone de stockage extérieure par un opérateur bulliste.

Une réflexion a été menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant. Différentes alternatives ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution basée sur **l'utilisation d'un grappin automatique circulant sur un pont roulant**, qui permet de réaliser les opérations d'ensilage, désilage et chargement des camions. Cette solution évite la circulation d'un bull dans les halls et de devoir étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin, ce qui empiétait sur les espaces de stockage d'autres matières. L'année 2022 a été consacrée à la sélection d'un bureau d'études chargé de l'analyse technique plus fine de cette solution puis de la rédaction des documents de marché destinés à mettre en œuvre cette solution de grappin. 2023 a été consacrée au lancement des marchés qui ont malheureusement dû être relancés à plusieurs reprises, faute d'offres régulières. 2024 a été consacré à la sélection des entreprises chargées des travaux qui ont débuté en décembre 2024. Ces travaux devraient être terminés au printemps 2026.

LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité annuelle en poids de déchets verts récoltée dans les recyparcs dépend très fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations importantes observées d'une année à l'autre. Les volumes restent eux beaucoup plus stables. L'année 2024 est une année record en termes de précipitation avec 1.171 mm de pluie mesuré par l'IRM à Uccle alors que la moyenne est de 837 mm. Ces importantes précipitations expliquent **les quantités de déchets verts très importantes collectées durant l'année pour un total de 41.547 tonnes**.

La majorité des déchets verts collectés en 2024 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne : 73% soit 30.205 tonnes. Les 27% restants ont été dirigés vers des centres de compostage extérieurs conformément au marché public en cours.

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions: une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la cogénération.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la province de Namur. En 2024, **19.000 m³ de compost** ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, les Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 20% de la matière entrante en 2024. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres. En 2024, **6.340 tonnes de biomasse** ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.



ENREGISTREMENT EMAS

Le centre de compostage possède l'Enregistrement EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2013. Plus de précisions et d'informations à ce sujet sont consultables via la Déclaration Environnementale annuelle qui est publiée et disponible sur le site internet du BEP dans la rubrique « Brochures ».

RÉSEAU NATURE DE NATAGORA

C'est dans le but de favoriser la biodiversité sur ses sites que BEP Environnement a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer notamment le centre de compostage dans le Réseau Nature. Ce dernier consiste à respecter certaines mesures comme renoncer aux pesticides de synthèse ou encore lutter contre les espèces invasives. Des inventaires annuels ont également été réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des recommandations d'aménagements ont ensuite été proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité. Dans ce but, diverses interventions ont eu lieu ces dernières années sur la parcelle arrière du site (plantations et entretiens d'une haie et de sureaux, réalisation d'un pierrier et lutte contre des espèces invasives).

LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

Vu l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de **4 stations de transfert** au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.



FLOREFFE

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la province de Namur; le service collecte qui y est basé dessert 13 communes du nord de la province et Héron, soit 58% de la population.

En 2024, **116.842 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffe dont 37.518 tonnes de bois (dont 13.050 tonnes provenant de chez Tibi et 18.609 tonnes en provenance de nos recyparcs), 29.769 tonnes d'ordures ménagères, 8.718 tonnes de déchets organiques, 15.030 tonnes de papiers-cartons, 8.686 tonnes de PMC et 84 tonnes d'encombrants.

BIRON (CINEY)

C'est le 2° plus grand centre de transfert après Floreffe ; son service collecte est actif sur 14 communes, soit 22% de la population. **38.939 tonnes de déchets** y ont transité en 2024.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la province. En 2024, 4.405 tonnes de DEEE ont transité par ce site.



VODECÉE (PHILIPPEVILLE)

Avec 8 communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3° centre de transfert de la Province. Y ont transité **14.278 tonnes de déchets** en 2024, dont 7.744 tonnes d'ordures ménagères et 2.658 tonnes de PMC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repreneur.

Afin de transférer les papiers-cartons à Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé pour le stockage du bois et d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs...), une extension du site est prévue sur le terrain voisin acquis en 2020. 2021 a été consacrée aux études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité et étude de caractérisation du sol). En 2022, le permis unique autorisant la réalisation et l'exploitation de cette extension a été obtenu. 2023 a vu le lancement des marchés de travaux nécessaires. Aucune offre n'a malheureusement été réceptionnée pour la partie relative à l'extension du bâtiment administratif. Ce marché a été relancé début 2024 et les travaux ont débuté à l'automne 2024. Ils devraient être terminés fin 2025.

MALVOISIN (GEDINNE)

C'est le plus petit centre de transfert de la province qui assure les collectes en porte-à-porte des 4 communes de l'extrême sud (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse), soit 4% de la population.

Y transitent les déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles pour un total de **3.440 tonnes de déchets**. Depuis l'élargissement du sac bleu fin 2019, vu l'augmentation des volumes collectés (463 tonnes), ceux-ci sont transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert de l'intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

La biométhanisation à Tenneville (partenariat Idelux Environnement, BEP Environnement, Intradel)

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales Idelux Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 partenaires et ceux de Tibi, soit pour 2024 :

Idelux Environnement	13.771 tonnes
BEP Environnement	14.342 tonnes
Intradel	4.781 tonnes
Tibi	6.091 tonnes
Autres	338 tonnes
Total biodéchets	39.322 tonnes

Par rapport au tonnage traité en 2023 (34.794 tonnes), cela représente une augmentation de 13%. En raison d'apports de déchets organiques supplémentaires d'Intradel, 2.148 tonnes de déchets organiques, ont dû être dirigées vers le compostage.

Pour assurer un bon fonctionnement du process, des intrants techniques sont nécessaires :

Déchets verts	2.662 tonnes
Refus de compostage	4.128 tonnes
Boues de papeterie	833 tonnes
Boues ferriques	159 tonnes
Total déchets organiques et intrants techniques	47.104 tonnes



La production d'électricité verte s'est élevée à 9.666 MWh, soit la consommation annuelle de 2.739 ménages, en légère augmentation (4,2%) par rapport à 2023 (9.464 MWh).

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 9.822 MWh (10.486 MWh en 2023). Le nombre de certificats verts générés en 2024 s'élève à 17.410 (17.569 en 2023).

Le taux de refus issu du prétraitement des déchets organiques s'est amélioré ces dernières années, il était de 17% en 2020 (avant le changement de consigne des langes). Il s'établit à 14,4% en 2024 (14,1% en 2023).

Le groupe de travail constitué afin de définir l'avenir de la copropriété au-delà de l'échéance de la convention de partenariat (mi-2029) s'est réuni à deux reprises en mars et juin 2024, avec comme objectif la poursuite du partenariat sur la période 2029-2034 sur base d'un bilan prévisionnel d'exploitation préparé par Idelux Environnement et d'une révision des modalités de la convention. Ces réunions se poursuivront en 2025.

Enfin, l'outil bénéficiera de l'octroi de subsides FEDER (décision du gouvernement wallon du 14 novembre 2024) pour les deux projets WasteLux (déconditionneur et cavitateur) programmés au plan d'investissements (subsides de 736.060,50€ et 319.862,25€ respectivement).

Energywall (partenariat Intradel, Idelux Environnement, BEP Environnement)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et Idelux Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.

Après une année 2023 difficile à la suite du sinistre du ventilateur de tirage de la ligne 1 et à la baisse importante des prix de l'électricité, l'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants :

- Une disponibilité des équipements significativement en-dessous des objectifs. Cette disponibilité a été affectée par de multiples arrêts dus à des fuites au niveau des économiseurs externes et des surchauffeurs des deux lignes (responsables de 14 arrêts sur 28 en 2024) ;
- Des cadences d'incinération supérieures aux objectifs durant les périodes de fonctionnement (+6%) ;
- Ces cadences d'incinération n'ont cependant pas compensé les tonnages détournés durant ces arrêts, la quantité totale incinérée sur l'année 2024 se situe 5% sous l'objectif. Les volumes d'électricité exportés sont donc également impactés par ces arrêts de ligne, mais ce déficit d'injection a été partiellement compensé par un prix de vente moyen de l'électricité supérieur (+15%).

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants après broyage/tri aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour BEP Environnement, à **60.911 tonnes en 2024** (contre 61.338 tonnes en 2023 et encore 73.015 tonnes en 2021). Cette forte diminution s'explique en grande partie par le nouveau marché de traitement des encombrants qui, depuis mi-2022, permet de pousser au maximum le tri de ceux-ci et donc de réduire le recours à l'incinération.

Au global, 290.694 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois intercommunales ont été gérées par Energywall (contre 284.339 tonnes en 2023).

275.219 tonnes ont pu être traitées dans les installations de Herstal (contre 267.494 tonnes en 2023).

12.464 tonnes ont été détournées vers les installations de Bruxelles-Propreté et 217 tonnes vers Ipalle. 2.508 tonnes sont allées vers InBW tandis que 2.803 tonnes ont été déviées vers l'incinérateur flamand d'Indaver. 1.785 tonnes ont été enfouies au CET d'Hallembaye et 2.425 tonnes y ont été placées en stockage temporaire, avant reprise pour être incinérées.

La vente d'électricité s'est élevée à 147.016 MWh (contre 128.057 MWh en 2023).

Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)

Pour assurer le tri de ses déchets PMC, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'intercommunale InBW.

Depuis juillet 2021, Valtris est complètement modernisé et pleinement opérationnel pour trier, en 16 fractions distinctes, les PMC issus du nouveau sac bleu des habitants de Tibi, de BEP Environnement, d'InBW mais aussi d'apports extérieurs complémentaires. Valtris est ainsi capable de trier, avec de hauts standards de qualité, 24 heures/24 et 5 jours/7, l'équivalent du sac bleu d'un wallon sur deux.

L'année 2024 a été marquée par une modification importante de la première étape du processus de tri. En effet, l'ouvreuse de sac datant de 2013 a été remplacé par un nouvel équipement, plus performant, afin de garantir une meilleure ouverture des sacs bleus et donc une meilleure qualité de tri. La mise en service de ce nouvel équipement a eu lieu à la mi-décembre 2024.

En 2024, le centre de tri a permis de traiter un total de **48.153 tonnes de PMC**, soit un gisement assez stable par rapport à 2023 (48.467 tonnes). Les gisements proviennent du BEP pour 30,77%, Tibi pour 21,74% et InBW pour 23,45%.

D'autres apports ont significativement contribué aux quantités de PMC triées, à savoir 17,84% provenant de la province du Luxembourg (Idelux Environnement) et 6% de PMC Entreprises.

Le taux moyen de résidu de BEP Environnement est de 22,98%, en hausse par rapport à celui de 2023 (19,59%). A noter que le taux de résidus de chaque partenaire est en hausse dans les mêmes proportions et avoisine pour tous les 22%. De nouvelles règles de comptabilisation de certains flux dans les résidus expliquent en partie cette hausse globale. Les premières campagnes de caractérisation du résidu, menées après mise en service du nouvel ouvreuse de sacs, semblent toutefois prometteuses, réduisant sensiblement le taux de résidus pour le faire redescendre nettement sous les 20%. Il reste néanmoins primordial de sensibiliser constamment les ménages aux bonnes consignes de tri et aux erreurs à ne pas commettre, mais aussi le personnel de collecte, à ne pas accepter les sacs contenant des déchets non conformes.



BIVALOR (partenariat BEP Environnement et Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, **les déchets de bois** provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyparcs respectif est traitée dans le cadre de ce partenariat et est transformée en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2024, les apports de bois pour les deux intercommunales s'élèvent à **41.089 tonnes** dont **26.450 tonnes de BEP Environnement** et **14.638 tonnes en provenance de Tibi**.

La chaîne de traitement du bois à Floreffe a traité la majorité du flux de bois collecté. En 2024, c'est en effet **37.530 tonnes de bois** qui ont été transformées par le personnel de la chaîne en combustibles alternatifs: 32.055 tonnes de plaquettes de bois et 4.470 tonnes de fines de bois. Ces combustibles sont utilisés par des clients industriels pour leur process industriel (fabrication de chaux, cogénération). D'autres flux sont générés en quantité nettement moins importantes: poussière de bois, métaux et indésirables (textiles, mousses, plastiques...).

Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser une partie du bois brut (10%) au départ des sites de transfert et de recyparcs de Tibi et de BEP Environnement.

I. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS

Les CET de Chapois et Malvoisin sont enregistrés EMAS (système européen d'audit et de management environnemental) depuis 2007 ainsi que le CET de Morialmé depuis 2022. Un audit de re-certification est planifié et aura lieu courant du premier semestre 2025.

Tout comme pour le centre de compostage et afin de **favoriser la biodiversité** sur ses CET, le BEP a entrepris des démarches auprès de Natagora en 2019 afin d'intégrer les sites de Malvoisin et Morialmé dans le **Réseau Nature**, avec les mêmes objectifs (renoncer aux pesticides de synthèse, lutter contre les espèces invasives...). Des inventaires annuels sont réalisés sur le terrain par Natagora afin d'identifier les espèces faunes et flores présentes. Des recommandations d'aménagements sont proposées afin d'améliorer et/ou créer de nouveaux lieux d'habitats propices au développement de la biodiversité, avec diverses interventions sur les sites (plantations de haies, creusement de mares, lutte contre des espèces invasives...).

Pour davantage d'informations sur le suivi des CET dans le cadre de l'Enregistrement EMAS, une Déclaration Environnementale annuelle est publiée et disponible sur le site internet du BEP dans la rubrique « Brochures ».



LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011. Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré en septembre 2018 et se sont terminés fin 2022. Il est convenu que BEP Environnement garde la charge de la post-gestion jusqu'à l'installation d'une nouvelle installation de traitement du biogaz début 2025. Après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

C'est ainsi qu'en 2023, une étude de caractérisation du biogaz du site a été menée afin de dimensionner la nouvelle installation de traitement de ce biogaz. Avec les résultats de cette étude, un cahier des charges a été rédigé et le marché public pour la fourniture de cette installation de traitement a été lancé. Cet équipement a été installé fin 2024 et sa mise en service est prévue début 2025.

En parallèle, la collaboration avec la SPAQuE s'est intensifiée et une convention a été signée afin d'organiser les prises en charge technique et financière de la transition de l'exploitation du site de Chapois et de sa station d'épuration, exploitation qui sera reprise par la SPAQuE au plus tard en juin 2025.

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux se sont terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion: outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue. L'entretien du dôme est réalisé grâce à l'écopâturage, en partenariat avec la société Sheep Solution.



LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est également assuré par l'écopâturage avec la même société partenaire qu'au CET de Malvoisin.



J. Vers plus de bien-être, de santé et de sécurité des travailleurs et des usagers

Un nouveau marché de location et d'entretien des vêtements de travail

Dans le domaine de la prévention et sécurité au travail, il est important de rencontrer les opérateurs de terrain, les écouter et les comprendre pour ensuite chercher à améliorer avec eux leur environnement et les modalités de travail.

En 2024, le Service interne de prévention et protection au travail (SIPP) est allé à la rencontre des travailleurs de tous les sites et activités pour préparer le nouveau marché public de location et entretien des vêtements de travail. Cette tenue réglementaire qui est le premier signe de reconnaissance de nos travailleurs auprès des citoyens constitue aussi un élément essentiel de leur sécurité et de leur bien-être au travail. L'ensemble des métiers du BEP Environnement et une partie des intervenants du BEP sont porteurs en permanence de ces équipements indispensables lors des travaux en extérieur et face aux risques liés à la circulation.

Avec la météo très pluvieuse de 2024, le Service interne a essuyé beaucoup de récriminations sur les vêtements actuels. Les évolutions sociétales et environnementales rendent la recherche des vêtements les plus adaptés, sensible et difficile. Un savant travail d'équipe et d'équilibriste a été nécessaire pour répondre aux attentes dans le respect du cadre budgétaire.

Le service a tenté au mieux de traduire toutes ces attentes en critères techniques et critères de service pour ce marché qui aura une portée de 3 années (voire 6 années en cas de reconduction). Le cahier des charges a été finalisé fin 2024. 2025 sera consacrée à la procédure de marché, la désignation d'un adjudicataire et la phase de prise de mesures et fabrication des vêtements, pour un démarrage effectif du marché au 1^{er} janvier 2026.

Le développement du service de prévention

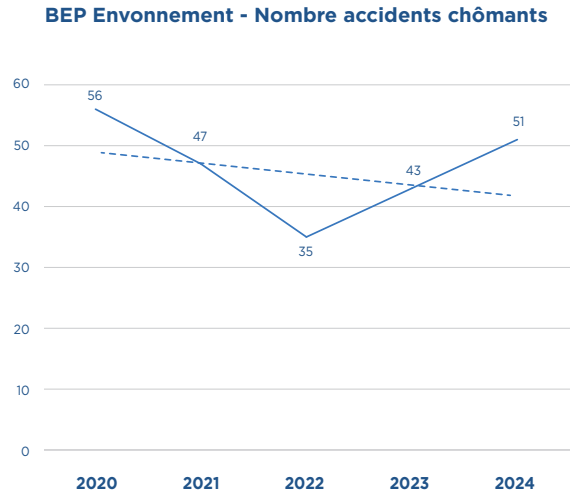
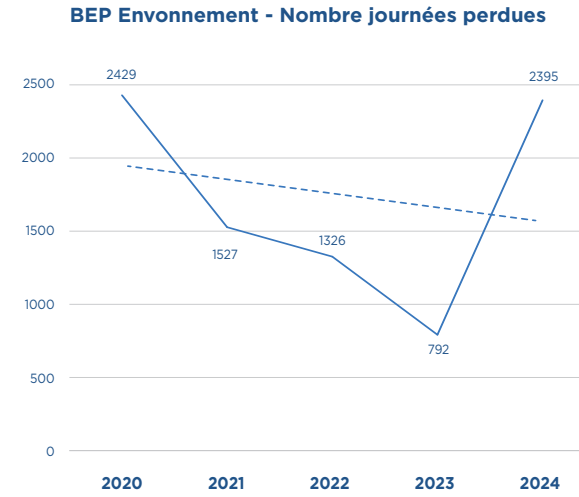
Sur base des engagements pris par la direction en 2023 lors de la rédaction du document d'identification du Service interne de prévention, le BEP a mis en œuvre le développement de celui-ci afin qu'il puisse jouer son rôle de conseiller à l'employeur dans sa politique de sécurité et de bien-être au travail. Et, pour être encore plus efficace, ce n'est pas moins de 1,20 ETP (Equivalent Temps Plein) réparti sur 3 personnes qui ont progressivement pris leurs marques au sein du service pour ainsi couvrir au mieux les activités du BEP et de BEP Environnement. Cela amène l'équipe à 3,20 ETP et 5 personnes.

Une formation d'importance a été finalisée en 2024 et a donné lieu à la mise en place d'une **personne de confiance interne** au sein des structures du BEP et de BEP Environnement. Celle-ci devient ainsi une intervenante précoce dans les problématiques psychosociales au travail.

L'évolution du nombre d'accidents

Malgré cet investissement, 2024 a connu une augmentation du nombre d'accidents survenus au travail. Le nombre d'accidents chômants repart très sensiblement à la hausse, et plus encore le nombre de journées de travail perdues, qui atteint 2.395 jours en 2024, après une année 2023 remarquable en raison du très faible nombre de journées perdues (792).

Des mesures correctives concertées avec la ligne hiérarchique et avec l'incontournable collaboration des travailleurs seront nécessaires pour que nos objectifs restent ceux-ci: « Chacun doit pouvoir rentrer chez lui en bonne santé après sa journée de travail » et « Une carrière réussie se construit, s'entretient et se conserve dans chaque geste réfléchi et efficace réalisé au quotidien ».



5.

BEP CRÉMATORIUM

5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.

5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de crémation	2.700	2.558
Nombre de plaintes	5	0
Taux de satisfaction	85%	99.7%
Nombre d'incidents au regard du permis	0	0

5.3 DOMAINES D' ACTIONS



Focus sur l'ODD 17

PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

L'ODD 17 et plus particulièrement le point 17.17 « Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats publics-privés et les partenariats à avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise (...) » qui s'applique à la gestion du crématorium. En effet, sollicité par les Communes et conscient de la spécificité de la gestion d'un outil de crémation, le BEP après avoir construit le projet (sur le plan juridique, financier, administratif et urbanistique) a décidé de confier la construction et la gestion de crématorium à une structure privée dont c'est le métier. Ce partenariat permet d'amplifier l'initiative publique par l'expertise privée, au bénéfice des citoyens et singulièrement ici, les familles namuroises.



A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations

UN NOUVEAU CRÉMATORIUM À EGHEZÉE

BEP Crématorium a réalisé une étude relative à la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. Suite à la prospection effectuée dans le nord-Namurois, prenant en compte les installations existantes et affinée au regard d'aspects techniques tels que la présence de réseau de gaz et des disponibilités foncières, le choix s'est finalement porté sur un site à Eghezée. Après l'accord trouvé avec l'exploitant, des analyses complémentaires du sol ont été réalisées pour s'assurer de l'absence d'obstacles à la réalisation du projet. Une fois toutes les conditions remplies, BEP Crématorium est devenu propriétaire du terrain en janvier 2024, et les démarches administratives pour l'acquisition formelle ont été finalisées.

Par ailleurs, une analyse a été menée concernant les potentielles conséquences sur le modèle économique du projet de la création d'un nouveau crématorium par Néomansio à Héron. Ce projet, abandonné il y a quelques années en raison de problèmes rencontrés avec la parcelle initialement choisie, semble revenir à l'ordre du jour suite à l'identification d'un nouveau site.

Les statuts de BEP Crématorium ont été modifiés lors de la dernière Assemblée générale de juin, afin d'élargir l'objet social de l'intercommunale pour inclure la gestion non seulement d'un crématorium, mais d'un ensemble de crématoriums. Les éléments techniques, financiers et juridiques étant désormais en place, les documents de marché ont pu être finalisés et un marché de concession de travaux permettant de désigner un partenaire privé a été lancé en octobre 2024. Les offres doivent être déposées pour la mi-mars 2025. Un dépôt de permis est envisagé pour fin 2025 au plus tard.

UN PROJET EN RÉFLEXION À COUVIN

A la demande de différents Bourgmestres, une première analyse d'opportunité a été réalisée afin d'identifier la pertinence du développement d'un nouveau projet dans l'arrondissement de Philippeville et plus particulièrement sur le territoire de Couvin. Il ressort d'une première analyse le peu d'intérêt quant à la faisabilité économique du projet et ce, en raison du faible taux de crémations envisagés et de la concurrence de deux crématoriums dans la zone concernée. Dans ce cadre, il a été décidé de prioriser dans un premier temps la finalisation du projet d'Eghezée mais d'inscrire cette nouvelle réflexion dans le prochain plan stratégique.

B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles

LA RÉGULATION DE L'INDEXATION DES TARIFS

Par contrat de concession signé avec la Société des Crématoriums de France le 15 octobre 2009, il est prévu, en vertu de l'article 19, que les tarifs seront indexés annuellement selon une formule définie en annexe 3 du contrat.

Pour l'année 2024, l'application de cette formule a conduit à une augmentation de 0,07%. Cependant, il faut également ajouter la partie de l'indexation de 2023 qui n'avait pas été appliquée, afin de conserver un prix compétitif sur le marché, soit 6,53%. Dans le contexte économique actuel, marqué par une inflation élevée et une pression sur les coûts d'exploitation, il est essentiel de rester compétitif face à la concurrence. Dans cette optique, après discussions avec le concessionnaire, il a été décidé de maintenir les prix actuels, tant pour les Communes affiliées que pour les Communes non-affiliées, afin de ne pas se démarquer négativement par rapport aux tarifs des crématoriums voisins et de préserver un service accessible à toutes les familles.

L'OCTROI DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS ULTIMES

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses. Ces résidus sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

La collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent par le concessionnaire du crématorium de Ciney, dans le cadre d'un partenariat avec la société Orthometals. Le contrat de concession prévoit que l'intégralité de la valorisation issue du traitement de ces déchets ultimes soit reversée à des associations caritatives choisies conformément aux conditions et modalités définies par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, en 2024, les 3 associations suivantes ont été retenues pour déposer un dossier et pouvoir prétendre à une partie du montant généré par cette valorisation et géré par la Fondation FUNECAP : l'ASBL Quartier jeunes, l'ASBL Z'ânitudo et l'ASBL La Maison de Nos Enfants.

6.

IDEFIN

6.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés à la transition énergétique**, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Poids des participations par rapport au total du bilan	89%	89,08%
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)	83%	82,40%
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations	6%	6,03%
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice	63%	45,75%
Nombre d'adhérents à la centrale de marché	97	97
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché	3.350	3.265 au renouvellement du marché

6.3 DOMAINES D' ACTIONS



Focus sur l'ODD 7

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES, MODERNES ET À UN COÛT ABORDABLE

IDEFIN s'inscrit progressivement dans la transition énergétique et dans la rencontre de l'ODD 7, en investissant au travers de Neowal dans E-WATe. L'intercommunale se positionne dans des projets rentables de la transition énergétique via un outil wallon développant des projets éoliens, de stockage d'énergie, photovoltaïques, biomasse...



A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant

ORES gère les réseaux de distribution d'électricité et de gaz. **Les aspects économiques et financiers d'ORES** (l'exploitant) et d'ORES ASSETS (propriétaire des réseaux) font l'objet d'un suivi régulier. L'actionnariat est exclusivement public.

Courant 2023, la CWaPE a adopté la **méthodologie tarifaire pour l'année 2024**, étape intermédiaire entre les deux méthodologies tarifaires pluriannuelles couvrant les périodes réglementaires 2019-2023 et 2025-2029. Cette méthodologie transitoire s'inscrit dans la continuité la période précédente. De même, la CWaPE a publié la méthodologie tarifaire pour la période 2025 à 2029. Celle-ci donne le cadre dans lequel les GRD devront établir leurs propositions de revenus autorisés (budget avec lequel ils vont fonctionner). Par la suite, les GRD devront construire leurs grilles tarifaires.

La CWaPE confirme un double objectif :

- Garantir des moyens suffisants pour les investissements de GRD (transition énergétique) ;
- Veiller à ce que les factures des citoyens ne soient pas trop lourdement impactées.

ORES prévoit d'investir 4,7 milliards d'€ dans les infrastructures électriques et gazières d'ici 2038, avec un minimum de 40% de fonds propres afin de respecter les covenants financiers. Les intercommunales de financement doivent maintenir une politique financière stable et percevoir des dividendes suffisants pour garantir le remboursement de la dette et soutenir les Communes associées. En tant qu'actionnaires, celles-ci doivent veiller à la capacité de financement d'ORES en maintenant ce ratio de fonds propres. Dans ce cadre, une convention d'actionnaires a été négociée en 2024 entre ORES et les intercommunales de financement afin d'assurer une politique financière stable, tant au niveau des investissements que des dividendes, sur trois périodes tarifaires, avec des clauses de rendez-vous.

La mise à jour des projections financières a été réalisée par le Conseil d'administration en intégrant notamment les données financières reçues d'ORES.

B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement wallonnes (IPFW Snc) et Neowal lorsque la transversalité des réflexions l'exige

SUIVI DES PARTICIPATIONS DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les revenus d'IDEFIN proviennent exclusivement de produits financiers, principalement des dividendes. La transition énergétique entraîne une augmentation des investissements et des moyens financiers associés.

Les participations stratégiques détenues dans ORES, SOCOFE, Wind4Wallonia et ActiVent Wallonie sont suivies régulièrement. Les revenus des principales participations, ORES et SOCOFE, sont restés stables. Les revenus des participations dans le secteur éolien sont également constants, avec quelques ajustements de la politique prudente de vente de l'énergie en réponse à l'évolution des prix du marché. Les investissements dans E-WATe ont été surveillés de manière spécifique au sein de Neowal.

La hausse des taux d'intérêt représente une opportunité pour les placements de trésorerie, mais augmente considérablement la charge d'intérêt des emprunts. Ce facteur est désormais pris en compte dans les décisions d'investissement et l'analyse de la rentabilité.

Toute modification de la politique de dividende est intégrée, le cas échéant, dans le business plan d'IDEFIN.

MONTÉE EN PUISSANCE POUR LE RACHAT DE PARTS ELECTRABEL

Le 31 décembre 2016, la montée en puissance du secteur public s'est clôturée après l'acquisition des 25% de parts encore détenues par Electrabel dans le capital d'ORES ASSETS. Depuis, le secteur public est actionnaire à 100% d'ORES ASSETS. Lors de la conclusion de ces opérations, il était pris pour hypothèse qu'une cession des parts acquises à Electrabel pourrait être réalisée dans un horizon de 5 ans. Dans ce cas, il a été décidé de souscrire un financement de type « bullet » avec remboursement intégral de capital en 2021. En collaboration avec le groupement des intercommunales pures de financement wallonnes (IPFW), le remboursement de capital des prêts « bullet » arrivés à échéance a été permis par un emprunt de 20 ans tant dans le secteur « électricité » que le secteur « gaz ». IDEFIN a donc souscrit une dette complémentaire de 19,639 millions d'€ en électricité et de 4,736 millions d'€ en gaz.

Dans le cadre du rééchelonnement progressif de la dette du secteur gaz vers une durée moyenne de 30 ans, un **marché d'emprunt** a été attribué pour les souscriptions allant jusqu'en 2027.

Au 31 décembre 2024, la dette gérée par IDEFIN pour le compte des Communes dans ce cadre est de 63,32 millions d'€.

PRÉPARATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le contexte réglementaire qui entoure la distribution d'énergie en Wallonie expose les actionnaires d'ORES, les intercommunales pures de financement (IPFW), à un risque de baisse de dividendes, dès 2025. Les IPFW ont historiquement toujours financé les investissements dans leur GRD via des crédits bancaires qui exigent chaque année de réserver des sommes importantes sur leur résultat au remboursement desdits crédits.

Pour faire face à ce risque réglementaire, les IPFW se doivent de diversifier leurs sources de revenus en investissant dans le secteur de l'énergie et en saisissant, quand les conditions sont réunies, les opportunités offertes par le secteur.

C'est pourquoi, **Neowal a été créée par les 8 IPFW**, sous la forme d'une société coopérative, capable de prendre des participations dans des entreprises actives dans le secteur de l'énergie. IDEFIN détient 13% du capital de Neowal.

En investissant de concert dans de **nouvelles et diverses activités d'énergie renouvelable**, les IPFW s'assureraient ainsi des revenus complémentaires et alternatifs, qui pourraient venir compenser la perte de dividendes pressentie en ORES. Outre l'aspect financier, les IPFW participeraient davantage et activement à la transition énergétique.

Une première décision importante a été prise par Neowal qui a pris une **participation de 33,33%** aux côtés de SOCOFE et TranEnergie **dans le capital d'E-WATe**, acronyme d'Entreprise wallonne pour l'accélération de la transition énergétique. L'année 2024 a été consacrée à l'affinement d'un business plan réaliste et à l'opérationnalisation de la structure afin de rendre les projets réalisables.



C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements

ANALYSE PÉRIODIQUE DES ACTIONS ENGIE

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont fait l'objet d'un suivi régulier par la Conseil d'administration et par le Comité d'audit.

Engie est actuellement cotée à un cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN.

Il ressort des analyses qu'une volonté de **poursuite de la politique habituelle de dividende** de cette entité reste d'actualité.

D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables

ANALYSE D'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Au travers d'ActiVent Wallonie, dans laquelle IDEFIN est associé à Luminus et aux intercommunales CENEO, IEG et IPFBW, de nouveaux investissements éoliens ont été consentis.

La crise énergétique joue un effet accélérateur de la transition énergétique et IDEFIN poursuit l'analyse des projets dans ce cadre en étroite collaboration avec les acteurs du secteur présents au sein du groupement.

Une synergie accrue se met en place entre IDEFIN, le BEP, Neowal et E-WATe pour analyser des projets d'investissements rentables dans la transition énergétique : éolien, biomasse, batterie et photovoltaïque. Par ce biais, IDEFIN accroît son ancrage dans la réalisation d'objectifs de développement durable. Le BEP participe également à un groupe de travail dédié au photovoltaïque. Les premiers projets devraient voir le jour à partir de 2025.



E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché

RENOUVELLEMENT DE LA CENTRALE DE MARCHÉ ÉNERGIE

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'intercommunale, un ou plusieurs **fournisseurs d'électricité 100% verte et de gaz naturel**.

Via le regroupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économie d'échelle pour la fourniture de ces énergies.

2024 a vu la préparation du neuvième marché (portant sur les années 2025 et 2026) finalisée: rédaction du cahier des charges pour la sélection des fournisseurs, procédure de marché public, attribution et fixation des prix.

Les fournisseurs sélectionnés pour ce neuvième marché sont les suivants :

- TotalEnergies pour les lots relatifs à l'électricité basse tension, haute tension et au gaz naturel ;
- Engie pour le lot relatif aux sociétés de logements sociaux ;
- EDF Luminus pour le lot relatif à l'éclairage public.

7.

DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS

7.1 RH

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de stagiaires	9	5
Indice de bien être	90%	95%
Indice d'intérêt de la fonction (candidats/fonction)	40	50
Nombre d'heures de formation	1.800	2087
Nombre d'heures de formation par collaborateur	13	13,3
Nombre d'événements internes	13	15

B. Domaines d'actions



Focus sur l'ODD 10

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Le BEP attache une importance particulière à l'environnement et aux conditions de travail de ses collaborateurs, afin de favoriser leur engagement, leur équilibre et leur épanouissement professionnel. Dans cette optique, nous avons mis à disposition de l'ensemble du personnel une plateforme innovante de gestion du capital humain, développée par une start-up spécialisée alliant science et intelligence artificielle.

Cet outil a permis d'évaluer le niveau d'« énergie au travail » des collaborateurs et d'identifier les leviers favorisant un cadre de travail équilibré, ainsi que les aspects nécessitant une attention particulière. Chaque collaborateur a reçu un rapport individuel et confidentiel, intégrant également les éléments de sa vie privée pouvant influencer son bien-être professionnel.

Au-delà du volet individuel, cette initiative a permis de dégager des pistes d'amélioration à l'échelle collective, afin d'optimiser encore davantage l'expérience de travail au sein du BEP.

VERS TOUJOURS PLUS D'AGILITÉ

L'ANALYSE ORGANISATIONNELLE DES SERVICES COLLECTE ET PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT

Dans un environnement de travail en constante évolution où l'agilité est essentielle, s'appuyer sur une organisation solide est un impératif. C'est dans cette optique qu'une analyse organisationnelle approfondie des équipes **Patrimoine** et **Collectes** du département Environnement a été menée. Cette démarche collaborative a mobilisé l'ensemble des collègues concernés ainsi que ceux d'autres équipes du BEP, dans une volonté de décloisonner, d'optimiser l'organisation actuelle et d'y faire adhérer les collaborateurs.

L'ADAPTATION AU NOUVEAU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le Code de la démocratie locale a évolué dans le courant de 2024 renforçant le cadre imposé en matière de gestion des ressources humaines avec notamment l'obligation de rédiger un nouveau document de référence **« le statut général du personnel »**. Un texte a été rédigé et validé par les organisations syndicales, le Conseil d'administration et la Tutelle dans une volonté de clarifier certains processus internes tels que le recrutement, les promotions, les évaluations, tout en gardant à l'esprit la nécessité de rester dans une logique opérationnelle souple et adaptative. Le même exercice devra maintenant se faire pour BEP Environnement en veillant à bien maintenir ces préoccupations également.



VERS TOUJOURS PLUS DE TALENTS

L'AGILITÉ DANS LE RECRUTEMENT

Recruter des talents n'a jamais été aussi complexe dans un contexte de guerre des talents et, pour y parvenir, les RH et le management doivent se montrer agiles et créatifs, tant pour attirer les candidats que pour les intégrer durablement dans les processus de sélection.

En 2024, pour le BEP :

- 962 candidatures ont été traitées;
- 19 procédures de recrutement ont été organisées;
- 246 entretiens ont eu lieu.

LA MATURITÉ DIGITALE DES COLLABORATEURS

La transformation numérique est un enjeu-clé pour le BEP et ses collaborateurs. Afin d'adapter l'accompagnement aux besoins réels, un test de maturité digitale a été réalisé auprès de l'ensemble du personnel. Cette évaluation a révélé un taux d'autonomie numérique de 78% mais aussi certains écarts de compétences nécessitant des actions adaptées sous la forme d'un programme global de remise à niveau pour les plus fragiles sur le plan numérique et des modules ciblés pour ceux ayant des lacunes précises, en cybersécurité ou en matière d'agilité dans un environnement numérique, par exemple. En favorisant la montée en compétence de chacun, le BEP renforce l'efficacité collective et veille à ce que le numérique soit un allié et non une source de stress.

LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

En 2024, le BEP a coordonné un total de 2.087 heures de formation, témoignant de son engagement en faveur du développement des compétences. Parmi celles-ci, 627 heures ont été dédiées à l'«onboarding», un processus essentiel pour assurer une intégration réussie des nouveaux collaborateurs. Un accueil structuré favorise non seulement leur engagement sur le long terme, mais aussi leur efficacité.

Dans cette dynamique d'accompagnement, le BEP a poursuivi les « HRs Connects », un rendez-vous planifié tous les deux mois réunissant le personnel d'encadrement des ouvriers autour de thématiques managériales-clés. En 2024, ces sessions ont permis de coconstruire des fiches de comportements attendus face à des situations délicates: gestion des conflits, absentéisme, refus de congés,... Ces fiches-actions partagées garantissent une posture cohérente et alignée avec les valeurs du BEP. Cette initiative renforce l'harmonisation des pratiques et le soutien aux managers sur le terrain.

VERS UNE CULTURE D'ENTREPRISE « FIER DU BEP »

LA RÉALISATION DE VIDÉOS POUR SOUTENIR LA COMMUNICATION INTERNE

Le BEP a poursuivi le recours à la communication par la vidéo en 2024. Sur les 70 vidéos produites en 2023, **32 vidéos ont été réalisées pour soutenir la communication interne** du BEP et de BEP Environnement. Il s'agit de 15 capsules présentant les nouveaux employés engagés en 2024 (diffusées sur Viva Engage, le réseau social d'entreprise), des « portraits d'été », destinés à humaniser les métiers du BEP, des vidéos à l'occasion d'Halloween, des élections communales, des fêtes de Wallonie ou encore de la journée destinée aux nouveaux collaborateurs du BEP.

Toujours à destination de nos équipes, une vidéo face-caméra du Directeur général est réalisée mensuellement pour présenter les principales décisions prises au terme des Conseils d'administration. En 2024, 10 capsules « Le point du DG sur les CA » ont été réalisées de même qu'une vidéo sur le renouvellement des instances suite aux élections communales et provinciales.

LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE AVEC LES OUVRIERS

Les outils tels que les écrans LED présents dans les réfectoires des ouvriers de collecte et le portail recyparcs accessible sur les écrans d'ordinateurs sur les sites sont régulièrement alimentés de **messages liés à la sécurité et la prévention** mais également **d'informations en provenance des services des ressources humaines et de l'exploitation**.

Ce mode de communication est cependant à sens unique c'est pourquoi, les **moments de rencontre** des ouvriers et des équipes encadrantes autour d'un foodtruck, d'un drink, d'un petit-déjeuner ou lors de la distribution de cougnous à Noël, sont riches en échanges et renforcent le sentiment d'appartenance.



7.2 FINANCES

A. Indicateurs annuels

Parcs d'activité	Taux d'endettement : capitaux de tiers/total du passif		Coefficient de liquidité : Actifs circulants/dettes à court terme		Charge de personnel par rapport aux charges totales	
	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
BEP	42%	49%	4,15	5,16	80%	77%
BEP Expansion Economique	26%	29%	5,25	5,98	Pas de personnel	/
BEP Environnement	62%	53%	2,43	2,00	24%	27%
BEP Crématorium	49%	50%	2,30	1,60	Pas de personnel	/
IDEFIN	32%	26%	2,47	3,08	Pas de personnel	/

B. Domaines d'actions

12

CONSUMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Focus sur l'ODD 12

ETABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE DE PRODUCTION DURABLES

Afin de réduire la production excessive de papier et de rencontrer, par la même occasion l'ODD 12, la digitalisation des rapports financiers est un projet qui se poursuit en 2023. Au travers d'une centralisation de l'ensemble des données financières tant constatées que prévisionnelles, les rapports financiers seront générés à des fréquences plus élevées et de manière automatique et standardisée. Ils permettront à terme de connecter d'autres bases de données impactant les prévisions financières, faisant ainsi évoluer le prévisionnel. Les outils d'aide à la décision et la gouvernance seront ainsi digitalisés.

VERS TOUJOURS PLUS D'AUTOMATISATION

LA DIGITALISATION DES FLUX COMPTABLES

Depuis le 1^{er} mai 2023, les factures électroniques sont obligatoires pour certains marchés publics, et le seront pour d'autres dès le 1^{er} mars 2024. Le projet de gestion automatisée des factures au format Peppol s'est achevé en 2024, assurant la conformité du BEP pour les marchés publics. Dès le 1^{er} janvier 2026, toutes les entreprises B2B en Belgique devront utiliser le réseau Peppol pour la facturation électronique. Le BEP est déjà en conformité avec cette obligation de 2026.

UN BUSINESS PLAN PRÉVISIONNEL À 10 ANS

Le business plan prévisionnel est mis à jour régulièrement en vue d'intégrer d'une part l'évolution des projets et des activités et d'autre part les variations des facteurs externes aux intercommunales (tels que la conjoncture économique). Cet outil s'appuie sur **une comptabilité analytique** détaillée et des budgets établis, activité par activité et projet par projet. En outre, l'efficacité du contrôle budgétaire permet de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. Le contrôle des opérations courantes est ainsi garanti.

Au-delà des opérations courantes, des décisions et des projets stratégiques sont arrêtés induisant des effets financiers qui sont escomptés dans un planning défini. Dans ce cadre, en parallèle au business plan, **un tableau de bord financier** permet de suivre l'évolution des résultats, de la dette et de la trésorerie. Ces outils font l'objet d'une évolution continue.

LA DIGITALISATION DES RAPPORTS FINANCIERS

Dans le cadre du processus de transformation digitale, un marché de service pour la mise en œuvre de la digitalisation des rapports financiers a été attribué et la mission a débuté en mai 2023. Le marché porte sur une consultance externe afin d'accompagner le BEP dans ce processus de digitalisation consistant en la gestion centralisée des données comptables et financières et **l'automatisation accrue des rapports financiers**. Les rapports visés sont le business plan, le budget, le contrôle budgétaire et les comptes annuels. Des axes complémentaires sont prévus au niveau des outils d'analyse et d'audit, des rapports clients et de la mise à disposition des données comptables et financières pour la plateforme OpenData exploitée par le BEP. La digitalisation des rapports financiers est mise en œuvre au travers de la plateforme digitale du BEP.

En 2023, les données comptables et budgétaires ont été centralisées dans le Datawarehouse du BEP et les premiers outils d'inspection des données ont été développés. Les développements sont en cours de finalisation. La procédure budgétaire 2025 lancée en mai 2024 a déjà été réalisée avec les nouveaux outils. Le business plan et le contrôle budgétaire sont opérationnels. Le projet entre en phase de consolidation et un marché de maintenance sera lancé début 2025. Le département examine également de nouvelles opportunités apparues lors du déroulement de ce projet, pour des solutions étendues vers les autres départements, par exemple : module prévision salaires, suivi convention, contrôle de rentabilité des projets...



7.3 INFORMATIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Taux de disponibilité informatique	99%	99,8%
Nombre d'incidents de sécurité	10	0
Jours de délai moyen de résolution	3	2,09

B. Domaines d'actions

3

Bonne santé
et bien-être

Focus sur l'ODD 13

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2024, le BEP a pris des mesures significatives pour soutenir l'ODD 13, en déployant une stratégie de réduction de l'empreinte carbone des opérations informatiques. Nous avons optimisé l'efficacité énergétique de notre infrastructure IT (en basculant progressivement certains services vers le cloud), réduit la consommation énergétique grâce à une meilleure gestion des équipements (mode mise en veille automatique des PCs, écrans externes configurés en mode « power efficient »...) et accompagné les pratiques de travail à distance pour diminuer les déplacements (environnement - matériel et applicatif - complet et sécurisé à disposition de chaque collaborateur).

En 2024, la stabilisation de l'équipe informatique a constitué un objectif prioritaire pour assurer un support de qualité à l'ensemble des collaborateurs et du business. À cet égard, nous avons renforcé l'équipe avec deux nouveaux stagiaires IFAPME et remplacé un profil de gestionnaire de projets. Dans le même temps, un travail de gouvernance approfondi a été engagé afin de renforcer la cohérence

des processus et d'ancrer durablement les bonnes pratiques. Enfin, l'évolution du rôle de l'équipe IT, désormais davantage orientée vers le pilotage stratégique et l'accompagnement au changement, a permis de mieux intégrer les enjeux de transformation numérique et de consolider la capacité de l'organisation à anticiper et à relever les défis futurs.



VERS UNE OPTIMALISATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

En 2024, des avancées ont été réalisées dans le domaine de la gouvernance des données, avec un renforcement de la structuration et de l'exploitation des informations. La plateforme datawarehouse a été enrichie, permettant une meilleure interconnexion avec les données opérationnelles et une augmentation du nombre de rapports analytiques disponibles.

Une nouvelle étape a également été franchie avec l'intégration progressive de données externes, notamment territoriales.

Par ailleurs, la mise en place d'un cockpit managérial offre désormais une vue consolidée et automatisée des principaux indicateurs de suivi, facilitant la prise de décision et le pilotage des activités. Des rapports métiers spécifiques, notamment pour les départements RH et Environnement, ont été développés afin d'offrir des analyses ciblées et adaptées aux besoins.

Enfin, une structuration avancée des données a été entreprise dans l'optique de préparer leur exploitation future par des outils d'intelligence artificielle (IA), ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités d'automatisation et d'optimisation des processus métier.

VERS UNE ADAPTATION DIGITALE DE L'ORGANISATION POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'année 2024 a également été marquée par une modernisation progressive du portefeuille applicatif, visant à mieux soutenir la stratégie IT et à renforcer l'agilité organisationnelle. Dans cette optique, des interfaçages contrôlés, sécurisés et monitorés ont été développés afin de faciliter l'interopérabilité entre applications, avec l'appui d'un outil baptisé « orchestrator ».

Plusieurs projets illustrent ces avancées, parmi lesquels :

- La mise en place d'un extranet environnemental et d'un e-shop;
- Le développement d'un système de gestion des feuilles de temps (timesheet);
- Le développement d'échéanciers liés aux marchés publics;
- La poursuite du développement de la gestion électronique des documents (GED);
- L'amélioration des processus de gestion des intérimaires;
- La modernisation de l'outil de suivi de projets « Gespro-IT » et de son reporting associé.

Par ailleurs, une stratégie ambitieuse a été définie en matière d'intelligence artificielle (IA). S'appuyant sur les enseignements d'un premier projet-pilote, cette approche vise à renforcer la capacité d'innovation et à intégrer progressivement l'IA dans les processus métiers afin d'améliorer leur efficacité et leur pertinence.

VERS UNE INFRASTRUCTURE, DES ÉQUIPEMENTS TOUJOURS PLUS SÉCURISÉS ET UN MODE DE GESTION EN PHASE AVEC LES DÉFIS DE LA CYBERSÉCURITÉ

Dans le cadre de notre engagement à renforcer constamment la sécurité de notre environnement informatique, nous avons bénéficié de deux audits externes, l'un à portée globale et l'autre ciblé sur notre environnement comptable.

Nous avons également initié une démarche visant à notre mise en conformité avec la directive NIS2 via une analyse des écarts par rapport aux normes ISO 27002, ce qui nous a permis de définir les priorités stratégiques en matière de gouvernance et de cybersécurité et de dégager des projets prioritaires à mener pour atteindre cette conformité.

Par ailleurs, la sensibilisation et la formation des collaborateurs ont été renforcées grâce notamment à l'implémentation de la plateforme « Phished », une solution avancée de simulation d'attaques de phishing et de formation continue, visant à développer une culture de vigilance et de sécurité numérique au sein de l'organisation.

En parallèle, l'optimisation de notre infrastructure IT s'est poursuivie avec l'industrialisation du déploiement des postes de travail, garantissant une gestion plus efficace et sécurisée des équipements. La modernisation du réseau local (LAN) a également constitué un axe-clé, afin d'améliorer la résilience et la performance des connexions internes, en phase avec les besoins croissants en interopérabilité et en sécurisation des flux de données.

7.4 JURIDIQUE

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre d’actes avec remarques de la tutelle	20%	6%
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	1	0
Nombre de nouveaux contentieux	5	2
Nombre de formations internes dispensées	6	21

B. Domaines d’actions

VERS L’ANTICIPATION
STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE
MARCHÉS PUBLICS

LA FORMATION DES COLLABORATEURS AUX
MARCHÉS PUBLICS

Le service juridique se positionne comme un acteur clé non seulement pour garantir la conformité aux réglementations, mais également comme expert en matière de marchés publics, offrant des formations et un soutien pointu à l'ensemble des collaborateurs. L'objectif est de renforcer les compétences internes, de garantir des achats responsables et efficaces, et d'accompagner les évolutions législatives. Chaque nouvel arrivant au BEP bénéficie d'une formation d'initiation aux marchés publics.

Par ailleurs, 2024 a été marquée par des initiatives d'améliorations continues en matière de marchés publics. Dans ce cadre, des formations ont été dispensées aux collaborateurs tout au long de l'année. Le plan de formations a été conçu pour s'adapter aux besoins des collaborateurs. En ce sens, un séminaire obligatoire intitulé « Surfer sur la vague des marchés publics – Guide des dernières évolutions législatives » a été organisé pour l'ensemble des collaborateurs faisant des marchés publics afin de les mettre à jour sur les changements législatifs fondamentaux et les bonnes pratiques du BEP en la matière (48 participants).

En parallèle, des webinaires « à la carte » ont été proposés aux collaborateurs sur divers sujets clés des marchés publics, tels que :

- Les bons réflexes RGPD en marchés publics (48 participants);
- La prospection et la conception d'un marché public (31 participants);
- La vérification des prix (30 participants);
- L'agrération dans les marchés de travaux (29 participants).

LA COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES
EXTERNES EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

En 2024, le BEP a reçu un subside de la Région wallonne afin de dispenser quatre modules de formations aux entreprises en leur expliquant comment répondre aux marchés publics en tant qu'entrepreneur :

- Module 1: Passer l'étape de la sélection qualitative dans les marchés;
- Module 2: Augmenter ses chances de déposer une offre régulière;
- Module 3: Réussir l'exécution de son marché;
- Module 4: e-Procurement et PNSPP .

En outre, le BEP est aussi intervenu dans une émission TV produite par UCM démystifiant le sujet des marchés publics. En parallèle, une nouvelle collaboration se dessine également entre le BEP et UCM afin de dispenser des formations aux entreprises afin de leur permettre de mieux comprendre les marchés publics.

LA MISE À DISPOSITION D’OUTILS DIGITAUX SUR LES
MARCHÉS PUBLICS

Afin de s'aligner avec l'ère numérique, le service juridique a également développé une série d'outils digitaux, incluant des présentations PowerPoint dynamiques, des quizz marchés publics pour les collaborateurs, la création d'un abécédaire des marchés publics, et diverses publications dans l'outil Viva Engage pour informer de manière ludique les collaborateurs des dernières évolutions législatives.

En parallèle, une réflexion approfondie a été menée pour établir un nouvel échéancier des marchés publics. Cette initiative vise à optimiser les délais de traitement et à garantir une conformité accrue avec les réglementations en vigueur.

VERS UNE PROTECTION DES
DONNÉES À CARACTÈRE
PERSONNEL RENFORCÉE

LA COLLABORATION AVEC DE DATA PROTECTION
OFFICER (DPO)

En 2024, la collaboration mise en place avec le DPO suit son cours. Cette collaboration permet de s'assurer de la conformité des pratiques du BEP au regard du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Dans ce cadre, et dans une vision d'amélioration continue en matière de protection des données à caractère personnel, des conventions de co-responsabilité ont été établies entre les intercommunales thématiques et le BEP, structure faitière afin de définir de manière claire les rôles et responsabilités des intercommunales en la matière.

LA LOI NIS2 EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

En parallèle, les premières analyses juridiques de la loi NIS2 ont été réalisées et une vision stratégique se dessine au sein du BEP pour garantir la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, pour assurer une bonne gouvernance en la matière.

VERS DES COLLABORATIONS
DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIVES

UN SÉMINAIRE SUR LA RÉFORME DU BAIL À FERME À
DESTINATION DES COMMUNES

Dans le cadre de l'initiative visant à renforcer le partage de bonnes pratiques à destination des Communes, un séminaire sur la réforme du bail à ferme en Wallonie a été organisé en mars 2024. Cet événement a rassemblé des représentants de diverses Communes, une avocate spécialisée en matière de bail à ferme et des membres du BEP, afin de discuter des implications et des avantages de la nouvelle réglementation.

En outre, une méthodologie spécifique a été élaborée pour accompagner les Communes dans cette transition. Cette méthodologie comprend des outils pratiques, des guides et des modèles de documents pour faciliter les démarches administratives et juridiques. Elle vise à simplifier les processus et à garantir une application harmonieuse et efficace de la nouvelle législation.

Les retours des participants ont été extrêmement positifs, soulignant l'importance de telles initiatives pour favoriser la coopération et l'échange de connaissances entre les Communes. Le BEP prévoit d'organiser d'autres séminaires (sur d'autres matières) à l'avenir, afin de continuer à soutenir les Communes dans leurs efforts de modernisation et d'amélioration de la gouvernance locale.

UNE NOUVELLE COLLABORATION AVEC LE PORT
AUTONOME DE NAMUR

Le BEP a été sollicité par le Port Autonome de Namur (PAN) pour réaliser un diagnostic approfondi de son organisation administrative et comptable. Cette collaboration a débuté par une convention en mars 2024, visant une analyse organisationnelle et la construction d'un plan d'actions. Les premières analyses ont révélé la nécessité d'élargir la mission initiale afin de renforcer l'efficacité

des opérations du PAN et de garantir sa stricte conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

En octobre 2024, un avenant à la convention a été signé pour inclure une mission générale et permanente de conseil et d'assistance juridique en matière de marchés publics ainsi qu'une mission générale et permanente de gestion comptable, fiscale, financière et d'assurances. Le BEP a entrepris une analyse organisationnelle approfondie, aboutissant à la rédaction d'un rapport final en cette fin d'année 2024. Ce rapport présente un état des lieux du fonctionnement interne du PAN, identifie les constats et formule des recommandations.

Dans le cadre de cette collaboration, le BEP assurera dès le premier trimestre 2025 un suivi rigoureux de la gestion des marchés publics, accompagnant le PAN en fonction des situations rencontrées, proposant des clauses types pour les cahiers des charges, et offrant une veille juridique structurée.

DES COLLABORATIONS INTERDÉPARTEMENTALES AU
SEIN DU BEP

Une nouvelle procédure d'acquisition interdépartementale a été mise en place au sein du BEP afin d'harmoniser les processus entre les différents départements. Cette harmonisation facilite les acquisitions, améliore la coordination interne et garantit une utilisation optimale des ressources.

En parallèle, des procédures ont été établies avec le département Finances pour gérer les frais de gestion et les provisions du comité d'acquisition. Cette collaboration assure une gestion financière rigoureuse et transparente, facilitant le suivi des dépenses et des budgets et améliorant la gouvernance.



7.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Taux de présence aux CA	70%	80,6%
Taux de présence aux formations	70%	85%
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	1	1
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	1	2

B. Domaines d’actions

VERS UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET UNE GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE

LE SUIVI DES ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

Les élections communales et provinciales de 2024 ont été un moment-clé en vue d’assurer une transition fluide et une continuité dans la gouvernance. Voici les principales actions entreprises :

- Les nouveaux élus ont été rapidement intégrés dans le système de gestion de la relation client (CRM), garantissant une communication efficace et une gestion optimale des relations ;
- Des processus ont été mis en place pour coordonner les réunions, préparer les documents nécessaires et soutenir les nouveaux membres, leur permettant ainsi de s’acquitter efficacement de leurs responsabilités ;
- En cas de démission d’administrateurs, un processus de cooptation a été instauré pour pourvoir rapidement les postes vacants. Ce mécanisme assure la continuité de la gouvernance et maintient un haut niveau de compétence et d’engagement au sein des organes de gestion ;
- Une attention particulière est portée à la formation des nouveaux Administrateurs (au nombre de 30 cooptés), leur permettant de s’intégrer rapidement et efficacement dans leurs nouvelles fonctions.

Ces initiatives ont permis de renforcer la gouvernance des intercommunales, en assurant une transition harmonieuse et en intégrant efficacement les nouveaux élus dans les structures existantes.

LA MODERNISATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS D’ORDRE INTÉRIEUR

Les modifications des statuts des intercommunales et l’adaptation des règlements d’ordre intérieur en conséquence ont été entrepris afin de se conformer aux nouvelles exigences législatives, notamment celles introduites par le Décret Simplification Administrative. Ces changements visent à garantir que les structures de gouvernance sont parfaitement alignées avec les évolutions réglementaires et organisationnelles actuelles, assurant ainsi une administration moderne et efficiente.

Ces adaptations impliquent une série de modifications dans la manière de travailler. Par exemple, il est désormais obligatoire d’envoyer les convocations à une réunion des organes de gestion et à l’Assemblée générale par voie électronique, sauf en cas d’impossibilité technique ou d’urgence dûment motivée. L’usage de la communication électronique en remplacement des convocations papier non seulement rationalise le processus, mais contribue également à une gestion plus écologique et économique des ressources.

Ces réformes structurelles et administratives visent à renforcer la transparence et l’efficacité du fonctionnement des organes de gestion des intercommunales.

7.6 COMMUNICATION

A. Indicateurs annuels de performance

	Objectifs 2023-2025	Résultats 2024
Nombre de contacts avec la presse	5 par mois	7 par mois
Nombre de passages dans la presse	400	578
Nombre de fans/followers sur Facebook, Linked In et Instagram	1.000 en +	+ de 23.200 followers (+1.500)
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Minimum 1 par jour ouvrable	304 posts sur l’année (sur 254 jours ouvrés)

B. Domaines d’actions

12
TRANSPARENCE
ET RESPONSABILITÉ
D'ORDRE INTÉRIEUR

Focus sur...

L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION AU REGARD DE LA RSE

Le BEP entame en 2024 une réflexion quant au repositionnement de sa communication, au regard de la RSE. Au travers de l’audit des supports et contenus, de la définition d’une marque pour le BEP et de recommandations pour mettre en œuvre la stratégie qui en découle, le BEP veillera non seulement à mettre davantage en exergue cette ligne de force (sans faire du greenwashing) tout en étant attentif à l’impact carbone que la communication peut représenter. A cet égard, l’écodesign, la sobriété numérique, la rationalisation des supports print,... sont des préoccupations qui sous-tendent les actions de communication.



VERS UNE PRÉSENCE DU BEP SUR LE WEB PLUS PROFESSIONNEL, PLUS (PRO) ACTIVE ET RÉACTIVE

L'AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION: PROLONGATION DU TRAVAIL ENTAMÉ SUR NOS SITES WEB

À la suite du travail entamé les années précédentes, la navigation du site www.bep-developpement-territorial.be a été repensée. L'accent a été mis sur les services et compétences proposés par le département Développement Territorial vis-à-vis de ses publics. Cette mise à jour devrait permettre plus de lisibilité dans l'offre de service et favoriser le référencement web de ceux-ci. Une carte de la province de Namur, mettant en évidence les projets en cours dans chacune des 38 communes de son territoire, a également été mise en ligne. Les filtres thématiques sur les actualités ont été ajoutés. La page d'accueil du site est en cours de finalisation.

LA DIVERSIFICATION DES PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux occupent une part importante dans la communication et permettent de toucher un large public. En 2024, le Service Communication a diversifié les formats de publication et intensifié le recours à la vidéo. Citons par exemple l'usage plus fréquent des « story », des vidéos « Le déchet du moment », vidéo « Halloween », etc. Une identité visuelle est désormais apposée sur les posts avec une simple image. Enfin, sur LinkedIn, les posts illustrant la participation des agents à divers colloques sont encouragés et plus fréquemment relayés.

STATISTIQUES WEB

En 2024, le BEP compte :

- 304 posts sur la page Facebook (sur 253 jours ouverts);
- 23.258 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (1540 en plus par rapport à 2021);
- 400.284 visiteurs sur nos sites internet.

VERS UNE COMMUNICATION ADAPTÉE À CHAQUE MÉTIER ET À SES CIBLES

DES OUTILS GRAPHIQUES PLUS INTUITIFS

Le service Communication a proposé aux services et départements intéressés un accès à l'outil graphique en ligne « Canva ». Intuitif et disposant d'une banque de ressources de visuels très large, Canva permet de réaliser facilement des visuels et présentations aux usages variés. Le service Communication a mis en place des modèles de présentation partagés et dispensé des formations centrées sur l'usage de base, les fonctionnalités liées à l'intelligence artificielle et la bonne organisation des ressources au sein du compte partagé.

LA PRÉPARATION DU WELCOME PAC, PROGRAMME DE FORMATION POUR LES NOUVEAUX MANDATAIRES

A la suite des dernières élections communales et provinciales de 2024, le BEP organise un « Welcome PAC » à destination des élus nouvellement installés. Ce programme gratuit, présentant prioritairement les actions et expertises du BEP pour les Communes et leur développement territorial, se tiendra de janvier à novembre 2025 à travers la Province de Namur.

Outre l'opportunité pour le BEP de (re-)présenter ses missions, ses domaines d'actions et d'expertise en matière de gestion de projets communaux, c'est aussi l'occasion d'entrer en contact et d'initier de futures collaborations avec les mandataires, nouveaux ou réélus. En fonction des thématiques, certains événements peuvent également être ouverts aux agents communaux concernés.



Un programme varié, composé de rencontres-formations, visites de sites, conférences, ateliers, colloques ou encore salons sur diverses thématiques sera proposé. Certaines interventions sont organisées en collaboration avec l'INA-SEP. Janvier inaugurera le cycle par une présentation approfondie des intercommunales et de leurs missions essentielles. En février, les élus aborderont l'innovation financière au travers d'IDEFIN (intercommunale de financement), la gestion des eaux et l'accompagnement des entreprises dans les parcs d'activité. Mars sera consacré aux enjeux énergétiques avec un focus sur la stratégie communale, les projets de bâtiments et les services pour rendre le territoire innovant. En avril, les participants découvriront les perspectives pour le patrimoine religieux, la gestion des assurances et seront invités au Salon Municipalia. Les sessions de mai traiteront de la responsabilité sociétale, de la gestion des déchets ménagers et des énergies renouvelables. Juin mettra l'accent sur la biodiversité, l'assistance en matière de sols pollués et une visite des services d'intervention. Après la pause estivale, septembre abordera le développement touristique, l'évolution des pratiques funéraires et la redynamisation des centres urbains. Enfin, le programme se clôturera en novembre avec une session sur les indicateurs et données du développement territorial, en lien avec les schémas de développement communaux.

Afin de faire connaître cette initiative et le programme des actions proposées, un marché a été lancé en mai afin de réaliser un concept global de communication fort, accrocheur, mobilisateur et parlant pour les mandataires, avec une identité graphique propre; et agrémenté de supports de communication spécifiques, tant en print qu'en web ou réseaux sociaux. La communication sur le Welcome PAC fait l'objet d'un plan de communication détaillé qui a débuté mi-décembre par l'envoi d'une plaquette et d'un mailing aux élus.



LE NOUVEAU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU TRAKK

Le TRAKK, hub créatif namurois, a ouvert ses portes en 2014, dans un « petit » bâtiment de l'Avenue Reine Astrid, avant de prendre ses quartiers définitifs, en 2020, dans l'ancien hall sportif de l'UNamur, rénové par BEP Expansion Economique dans le cadre du FEDER 2014-2020. Le TRAKK se positionne, dès l'origine, comme un espace de cocréation multidisciplinaire dont le but est de favoriser l'émergence de projets créatifs sur l'ensemble du territoire namurois. Le TRAKK est initialement porté par le BEP, le KIKK et l'Université de Namur.

Après quatre ans d'existence, le bilan du TRAKK, en tant qu'espace de travail, d'animation et d'accompagnement de start-ups et positif et les objectifs quantitatifs sont atteints. Par contre, en termes de notoriété, le lieu reste mal connu : son identité, sa finalité, ce qui s'y passe, les services proposés et animations organisées restent trop confidentiels, réservés à un « petit groupe d'initiés ».

C'est la raison pour laquelle le BEP entend lui donner une nouvelle ambition, incarnant davantage la combinaison entre « innovation » et « durabilité » au sein de l'écosystème. Il doit également s'ouvrir à d'autres publics, au-delà du numérique et des industries culturelles et créatives. Le TRAKK se positionnera comme la fabrique d'un territoire namurois en transition. Pour amorcer ce tournant dans, le BEP a mis en place, au courant du dernier trimestre 2024, des ateliers rassemblant un panel de 40 acteurs publics et privés sur le thème de la robustesse. Le travail de positionnement stratégique se poursuivra en 2025. Sur le plan de la communication, le BEP accompagnera le changement ainsi que les nouvelles initiatives pour développer la notoriété du lieu, avec les services d'une agence désignée en 2024. Un événement sera organisé dans cette optique à l'automne 2025.

UN NOUVEAU POSITIONNEMENT POUR LA COM', UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

Le BEP se prépare à intégrer progressivement la norme ESG, avec l'obligation d'établir un bilan carbone pour BEP Environnement à partir de 2026. Cette démarche s'étend déjà à l'ensemble des métiers du BEP, dans une réflexion globale. En parallèle, le BEP s'engage de manière volontariste dans une dynamique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans tous ses secteurs, aussi bien opérationnels que supports. Cette approche se reflétera de manière significative dans la confection du futur plan stratégique 2026-2028, lequel sera résolument tourné vers le TERRITOIRE et la TRANSITION que le BEP entend soutenir à travers ses activités. Le BEP souhaite également mettre l'HUMAIN au centre de sa communication, en s'inspirant de son slogan « Une équipe, des idées, un futur ».

Dans ce contexte, le BEP entend repositionner sa communication, sur base de la définition d'une identité de marque, d'un tone of voice et d'un design cohérent. Le BEP a ainsi confié une mission de consultance en 2024 à une agence de communication qui sera chargée de réaliser un audit des différents outils de communication, définir un positionnement et une stratégie de marque pour le BEP, de formuler des recommandations pour améliorer la communication au regard de cette stratégie et de produire les outils utiles pour la mettre en œuvre. Cet important chantier débutera en janvier 2025.

L'EXPLORATION DE NOUVEAUX OUTILS : LE PODCAST

Toujours dans l'optique de déployer sa communication, de renforcer la notoriété du BEP et de mieux informer le public (citoyens, élus, entreprises), le potentiel de lancement d'un podcast BEP est en cours de réflexion. Un

workshop organisé durant trois jours au TRAKK a déjà permis d'initier la réflexion et de dégager des pistes en termes de format, de thématiques à aborder mais surtout de pertinence. Le podcast du BEP se voudra représentatif du territoire et porteur de messages de personnalités inspirantes de ce dernier. Il se plongera également dans le quotidien des citoyens en leur apportant une dimension plus humaine et concrète des actions qui construisent et participent à l'amélioration de leur cadre de vie.

LA PARTICIPATION AU PARCOURS D'ARTISTES « CHAMBRE AVEC VUES »

Organisé tous les deux ans sur le territoire de la Ville de Namur, « Chambres avec vues » est un rendez-vous qui offre l'occasion de découvrir l'art contemporain sous un angle nouveau, en transformant des espaces habituellement privés en galeries d'art éphémères. En 2024, le BEP a décidé de participer à l'opération en ouvrant les portes de son site de Salzinnes aux visiteurs et en accueillant cinq artistes dont quatre collaborateurs du BEP. 280 visiteurs ont été recensés sur les deux week-ends (16, 17, 22 et 23 mars).

Cette expérience a suscité l'envie d'ouvrir davantage les bureaux du BEP aux artistes, dans la même optique de ce qui a été initié au Labo Astrid, espace d'exposition géré par le Comptoir des Ressources Créatives de Namur, sur un site en reconversion de l'Avenue Reine Astrid, propriété du BEP et mis à disposition par celui-ci.



LA RÉALISATION DE VIDÉOS POUR SOUTENIR NOS ACTIONS ET NOS MÉTIERS

Dans le cadre de sa politique de communication, le BEP amplifie la réalisation de capsules vidéo. Celles-ci sont réalisées soit avec les moyens techniques et humains de l'équipe, soit dans le cadre de marchés.

En 2024, 71 vidéos ont été réalisées. 58 d'entre elles sont réalisées en interne. 24 concernent des réalisations du BEP et ont été diffusées sur nos sites et réseaux sociaux (présentation du service Energie by BEP, capsule décalée « je travaille au BEP, bien sûr que... », promotion de notre participation à « Chambre avec vues », vidéo sur l'Association wallonne de Détection à Condrolys®, la présentation de la passation de pouvoir entre l'ancien et le nouveau Président du BEP, 7 portraits de collaborateurs durant l'été, les interviews des préposés du recyparc d'Eghezée sur leur nouvelle infrastructure...). Les autres vidéos « maisons » ont servi la communication interne (voir partie RH).

Lorsque les besoins l'exigent, le BEP recourt également à de la production externe, via un marché cadre. En 2023, 13 capsules ont été réalisées dans ce cadre : un film promotionnel sur les parcs d'activité économique, le projet Erasmus+ de formation des agents communaux au numérique, les actions en matière de biodiversité, le séminaire de lancement du projet européen Ardenne Transition Durable, les portraits de plusieurs coaches d'entreprises. Le BEP s'appuie également sur les supports vidéo fournis par Fost Plus pour appuyer les messages de prévention (bouchons de liège, tri des PMC,...).

VERS UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION PORTEURS

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES COMMUNICANTS LOCAUX DES COMMUNES (CO'LOC)

Pour être efficace, la communication du BEP doit s'appuyer sur un réseau de relais à activer. Il s'agit de la presse mais aussi d'acteurs qui, par leur propre réseau, peuvent offrir une plus large caisse de résonance aux actions du BEP. Il s'agit principalement des communicants des Communes.

A cet égard, le BEP a lancé le réseau Co'Loc, espace d'échange, de dialogue et de partage entre ces communicants qui travaillent seuls et qui sont pourtant confrontés à des demandes et des besoins similaires. La première réunion s'est tenue fin 2021.

Trois rencontres ont été organisées en 2024 :

- Le 15 mars sur l'articulation intelligente entre la communication institutionnelle et la communication politique ;
- Le 5 juillet avec un atelier animé par un consultant spécialisé sur l'e-réputation des collectivités locales, ou comment améliorer son image sur les canaux digitaux ;
- Le 8 novembre sur la participation citoyenne avec des retours d'expérience et la présentation d'outils tels que Glidée ou CiLo (plateformes collaboratives et de crowdfunding), mises à disposition par le BEP.

En 2024, le BEP a également recherché un outil de partage pour mettre en commun des outils, applications, modes d'emploi ou bonnes pratiques pour favoriser l'échange et aider les communicants dans leur quotidien. A l'occasion du 10^e Co'Loc, une courte vidéo « promo » avec témoignages de communicants a également été diffusée sur les réseaux.

LA RÉACTIVITÉ DANS LES RELATIONS PRESSE

Les relations presse passent de moins en moins par l'organisation de conférences de presse mais plutôt par une grande réactivité et transparence face aux sollicitations. Le BEP met un point d'honneur à communiquer une information rapide, claire et pédagogique aux journalistes qui contactent l'institution. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme. A partir de 2022, outre le nombre de conférence de presse organisées, le BEP recense également la nombre et la fréquence de sollicitations spontanées de journalistes. On dénombre, en 2024, environ 7 demandes par mois.



7.7 QUALITÉ

A. Domaines d'actions



Focus sur l'ODD 16

PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Une politique ISO 9001 garantit des processus transparents, efficaces et équitables, favorisant ainsi la bonne gouvernance et la responsabilité au sein de l'organisation. En structurant la gestion des risques, en améliorant la traçabilité et en renforçant la conformité aux réglementations, elle contribue à l'intégrité des pratiques internes. Cette approche alignée sur l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) favorise un environnement de travail éthique et sécurisé, où les parties prenantes ont confiance dans la qualité et l'impartialité des décisions.

VERS UNE PRISE EN CONSIDÉRATION STRATÉGIQUE DE LA QUALITÉ

En 2024, l'enjeu principal a été de consolider nos outils et démarches qualité afin d'obtenir une bonne évaluation lors du dernier audit de suivi. Toutefois, au-delà de cette conformité aux exigences ISO 9001, il devient essentiel d'intégrer ces pratiques dans une approche plus large, celle de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ou des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La qualité, bien qu'indispensable, reste une dimension spécifique qui doit désormais s'articuler avec des préoccupations plus globales telles que l'impact environnemental, la bonne gouvernance et la responsabilité sociale. Notre objectif est donc de faire évoluer nos processus pour qu'ils s'inscrivent pleinement dans cette dynamique, en tirant parti des bonnes pratiques existantes tout en les adaptant aux enjeux futurs du BEP et de son contexte.



8.

LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES

BEP

- Agrobiotech
(début de mandat le 23/01/2024)
- CerWal
(fin de mandat le 20/02/2024)
- Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- Coeur de Condroz
(début de mandat le 26/03/2024)
- EBN Wallonia
- IBEFE
- INASEP
- Infopôle Cluster TIC
- Ressourcerie Namuroise
- Namur Invest
- NEW
- Notre Avenir
(retrait le 26/11/2024)
- SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) - Form@nam
- Trans&Wall
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Wallonie Développement
- Wallonie Entreprendre

BEP Expansion Economique

- Idealys
- INASEP
- Marché couvert de Ciney
- Port Autonome de Namur

BEP Environnement

- Biométhanisation
- Bivalor
- COPIDEC
- EnergyWall
- Ressourcerie Namuroise
- Valtris

IDEFIN

- ActiVent
- E-WATe
- GIE - Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne
- Neowal
- Socofe
- Wind4Wallonia

9.

LE BEP ET SES RÉSEAUX

A. Le développement des parcs d'activité

PALME: l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. PALME accompagne le BEP dans son processus de recertification ISO 14001.



WALLONIE DÉVELOPPEMENT: Wallonie Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif. Par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.



B. L'accompagnement des entreprises

Les réseaux wallons :

WALLONIE ENTREPRENDRE : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique.

L'AGENCE WALLONNE DE L'EXPORTATION (AWEX) : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX).

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE (ADN) : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015.

NAMUR INVEST ET INVESTSUD : Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme. Le BEP et Namur Invest ont renforcé leur collaboration en 2023 afin d'optimiser les partages d'informations sur les projets de croissance des entreprises namuroises et leurs opportunités de financement.



C. La gestion des déchets



LA COPIDEC : La Conférence Permanente des intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation. Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise; elle assure la promotion de leur action; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.



Avenue Sergent Vrithoff 2
B-5000 Namur



Tél.: +32 (0)81 71 71 71
info@bep.be - www.bep.be